Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14151 — 5 F — VENDREDI 27 JUILLET 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Londres et les « dividendes de la paix »

MME Thatcher n'a pas attendu la conclusion à Vienne d'un accord sur les armes conventionnelles en Europe pour tirer les conséquences de la fin de la « guerre froide ». Les réductions des forces britanniques annoncées à Londres mercredi 25 juillet sont considérables (18 % des effectifs) et pourraient marquer un tournant comparable à ce que fut le repli du dispositif anglais « à l'est de Suez » dans les années 50.

Ce sont en effet les forces stationnées à l'étranger qui vont faire l'objet de coupes claires, essentiellement l'armée britannique du Rhin, qui va être réduite de moitié en cinq ans. Il faut dire que cette armée était le deuxième plus important contingent étranger stationné en RFA – après celui des Etats-Unis, mais avant la France, – qu'aucun pays de l'OTAN, à part la Belgique, ne consacrait à l'Allemagne une telle part de son effort militaire et que cette disproportion tournait à l'anomalie : alors que les effectifs totaux des forces armées britanniques avaient été réduits du quart ces vingt-cinq dernières années, ceux de l'armée du Rhin n'avaient pour ainsi dire pas bougé.

LES partenaires de la Grande-Bretagne vont-ils être choqués de ces décisions unilatérales, prises apparemment sans consultation avec eux ? Ils ne sauraient s'en étonner, en tout cas. Le chancelier Kohl n'avait pas attendu l'accord de Londres pour s'entendre avec M. Gorbatchev dans le Caucase sur les effectifs de l'armée de l'Allemagne unifiée, et il y a déjà pas mal de temps que les Etats-Unis parlent de réduire des deux tiers leurs effectifs en Allemagne.

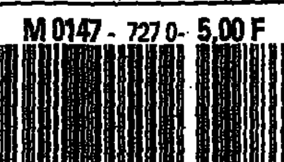
Quant à la référence aux négociations de Vienne, elle n'est guère convaincante non plus. On ne voit pas très bien quelles réductions « équilibrées » pourraient être décidées entre un traité de Varsovie en voie de liquidation et une alliance atlantique en principe confortée, mais qui ne sait guère que faire de son triomphe. A l'heure où la diminution de la menace venue de l'Est est une évidence, c'est en ordre dispersé que les membres de l'OTAN s'empressent de toucher les « dividendes de la paix ».

LA France est une sorte d'exception. Le défilé du 14 juillet sur les Champs-Elysées, avec son fort déploiement militaire, a fait l'objet de commentaires étonnés ou ironiques dans plusieurs journaux des pays voisins, la presse d'outre-Rhin n'étant pas la dernière à brocarder le missile Hadès « qui vise l'Allemagne ».

Il est vrai que M. Mitterrand a lui aussi laissé prévoir une réduction, allant jusqu'au retrait total, des forces françaises en Allemagne. Un bon moyen de se distinguer des Britanniques serait de voir dans ses troupes moins une séquelle du statut d'occupation, comme c'est notamment le cas à Berlin, qu'un produit de l'étroite entente franco-allemande scellée par les accords de 1954, de 1963 et de 1966. Ce devrait être une raison de plus de concerter avec Bonn toute modification du dispositif en vigueur.

Lire nos informations page 5

M 0147 - 727 0 - 5,00 F



L'évolution des rapports Est-Ouest et les bouleversements en Union soviétique

M. Mikhaïl Gorbatchev décrète le désarmement des milices

Par un décret rendu public mercredi 25 juillet, M. Gorbatchev a donné quinze jours aux milices qui se sont créées en URSS pour rendre leurs armes aux autorités, faute de quoi les troupes pourront intervenir. Le décret concerne toutes les Républiques, mais vise d'abord l'Arménie, où les coups de main armés de différentes milices se sont multipliés ces derniers mois.

MOSCOU

de notre correspondant

Sans se référer explicitement au cas arménien, M. Gorbatchev a signé, mercredi 25 juillet, un décret déclarant illégales les milices armées et leur donnant un délai de quinze jours pour se dissoudre et remettre leurs armes aux autorités. Si les milices ne s'exécutent pas, le décret présidentiel prévoit l'intervention des troupes du ministère de l'intérieur et du Comité d'Etat à la sécurité (KGB) pour procéder à la confiscation des armes et des munitions. Il appartiendra au ministère soviétique de la défense d'assurer le stockage de l'arsenal, dérobé dans bien des cas lors d'attaques surprises des milices contre des dépôts d'armes. Le décret prévoit enfin le recours à l'armée soviétique au cas où l'action des milices devait présenter une *« menace pour la sécurité de la population et de l'Etat »*. Les autorités soviétiques ont déjà déploré à plusieurs reprises l'attitude ambiguë des responsables locaux arméniens, voire leurs connivences à l'égard des milices, qui ont parfois même réussi à s'emparer d'hélicoptères pour se rendre dans l'enclave à majorité arménienne du Haut-Karabakh, ou ailleurs en Azerbaïdjan pour des expéditions militaires contre des villages azéris. – (*Intérim.*)

Lire la suite page 4

Un groupe sud-africain vendra les diamants produits en URSS

L'URSS, l'un des premiers producteurs mondiaux de diamants, a signé, le mercredi 25 juillet à Genève, un accord avec le groupe minier sud-africain De Beers, qui contrôle la quasi-totalité du marché. Moscou concède à la filiale suisse du groupe la vente de sa production pour cinq ans. De Beers accorde à l'URSS une avance de 1 milliard de dollars.



Lire page 21 l'article d'ANDRE DESSOT.

Le Pérou à la dérive

En prenant ses fonctions, le président Fujimori, qui n'a pas beaucoup d'alliés dans la classe politique, trouve un pays ravagé par la gabegie et le terrorisme

LIMA

de notre correspondante

Alan Garcia s'en va ! Le soupir de soulagement de la population, à la veille de la transmission des pouvoirs du samedi 28 juillet, contraste avec la fièvre qui avait caractérisé son entrée en fonctions il y a cinq ans. A tort ou à raison, le jeune social-démocrate, qui, avec des accents messianiques, avait promis *« un avenir différent »*, est rendu responsable de la situation catastrophique que connaît le pays. Un défi lourd à relever pour le nouveau président Alberto Fujimori, dont le gouvernement d'« unité nationale » repose sur beaucoup de compromis et d'ambiguïtés.

Absence d'eau et d'électricité, flambée des prix, pénurie de médicaments et de denrées de première nécessité, attentats, délinquance... : contraints de lutter chaque jour un peu plus pour leur survie, les 23 millions de Péruviens ne se nourrissent plus ni de fausses promesses, ni de grandes illusions. C'est sans doute ce qui explique l'élection-surprise de ce technocrate énigmatique et « gris » qu'est Alberto Fujimori sur lequel ils ont jeté massivement leur dévolu pour... « sauver les meubles ».

Le Pérou sombre insensiblement dans le quart-monde : le pouvoir d'achat des salaires a diminué de plus de moitié et les Nations unies estiment que, si un tiers de la population se trouve déjà dans une situation de pauvreté critique, le dixième vit dans un état total d'indigence.

Dix ans de violence terroriste ont sans aucun doute contribué à la débacle actuelle : 20 000 morts, 20 milliards de dollards de dégâts matériels, et la paralysie partielle de la production. Jusqu'aux désastres naturels qui n'ont pas épargné le pays : une terrible sécheresse s'est abattue sur les Andes pendant la saison des pluies, 1 million de tonnes de denrées alimentaires ont été perdues, une partie du bétail a dû être sacrifié, et 2 millions de paysans ont été ruinés.

NICOLE BONNET

Lire la suite page 4

Miro chez lui

La rétrospective du peintre catalan à la Fondation Maeght est la plus belle exposition de l'été

SAINT-PAUL-DE-VENCE

de notre envoyée spéciale

Les artistes, qui ont l'œil, sont toujours les premiers à repérer ce qui cloche chez leurs confrères. Heureusement, ce qui va aussi. Si bien qu'après Giacometti disant de Miro qu' *« il ne pouvait pas poser un point sans le faire tomber juste »*, qu' *« il était si véritablement peintre qu'il lui suffisait de laisser trois taches de couleur sur la toile pour qu'elle existe et soit un tableau »*, il n'y a pas grand-chose à ajouter qui ne soit littérature. On peut tout de même s'y essayer à propos de la rétrospective de la Fondation Maeght, qui, elle aussi, tombe juste. Non seulement parce que le choix des tableaux est parfait, mais aussi, et ce n'est pas rien, parce que la peinture de Miro ne saurait trouver meilleur séjour que cette maison amie de Saint-Paul, dont l'architecte, Sert, était un familier du peintre, et du genre, comme lui, à s'accrocher à la terre, aux racines, pour mieux se pointer dans le bleu du ciel.

La Fourche et autres sculptures du jardin-labyrinthe de Miro, dont les pierres font partie de la Fondation, ses murs, ses ouvertures et son toit en accent tonique, ont toujours signalé cette complicité. On la redécouvre en mettant le pied dans les salles, où, en regard des peintures, et tout particulièrement de *la Ferme*, le Miro de Hemingway, le traditionnel sol de terre cuite n'a jamais paru aussi bien venu.

Devançant l'hommage que le Musée d'art moderne de New-York a prévu pour fêter le centenaire de la naissance du peintre (1893), Jean-Louis Prat, le maître de céans, a réuni une centaine de tableaux dont beaucoup, justement, venus des Etats-Unis, n'étaient pas sortis de leurs collections depuis longtemps, voire depuis qu'ils y étaient entrés, il y a quarante ans et plus. Des choses des années 20, de cette période cruciale au cours de laquelle le peintre se débarrasse de la terre qui lui colle encore aux semelles, se déleste du poids des formes que le cubisme ou le réalisme lui ont soufflées, fait le vide, découvre d'un pied léger le terrain de ses rêves.

Et beaucoup de choses des années 30, quand le peintre, capable de broyer plus de noir qu'on ne l'imagine, se laisse gagner par une armada de monstres terrifiants, d'une laideur obscène et cruelle, à la Jarry. Un passage de l'œuvre peu connu.

Tout ce qu'il faut pour deviner la complexité de la peinture de Miro est là. Sa fausse innocence, sa culture, sa richesse, sa dynamique. Pour montrer que le *« Miromonde »* – la formule est de Patrick Waldberg – ne s'est pas fait en un jour, qu'il est succession d'actes de naissance prémédités, sous des dehors spontanés. Pour nous rendre à l'évidence que c'est de la belle ouvrage, solide, durable, qui n'a pas pris une ride, pas un coup de vieux. Pour nous étonner. Et nous réjouir d'avoir affaire à une peinture de si bonne nature, pleine de vie, de joie, d'enseignement.

GENEVIÈVE BREERETTE

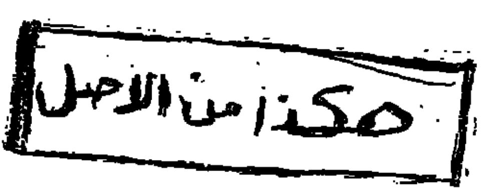
Lire la suite page 10

Un rapport alarmant sur l'« effet de serre »

Réunis par l'ONU, des experts internationaux publient un rapport alarmant sur les dangers de l'« effet de serre » dans les cinquante prochaines années : doublement de la concentration de gaz carbonique, élévation des températures et du niveau des mers, disparition d'espèces végétales et animales. Ils demandent que les gouvernements adoptent *« immédiatement des stratégies »*.

Lire page 7 l'article d'ELISABETH GORDON

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 160 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



Frissons fin de siècle

1889-1900

par Jean-Pierre Rioux

Les Russes sont à Paris !
La France
est dans tous ses états :
cadeaux, cortèges,
émotion.
Une alliance est née
entre la République
et un régime despotique.
L'Allemagne, elle,
fait la fine bouche
devant
les emprunts russes.
Paris en raffole.



Avant même l'alliance de 1894 entre les deux pays, la biscuiterie « franco-russe » Rousseau, de Reims, s'affiche en alphabet cyrillique.

ROGER-VIOLLET

9. Bons baisers de Russie

OCTOBRE 1893 est russe. Passionnément. L'escadre battant pavillon de l'amiral Avellan, conduite par le cuirassé *Empereur -Nicolas-Ier* et le croiseur *Pamiat-Azowa*, fait le 13 son entrée en rade de Toulon, où elle rend la politesse aux marins français venus l'honorer à Cronstadt en août 1891. Mouillée en avant de la ligne des navires français, elle est aussitôt assaillie par des milliers de visiteurs, fondant comme un vol de mouettes d'embarcations les plus incroyables, chargées à couler, pavoisées aux couleurs des deux pays. A terre, pour les festivités officielles, de la darse aux collines, c'est du délire, note le reporter de *l'Illustration* : «*Un immense courant électrique qui secoue ces milliers d'êtres humains et les unit dans les cris de* Vive la Russie! Vive le tsar! Vive l'amiral! ». Nonobstant la présence d'une nuée de pickpockets (dont la police affirme, coïncidence instructive, qu'ils sont tous enfants de la perfide Albion), et même si *la Croix* s'indigne qu'un bal de danseuses de l'Opéra ait tenu lieu de *Te Deum*, Toulon embrasse *« la flotte du miracle »* et son chef, *« ange de la délivrance »*.

Le 17, à Paris, les vingt-trois landaus découverts chargés d'officiers russes montés de Toulon auront du mal à se frayer un passage de la gare de Lyon au Cercle militaire, via la Bastille, les grands boulevards et l'Opéra. Une mer humaine, une profusion de drapeaux et de mâts vénitiens aux corbeilles odorantes, les omnibus et les tramways pris d'assaut et transformés en estrades improvisées, des milliers de chapeaux, de cannes et de mouchoirs agités pour que vive la chère Moscovie : Paris est tout entier derrière le jeune sous-officier qui tend respectueusement aux marins du tsar, sur un plateau d'argent, le pain et le sel de l'hospitalité française.

Une semaine de festivités va suivre, toujours avec grand concours de peuple. Les Russes en goguette auront été reçus à l'Elysée, auront soupé au Cercle des Mirlitons, pris le frais sous les palmiers du Jardin d'acclimatation, exploré les grands magasins du Louvre et les abattoirs de La Villette, traîné leurs bottes au château de Versailles, paradé dans une somptueuse retraite aux flambeaux à l'Hôtel de Ville et même, a-t-on dit pour les plus gradés d'entre eux, honoré quelques accortes pensionnaires des théâtres subventionnés. On les a couverts de cadeaux : en vrac, une *Paix armée* de Coutan, en réduction, offerte par la Ville, une Jeanne d'Arc venue d'Orléans, des bronzes de cheminée, un service à café commandé par les sociétés de gymnastique, un livre d'or lorrain et une horloge Louis XIV de deux mètres de haut exécutée par *« les jeunes prolétaires courageux »* du Patronage industriel des enfants de l'ébénisterie.

Le président Carnot sur la brèche, des édiles en queue-de-pie déroulant des discours fleuris, les Bourses pavoisées, partout ces foules en liesse : avec un brin de volontarisme orchestré, le mythe de l'amitié franco-russe a pris son élan, les voltairiens légers ont rencontré l'âme slave des bons Moscoves. Seuls protestent, *« hautement mais sagement »*, des socialistes qui n'apprécient guère *« le pourvoyeur de la Sibérie »* et dénoncent cette dilapidation des deniers publics *« pendant que la population ouvrière s'apprête à supporter les rigueurs de l'hiver qui s'annonce rigoureux » (sic)*. Dans l'ombre, une poignée d'anarchistes enrage. Mais, déferlante, c'est une joie profonde qui domine. La France sort de son isolement, l'alliance va consolider la paix : *« Le char pacifique qui s'est envolé dans les cintres de l'Opéra n'est pas une vaine allégorie »*, note Clemenceau dans *la Justice*. Certains finauds estiment même que là-bas, chez ces moujiks, un Eldorado s'ouvre à l'ardeur gauloise.

La province n'est pas en reste sur Paris : soixante-seize manifestations, 300 000 personnes prenant les trains d'assaut pour partir saluer les Russes dans la capitale. On a vendu des tonnes de bijoux à la russe dans la sciure, des kilomètres de jarretières impériales, des milliers de toques, de cravates et d'élixirs hardiment slavisés, tous marqués de l'aigle déployée à deux têtes.

Vaudevilles, chansons des rues, concours de poésie, hymnes militaires et chants des isbas joués dans les kiosques à musique, lectures émues de Tolstoï et de Pouchkine, rien n'a manqué. La presse a multiplié les reportages pittoresques, et *le Petit Parisien* de Dupuy a particulièrement bien aidé le gouvernement en collationnant les souscriptions et en organisant maintes manifestations, même si l'on soupçonne que les frais de publicité du nouvel emprunt du gouvernement russe, opportunément lancé en Bourse huit jours avant les festivités, ont donné un peu plus de vaillance doublement cocardière aux canards à un sou.

A Cronstadt, on avait brisé la glace : cette fois, *« on a fait bouillir l'eau »*. La soupe franco-russe est chaude, au feu vif de l'opinion publique : Alexandre III signe, le 15 décembre 1893, une convention militaire entre les deux pays, négociée depuis août 1892 et toujours en souffrance. Le rythme est pris de ces «journées triomphales» qui scanderont le cours de l'alliance entre l'autocratie et la République. Nicolas II, fraîchement couronné, entretient à Paris un nouvel accès de russomanie en 1896, laissant dans son sillage un pont en construction, sur la Seine, qui recevra le nom de son père, et une chanson qui fait fureur : *Elle s'est fait choper par un Russe!* Félix Faure lui rend la politesse l'année suivante par une visite officielle aussi chamarrée, à Cronstadt et à Pétersbourg.

Une foule de journalistes l'accompagnent : ils font découvrir l'espace russe à leurs lecteurs. Gaston Leroux notamment, qui «couvre» pour *le Matin* le périple du *« président vêtu de noir dans la Russie dorée »*. M. Faure, note-t-il, s'est certes bourgeoisement présenté en pardessus devant le tsar. Mais quel enthousiasme! Les marchands ont vendu quantité de médailles pieuses à l'effigie du président laïc et *« la police russe s'attendait si peu à ce que le petit peuple prît tant de plaisir à crier de compagnie pendant deux jours, qu'elle n'avait pas eu assez de précautions et qu'il a fallu taper ferme le long de la perspective Nevsky »*. Oui, fascinant pays *« éternellement prostré devant la guipure d'or de ses icônes, peuple loin de nous de mille ans et que le tsar a fait notre frère »!*

Cette fraternité soudaine, à dire vrai, c'est l'alliance contre nature de l'eau et du feu. Seule république en Europe au milieu de monarchies fortes, héritière des droits de l'homme et de la grande nation révolutionnaire émancipatrice des opprimés, la France des opportunistes ne peut par principe avoir aucune indulgence, aucune appétence, même lointaine, pour un régime autoritaire qui pourchasse avec tant de férocité les amis de la liberté, qui piétine les Polonais, peuple les bagnes et entretient l'obscurantisme. De son côté, Alexandre III, dont le père a été assassiné par des terroristes, hait toute révolution et considère la forme française de gouvernement comme une *« pourriture »*. Pourquoi diable, dira-t-on, se sont-ils donc rencontrés?

L'affaire avait été engagée en 1891, à petits pas prudents des deux diplomaties aux aguets. Car le départ de Bismarck, l'année précédente, a modifié la donne : le fougueux Guillaume II flirte un temps avec la Grande-Bretagne, refuse de proroger le traité dit «de réassurance» qui unissait les trois empereurs de Berlin, Vienne et Pétersbourg, ne dissimule plus son ambition d'étendre l'influence allemande jusqu'aux détroits. Il fonde sa politique extérieure sur une triple alliance autrement cohérente, la Triplice, entre l'Italie, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne. Voici donc les Russes en état d'apesanteur internationale, au moment précis où ils comptent tant sur les capitaux européens pour moderniser leur pays.

La France, pour sa part toujours hantée par la Revanche, souffre en silence depuis 1871 de son total isolement en Europe, rendu plus insupportable à cette heure par le réveil de ses appétits expansionnistes, dont la construction d'un vrai empire colonial depuis le temps de Jules Ferry est le révélateur et l'aliment. Ces deux puissances isolées ne pouvaient donc que chercher à s'unir. Elles vont glisser le coin d'une coalition de leurs intérêts dans le bois encore tendre de la grande Allemagne dont rêve visiblement le jeune Kaiser.

PÉTERSBOURG lança le premier message de sympathie vers la fin de 1890, quand fut perçu le revirement de Berlin : *« L'accord intime entre la France et la Russie est nécessaire pour maintenir en Europe une juste pondération des forces »*. En 1891, le tsar décore Sadi Carnot de la croix de Saint-André; on active les ambassades; on glisse sur quelques incidents mineurs, pogromes assez voyants contre les juifs de l'Empire ou réticences de la banque Rothschild, soutenue par Paris, à placer désormais sans broncher les emprunts des massacreurs. Inquiets du renouvellement solennel d'une Triplice à laquelle Londres fait, en outre, des yeux assez doux, les deux gouvernements poussent les feux : la flotte française visite Cronstadt, un accord militaire est conclu par les états-majors à l'été de 1892. Russes et Français se porteront automatiquement secours si l'un des deux peuples est agressé par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie; l'alliance «de revers» semble acquise.

Une maladresse du gouvernement de Berlin, qui ouvre alors une guerre des tarifs contre les exportations russes de blé et obtient de nouveaux crédits militaires pour lutter éventuellement «sur deux fronts», met fin aux longues hésitations du tsar, impressionné en outre par l'enthousiasme de l'accueil réservé à ses marins à Toulon et à Paris. En janvier 1894, l'alliance franco-russe est rendue officielle. Elle rééquilibre l'Europe, libère les appétits et accroît les énergies des deux partenaires. Mieux : elle durera, contre vents et marée, jusqu'en 1917.

ET la finance, dans tout cela? Et ces emprunts russes dont on évoque le souvenir aujourd'hui encore à l'oreille de M. Gorbatchev? Les historiens, enfin débarrassés des billevesées léninistes sur l'irrésistible ascension en ce temps-là des forces impérialistes aux ordres du capital financier, ont sur ce point une religion ferme. L'ardeur capitaliste, il est vrai, a précédé l'amitié diplomatique. Mais rien ne démontre qu'elle en ait été le prétexte impérieux, le point d'appui le plus solide ou le moteur caché. Cette entente cordiale connut trop de palinodies financières, trop de jolis coups manqués, trop d'initiatives proprement politiques, trop de vrais cris de joie aussi chez ces deux nations qui se découvrent un instinctif accord intime, pour qu'on puisse la réduire à une besogneuse satisfaction solitaire des *« tondeurs de coupons »* et des rois du rail, de la mine ou de la banque.

Toutefois, c'est bel et bien une guerre de tarifs douaniers entre grands agrariens prussiens et exportateurs ukrainiens, une faim nouvelle de capitaux pour lancer le grand bond en avant de l'économie germanique, qui ont entretenu dès 1887 une bouderie de l'Allemagne devant les emprunts russes. Paris, où l'on ne négociait guère que des titres de conversion souscrits auparavant à Londres, Francfort, Berlin ou Amsterdam, où les banquiers rêvaient de goûter enfin au cœur du gâteau, où les espoirs du Panama s'écroulent, Paris qui regorge de capitaux en attente, va hardiment prendre le relais de Berlin comme plaque tournante en Europe pour le placement des fonds d'Etat, puis pour l'investissement direct dans des entreprises russes. Le 10 décembre 1888, tenus en haleine par la presse, fermement conseillés par leurs banques, les épargnants français ont fait un triomphe à un emprunt du tsar : il est placé à 86 % dans l'Hexagone. Le déplacement du marché financier allait bien dans le sens de l'alliance.

Après ce premier succès et jusqu'en 1894, la somme des capitaux français investis en Russie sera presque multipliée par trois, passant de 1,4 à 4,5 milliards de francs-or; elle sera de 7 milliards en 1900 et de 12,3 milliards en 1914. Avec, tout au long, un déséquilibre marqué entre l'achat massif de fonds publics, jugés bien plus rentables que la rente de l'Etat français à 3 %, et les investissements directs dans la métallurgie lourde de Moscou ou de l'Oural, les chemins de fer, les mines de charbon du Donetz ou de fer à Krivoï-Rog et les banques en Russie même. Il y eut bien une exportation des capitaux *« consciente et organisée »*, comme l'a démontré René Girault. Elle suit la pente du profit facile et livre le «Far East» de l'Europe à l'épargnant de Nogent-le-Rotrou ou de Montélimar. Rien ne démontre que tout cet argent envolé là-bas ait fait défaut à l'économie française, qui témoigne alors au contraire d'une santé prometteuse. Et surtout, argument suprême, la poigne du tsar de toutes les Russies garantissait une inépuisable rentabilité aux avances de fonds que lui consentaient tant de fervents républicains.

Prochain épisode
Messieurs
les ronds-de-cuir

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».
- **Jeudi 26 juillet** : *Bons baisers de Russie.*
- **Vendredi 27 juillet** : *Messieurs les ronds-de-cuir.*

Pour en savoir plus

► *Emprunts russes et investissements français en Russie (1887-1914)*, de René Girault, A. Colin, 1973.

► *L'Expansion (1881-1898)*, de Pierre Guillen, Imprimerie nationale, 1985.

► *De Kronstadt à Khrouchtchev. Voyages franco-russes (1891-1960)*, Jacques Kayser, A. Colin, 1962.

► *Leurs figures*, de Maurice Barrès, Plon 1901, et Le Livre de Poche.

ÉTRANGER

Amorce de détente dans le Golfe à l'ouverture de la conférence du cartel des pays producteurs de pétrole

Amorce de détente dans le Golfe

Irakiens et Koweïtiens vont se rencontrer pour tenter de régler leurs différends

Début de détente dans la crise irako-koweïtienne : à l'issue de sa tournée de médiation dans le Golfe, le président égyptien Hosni Moubarak a annoncé, mercredi 25 juillet, qu'une rencontre entre les dirigeants de Bagdad et de Koweït aura lieu, samedi ou dimanche, à Djedda, en Arabie saoudite, en vue de régler leurs différends.

M. Moubarak a déclaré que le président irakien Saddam Hussein n'avait *« aucune intention d'attaquer le Koweït ou toute autre partie »* et que les deux pays étaient convenus de faire cesser leurs attaques réciproques par voie de presse, à partir de jeudi. Le président Moubarak a également assuré que l'Irak n'avait pas envoyé de renforts militaires à sa frontière avec le Koweït et que *« les troupes qui s'y trouvaient étaient dans ce secteur depuis longtemps »*.

Le chef de l'Etat égyptien a ajouté que la rencontre de Djedda réunira *« seulement l'Irak et le Koweït »*. *« Les deux parties devront faire preuve de souplesse »* pour *« éviter l'intervention de forces étrangères »*, a encore dit M. Moubarak, estimant que *« plusieurs rounds de négociations seraient nécessaires »*. Indiquant qu'une *« solution de compromis peut être trouvée »*, il a exclu l' *« idée d'un arbitrage entre les deux pays »*.

M. Moubarak a souligné d'autre part que les manœuvres communes entre les Etats-Unis et les Emirats arabes unis *« se déroulent loin des frontières »*. *« J'appelle les Etats-Unis à éviter toute escalade pour qu'ils ne compliquent pas la situation entre deux Etats arabes frères et voisins. »* De son côté, Abou-Dhabi, tout en soulignant qu' *« aucune manœuvre ou exercice militaire »* ne se déroulait actuellement entre ses forces et celles des Etats-Unis, a affirmé que les indications fournies à ce propos par Washington avaient trait à *« un programme de formation technique »*.

L'Irak avait réagi vivement à l'annonce de ces manœuvres militaires conjointes, affirmant que les Emirats sont susceptibles de *« glisser vers la trahison »*. Mercredi, le président Saddam Hussein a reçu l'ambassadeur des Etats-Unis à Bagdad, Mme April Glaspie, en présence du chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz. – *(AFP.)*

L'OPEP hésite sur un changement de stratégie

C'est dans une atmosphère *inquiète que s'est ouverte*, jeudi 26 juillet, une conférence de l'OPEP, dont la plupart des observateurs pensent qu'elle pourrait *marquer un tournant* majeur dans l'histoire du cartel. Orchestrée par l'Irak ces deux dernières semaines, la reprise *en main de l'organisation par les « durs » pourrait en effet, si elle* se confirme, marquer la fin des prix bas du pétrole dont l'Occident profite depuis 1986.

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

« L'Irak aura marqué cette réunion qui pourrait être l'amorce d'un processus d'augmentation graduelle des prix du brut à 20, 22, 23,25 dollars par baril », notait, à la veille de la réunion, M. Nourredine Aït Laoussine, président de la société d'études Nalcosa et ancien directeur de la Sonatrach algérienne.

De fait, alors que sur les marchés internationaux, les cours après leur envolée des jours précédents, s'effritaient de quelques cents, reflétant l'incertitude des opérateurs sur la situation politique dans le Golfe, il ne faisait guère de doute dans les couloirs de l'Hôtel Intercontinental que Bagdad avait d'ores et déjà gagné sur l'essentiel : le relèvement durable des cours réels du brut.

Déjà acquise sur les marchés, *cette hausse devrait être consolidée au cours de cette réunion par deux décisions. Par la fixation d'un plafond de production étroit jusqu'à la fin de l'année, d'une part.* Et par un relèvement du prix minimal de référence de l'OPEP, fixé depuis décembre 1986 à 18 dollars le baril et qui constitue un indicateur vital pour les opérateurs, d'autre part.

Relèvement du prix de référence

L'adoption d'un nouveau plafond de 22,5 millions de barils/jour, supérieur à celui fixé officiellement pour le premier semestre, mais inférieur de près d'un million de barils/jour à la production réelle, et susceptible d'être concrètement respecté, compte tenu des pressions exercées par l'Irak sur les indisciplinés – Koweït et Emirats arabes unis – semble en effet faire l'objet d'un large consensus. Compte tenu de la *demande prévue d'ici à la fin de l'année, ce plafond devrait permettre de maintenir durablement les cours à 18 dollars, voire au-delà* pendant l'hiver, lorsque la consommation est la plus forte.

Le principe d'un relèvement du prix de référence du cartel semble lui aussi acquis, aucun pays, pas même le Koweït, ne contestant officiellement cette décision. Reste à savoir de combien. C'est là que le bât blesse. Car si tous les pays, y compris l'Arabie saoudite, semblent prêts à accepter le nouveau prix de 20 dollars suggéré par l'Iran il y a quelques semaines, personne sauf la Libye ne suit l'Irak qui réclame un prix de 25 dollars au minimum. *« C'est totalement irréaliste. Ils ne comprennent rien au marché »*, assurait un délégué saoudien.

De fait, il semble peu probable, compte tenu de la demande et de la production prévue que le marché puisse augmenter rapidement à ce niveau, sauf sous la pression d'événements exceptionnels comme une nouvelle escalade militaire dans le Golfe. Et l'Irak, applaudi en coulisses par la plupart des délégations pour l'efficacité avec laquelle il a remis au pas le Koweït et les Emirats arabes unis et redressé les cours, risque fort sur ce point de se retrouver isolé.

La leçon des années 80

Sauf exception, la plupart des pays membres du cartel ont en effet compris la leçon des années 80. Tous, y compris l'Iran et l'Algérie, sont désormais persuadés qu'il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or en augmentant trop vite les cours de l'or noir, sous peine de casser définitivement le marché. *Une hausse limitée, en douceur, suivant l'évolution de la demande, paraît préférable à une envolée brutale qui aurait pour effet de relancer les énergies concurrentes et les économies d'énergie.*

Favorables à un relèvement progressif, la plupart des délégations s'interrogent donc sur les intentions réelles de Bagdad en tentant d'imaginer des solutions de compromis autour d'un prix légèrement supérieur à 20 dollars mais inférieur aux 25 dollars par baril réclamés par l'Irak. D'ores et déjà, une victoire pour les « durs » si on songe à la situation qui prévalait il y a quelques semaines, alors que les cours oscillaient autour de 14 dollars, sans espoir apparent de redressement rapide.

Et un test pour l'OPEP, désormais placé devant un choix décisif : soit poursuivre la politique de prix modérés et réalistes menée depuis maintenant quatre ans, sous la houlette de l'Arabie saoudite, quitte à relever progressivement son niveau de référence. Soit s'engager derrière l'Irak vers une nouvelle escalade des cours, en prenant le risque de casser la reprise de la demande mondiale...

VÉRONIQUE MAURUS

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : après les arrestations de guérilleros de l'ANC

M. Mandela nie l'existence d'un complot contre le gouvernement

Le vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, a vivement rejeté les accusations de complot contre le gouvernement visant aussi bien son organisation que le Parti communiste sud-africain (SACP) de M. Joe Slovo.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Au cours d'une conférence de presse, mercredi 25 juillet, M. Mandela, plus nerveux qu'à l'accoutumée, a qualifié ce qui avait été publié sur cette affaire de *« propos infondés »*. Il a fait référence à une conversation téléphonique du ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok, le 21 juillet, et a indiqué que les déclarations du ministre ne correspondaient pas du tout à ce qu'il avait retrouvé dans la presse. *« Toutes ces histoires de complot qui visent à discréditer l'ANC viennent de la presse et de personne d'autre »*, a-t-il déclaré.

M. Mandela s'est montré solidaire du chef d'état-major d'Umkhonto we Sizwe (la lance de la nation), le bras armé de l'ANC, M. Chris Hani, qui avait récemment dit que l'ANC pourrait être amené à s'emparer du pouvoir, déclenchant une vive réaction du président de la République et de l'extrême droite. *« Je n'ai pas à répudier qui que ce soit, car il n'y a pas de complot »*, a souligné le dirigeant nationaliste avant de réaffirmer que *« le comité national exécutif (NEC) et tous les membres de l'ANC sont unanimes sur la question de travailler avec le gouvernement pour arriver à établir la démocratie dans ce pays »*.

Il a cependant reconnu qu'au sein de l'ANC il n'était *« pas évident de prendre des décisions qui parviennent rapidement jusqu'à chacun de ses membres »*, et notamment *« les hommes d'Umkhonto we Sizwe que nous avions déployés dans le pays avant les entretiens de Groote Schuur et qui sont toujours en place »*.

Boycottage des commerces blancs

Cependant, M. Mac Maharaj, membre du NEC et d'Umkhonto we Sizwe, a été arrêté à son domicile au cours de la nuit de mercredi à jeudi. M. Maharaj, cinquante-deux ans, est également un des dirigeants du Parti communiste. Il avait regagné récemment l'Afrique du Sud à la suite de la loi d'amnistie dont a bénéficié l'ANC.

Le NEC, qui s'est réuni, lundi et mardi à Johannesburg, a rendu publique la composition de la délégation qui rencontrera le gouvernement le 6 août prochain à Pretoria. M. Mandela a énuméré ce que l'ANC considère être les derniers obstacles aux négociations : *« Le retour des exilés politiques, la libération des prisonniers politiques, la fin des procès politiques, la levée de l'état d'urgence dans sa totalité et l'abrogation des législations répressives. »* Il a rappelé que la levée de ces obstacles était la condition préalable *« non pas à l'abandon de la lutte armée »* mais à *« une suspension des hostilités. »*

D'autre part, au cours de la même conférence de presse, l'ANC a annoncé le début, vendredi, d'un boycottage des commerces tenus par les Blancs, dans l'est de la province du Transvaal. Cette opération devrait durer jusqu'au 29 août, à l'exception de huit villes particulièrement liées aux mouvements d'extrême droite qui devraient être touchées jusqu'au 12 septembre.

L'ANC entreprend cette action pour faire pression sur le gouvernement afin d'obtenir *« la poursuite en justice des militants néonazis, l'abrogation de la loi sur les armes et les munitions qui autorise les milices blanches à s'armer, un seul conseil municipal pour Blancs et Noirs vivant dans les mêmes communes, et l'élection d'une assemblée constituante »*. Les commerçants blancs de la région ont d'ores et déjà prévu d'empêcher les grossistes d'alimenter directement les détaillants des ghettos noirs et de mettre leurs employés en « vacances » sans salaire.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

ALGÉRIE

Un ministre de la défense est nommé pour la première fois depuis 1965

Le président Chadli Bendjedid a procédé, mercredi 25 juillet, à un remaniement gouvernemental en nommant neuf nouveaux ministres, parmi lesquels le général Khaled Nezzar qui s'est vu confier le portefeuille de la défense. C'est la première fois, depuis le renversement de M. Ahmed Ben Bella en juin 1965, qu'une personne autre que le chef de l'Etat lui-même, est titulaire de ce poste. Conformément à la Constitution, M. Chadli demeure commandant en chef des forces armées.

Promu le 5 juillet au rang de général-major, le grade le plus élevé dans l'armée algérienne, le nouveau ministre assumait, depuis novembre 1988, le poste de chef d'état-major de l'armée après avoir eu en charge le commandement des forces terrestres. Le général Nezzar, cinquante et un ans, avait rejoint les rangs de la révolution en 1958 après avoir déserté l'armée française. Apprécié pour sa *« rigueur morale »*, il avait fait, en 1964, un stage à l'académie militaire Frounzé en Union soviétique et avait suivi en France, onze ans plus tard, les cours de l'Ecole supérieure de guerre. Le général Mustapha Chelloufi, *« appelé à d'autres fonctions »*, quitte son poste de secrétaire général à la défense. Il avait été récemment la cible des islamistes après avoir déclaré qu'il ne leur permettrait pas d'utiliser la démocratie pour arriver au pouvoir.

Les ministres des affaires étrangères, de l'économie et de l'intérieur, MM. Sid Ahmed Ghozali, Ghazi Hidouci et Mohamed Salah Mohammedi, conservent leur portefeuille. En revanche, M. Hedi Khediri quitte le gouvernement et cède son poste de ministre des transports à M. Hacene Kahlouche, ancien ministre de l'industrie. – *(AFP.)*

ZAMBIE

Le président Kaunda reporte le référendum sur le multipartisme

Le président Kenneth Kaunda a annoncé, mercredi 25 juillet, au cours d'une conférence de presse, qu'il ferait libérer tous les prisonniers politiques et lever le couvre-feu imposé dans la province de Lusaka après les émeutes du mois dernier. Mais il a aussi annoncé le report, en août 1991, d'un référendum prévu pour le 17 octobre prochain, sur la question du rétablissement du pluripartisme, afin de mettre à jour les listes électorales.

« J'envoie un puissant message d'amour à ceux qui m'insultent, moi et mes collègues, pour qu'ils arrêtent, a déclaré le président Kaunda. *Nous devons prendre un nouveau départ, d'où la nécessité de pardonner, de se rassembler à nouveau. »* Faisant une concession de taille à ses adversaires politiques, il a précisé qu'il ferait libérer l'ancien juge de la Cour suprême, M. Edward Shamwana, condamné, en 1980, à la réclusion à perpétuité pour complot. – *(AFP.)*

LIBÉRIA

La CEE lance un « appel pressant » à l'arrêt des combats

La Communauté européenne a lancé, mercredi 25 juillet, un *« appel pressant »* à l'arrêt des combats. Les Douze déclarent appuyer *« les efforts de tous ceux qui œuvrent pour ramener la paix »* au Libéria. Auparavant, le pape Jean-Paul II avait lancé un nouvel appel dans ce sens. Le président Samuel Doe, qui vit retranché dans sa résidence officielle, a rencontré plusieurs membres du corps diplomatique, dont l'ambassadeur des Etats-Unis. Au cours d'une conférence de presse, M. Paul Allen Wie, le ministre de l'information par intérim, a confirmé que le chef de l'Etat n'avait pas l'intention de partir. *« Il croit que cela vaut la peine de mourir pour son pays »*, a-t-il dit.

Les rebelles se sont retirés du centre de Monrovia après avoir tiré, depuis la mer, sur la résidence du président Doe. Il est difficile de savoir s'ils se sont regroupés pour lancer un nouvel assaut ou si cette incursion n'a été qu'un raid tactique. Les affrontements entre maquisards pourraient retarder leur avance. – *(Reuter.)*

□ **Vers un retour au sein du Commonwealth ?** – Le nouveau secrétaire général du Commonwealth, M. Emeka Anyaku, a indiqué, mercredi 25 juillet à Londres, qu'il aimerait voir, au cours de son mandat de cinq ans, l'Afrique du Sud revenir au sein de l'organisation. Pretoria avait quitté le Commonwealth il y a presque trente ans après l'instauration de l'apartheid. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : libération du porte-parole du mouvement islamiste.** – L'interpellation de M. Ali Laaridh, porte-parole du mouvement islamiste Ennahadh, n'aura duré qu'une quinzaine d'heures (*le Monde* du 26 juillet). M. Laaridh a pu, mercredi 25 juillet, regagner son domicile, qui a été placé sous surveillance policière. Selon ses proches, il lui a été signifié que des poursuites judiciaires seraient engagées contre lui et qu'il aurait à répondre de diffamation, de diffusion de fausses nouvelles et d'incitation à la violence. – *(Corresp.)*

□ **ETHIOPIE : l'ONU critique les rebelles d'Erythrée.** – Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a critiqué sévèrement, mercredi 25 juillet, les rebelles du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), qui ont refusé de laisser accoster un navire affrété par l'ONU dans le port de Massaoua. *« La suspension de cette mission signifie que les populations de l'Erythrée, touchées par la famine et la guerre, seront privées d'une assistance humanitaire essentielle pour leur survie »*, a-t-il déclaré. Le gouvernement américain a également dénoncé le *« comportement irresponsable et inexplicable »* du FPLE. – *(AFP.)*

□ **ZIMBABWE : libération du dernier détenu politique.** – Un Sud-Africain, M. Leslie Johannes Lesia, cinquante-trois ans, emprisonné sans jugement depuis trois ans au Zimbabwe, a été libéré, mercredi 25 juillet, quelques heures avant l'expiration de l'état d'urgence, supprimé après vingt-cinq ans. Il avait été arrêté après une tentative d'assassinat d'un membre du Congrès national africain. Il était le dernier détenu politique au Zimbabwe. – *(AFP.)*

ASIE

La situation entre les deux Corées

Les représentants de Pyongyang et de Séoul auront des contacts début septembre

Les premiers ministres des deux Corées se rencontreront du 4 au 7 septembre à Séoul puis, une seconde fois, du 16 au 19 octobre à Pyongyang, a-t-on annoncé officiellement, jeudi 26 juillet, dans la capitale du Sud.

TOKYO

de notre correspondant

Une délégation nord-coréenne, composée de cinq personnes et accompagnée de dix journalistes, qui devait se rendre jeudi 26 juillet dans le Sud pour quarante-huit heures, a été retenue à Panmunjom en raison d'obstacles concernant les conditions de voyage et le lieu d'une rencontre prévue avec des dissidents sud-coréens. Cette délégation devait surtout négocier la participation de citoyens du Sud à un meeting « pan coréen » organisé du 13 au 15 août dans la partie nord de Panmunjom. *« Compte tenu des circonstances, il est fort possible que les délégués nord-coréens ne puissent pas franchir la frontière »*, a commenté M. Song Han-ho, le chef des négociateurs sud-coréens.

Cette affaire illustre le « pas de deux » complexe, fait d'approches et de retraits, surenchère de gestes de bonne volonté et de rejet de propositions qualifiées de propagandistes par l'autre partie, par lequel les deux Corées s'engagent dans un dialogue encore limité en vue de l'ouverture de l'une des frontières les plus hermétiques et les mieux gardées du monde. Depuis l'armistice de 1953, il n'y a plus aucun contact entre les deux pays et, de part et d'autre d'une zone démilitarisée séparant deux pays, théoriquement toujours en guerre, sont stationnées deux armées.

Une seule condition acceptée

Bien que la proposition, lancée vendredi par le président sud-coréen Roh Tae-woo, d'autoriser le libre passage entre les deux pays pendant une durée de cinq jours ait été rejetée quelques heures plus tard par Pyongyang comme un *« geste de propagande décevant »* (*le Monde* du 21 juillet), les autorités nord-coréennes n'ont pas complètement refermé la porte, avançant quatre conditions : destruction du « mur » que le Sud aurait construit au milieu de la zone démilitarisée ; abolition de la loi sur la sécurité nationale, libération des Coréens du Sud condamnés ces derniers mois pour s'être rendus au Nord et autorisation pour certains dissidents de participer au grand meeting « pan coréen » du 15 août.

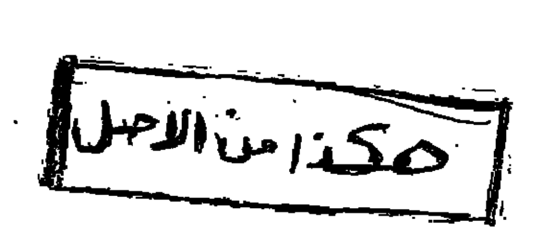
Au cours d'une conférence de presse, lundi 23 juillet, le ministre sud-coréen chargé de la réunification, M. Hong Sung-chul, a déclaré que son gouvernement était prêt à négocier l'ouverture temporaire de la frontière à Panmunjom pour que certains de ses concitoyens puissent participer au meeting « pan coréen ». M. Hong a précisé que le Sud était également favorable à l'organisation d'une marche en faveur de l'unification du mont Paekdu, au nord, non loin de la frontière chinoise, jusqu'au mont Halla, volcan éteint de l'île de Cheju, à l'extrémité sud de la péninsule. La participation de dissidents sudistes au meeting « pan coréen », proposé par la Corée du Nord il y a deux semaines, avait été alors rejetée par les autorités du Sud.

Jusqu'à présent, seule la quatrième condition posée par Pyongyang à un approfondissement du dialogue, a donc été acceptée par Séoul. En ce qui concerne le « mur », le ministre de la défense du sud, M. Lee Sang-hoon, a déclaré lundi au cours de la conférence de presse de son collègue chargé de la réunification, qu'il s'agissait d'une rangée de chars alignés sur une trentaine de kilomètres (la frontière court sur 250 km). Il a proposé au Nord d'inspecter cette barrière de blindés, mais il a ajouté que le Sud se réservait le droit de mettre sur le tapis la question de la découverte de quatre tunnels sous le 38e parallèle que les autorités de Pyongyang auraient fait creuser en vue d'une invasion de la partie sud de la péninsule.

Les deux autres conditions préalables à la négociation d'une véritable ouverture de la frontière sont plus délicates : si la libération des dissidents en prison est toujours possible, l'abrogation de la loi sur la sécurité nationale semble plus difficile. Mais l'annonce des dates des rencontres des premiers ministres marque, évidemment, un pas en avant.

PHILIPPE PONS

□ **HONGKONG : ruée sur les passeports.** – Des dizaines de milliers de gens ont envahi, mercredi 25 juillet, les locaux des services d'immigration dans l'espoir de pouvoir devenir sujets britanniques. Londres a accepté d'octroyer la nationalité britannique à cinquante mille familles (soit deux cent vingt-cinq mille personnes, sur quelque cinq millions de Hongkongais). Le dernier délai, pour le dépôt des dossiers, avait été fixé à mercredi minuit. – *(AP.)*



هكذا من الاصل

AMÉRIQUES

Le Pérou à la dérive

Suite de la première page

Depuis, la survie est assurée, tant bien que mal, surtout grâce à la charité internationale.

L'Etat est sans ressources. Les réserves sont épuisées. Les principales entreprises publiques enregistrent un déficit de près de 3 milliards de dollars, *un montant égal aux exportations. Les recettes fiscales effectivement encaissées sont tombées de 12 % à 4 % du PIB.* Seul expédient, le recours continu à la planche à billets. A ce niveau-là, les chiffres perdent toute réalité : 70 % de taux d'inflation pour le mois de juillet, un peu plus de 1 000 000 % en cinq ans!

Et le poids du service de la dette n'explique pas à lui seul l'étranglement financier du Pérou. Dès sa prise de pouvoir, Alan Garcia avait suspendu le remboursement des créances pour canaliser ses devises vers la relance de la production (celles-ci furent dilapidées pendant les deux premières années). Conséquence de cette politique de confrontation avec le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement, les apports d'argent frais furent suspendus, et le pays placé au banc de la communauté financière internationale.

Le Pérou court à présent le risque de se voir expulser du FMI, et de subir un embargo sur ses exportations. Une douzaine de banques commerciales internationales, qui cherchent à recouvrer des créances pour un montant de 3 milliards de dollars, lui ont intenté un procès. *Ce sont là deux des mines, semées par Alan Garcia, qui risquent d'exploser dès la passation des pouvoirs.*

Conscient du danger, Alberto Fujimori, avant même d'être proclamé officiellement président élu, a fait des travaux d'approche pour la réinsertion du pays dans le système financier international. Sous les auspices du secrétaire général des Nations unies, son compatriote Javier Perez de Cuellar, il a pu rencontrer à New-York, fin juin, les présidents du FMI, de la Banque mondiale et du BID.

Groupe d'appui informel

Un groupe d'appui informel a été créé pour servir de pont entre les créanciers et le futur régime. Mais les pressions de ce groupe ont été trop fortes : non content de dicter un drastique programme d'ajustement économique, il aspirait, de surcroît, à imposer l'équipe qui l'appliquerait. Des conditions inacceptables pour M. Fujimori, élu justement par près des deux tiers des Péruviens parce qu'i s'opposait à la politique choc proposée par son adversaire.

Le groupe d'appui de New-York a démissionné lorsqu'il a appris la désignation de Juan Carlos Hurtado Miller, un populiste de centre-droit, comme chef du gouvernement et ministre de l'économie.

« *Notre but est de stabiliser l'économie en un an et demi*, a fait savoir immédiatement Hurtado Miller. *Il ne peut y avoir de thérapie de choc parce que 8 millions de Péruviens n'auraient littéralement plus rien à manger le jour suivant... L'élimination des subventions doit être progressive, et se faire de façon parallèle à la mise en place de programmes d'assistance alimentaire...* »

Le ministre de l'économie devra néanmoins corriger des distorsions de prix et de tarifs des services d'entreprises publiques trop excessives. Mesures qui ne manqueront pas de provoquer un tollé, des syndicats, des parlementaires de centre et de gauche, et des onze gouvernements régionaux récemment élus.

Danger pour la démocratie

Bien qu'Alberto Fujimori ait remporté les élections avec le meilleur score jamais obtenu par un candidat à la présidence du Pérou, il paraît privé de tout appui structuré . Son mouvement, Cambio 1990, de création récente, n'est qu'un rassemblement ambigu et hétéroclite de personnalités qui avaient été rejetées par les partis traditionnels. La victoire a eu, sur lui, un effet centrifuge. Plusieurs factions, dont l'entourage universitaire de l'ingénieur agronome, et les *protestants*, se disputent des *miettes de pouvoir*. C'est sans doute pour cette raison qu'aucun de ses membres ne figure au cabinet.

La *représentation* parlementaire de Cambio 1990 n'est que la troisième *force* au sein des deux Chambres, derrière la coalition de droite et l'APRA, et elle est dominée par la faction protestante. L'APRA et la gauche, qui avaient demandé à leurs électeurs d'appuyer la candidature Fujimori au deuxième tour, ont précisé que leur décision n'était pas un chèque en blanc pour le futur régime. Elle le sera d'autant moins que le président élu a affiché des options de technocrate indépendant, « *plus proches de celles défendues par Mario Vargas Llosa que par Alan Garcia* ». Néanmoins, la droite semble désireuse de lui faire payer bien cher son triomphe sur l'écrivain, en prenant pour argument que le verdict des urnes la place automatiquement dans le rôle d'opposition.

Le *pouvoir* législatif, véritable tour de Babel, est d'entrée hostile au futur régime. Et l'*exécutif* est bien loin d'avoir produit un cabinet d'unité nationale comme le futur chef de l'Etat le souhaitait. L'atout majeur de M. Fujimori semble tenir à la prise de conscience nationale du danger encouru par la démocratie. Sur un terrain miné par la crise économique et la subversion, seule la peur d'une explosion violente et imminente peut obliger ses adversaires à cette concertation qui semble être le maître mot du futur chef de l'Etat.

NICOLE BONNET.

□ **HAÏTI : M. Jimmy Carter joue les médiateurs pour les élections de novembre.** – L'ancien président américain Jimmy Carter est arrivé mercredi 25 juillet à Haïti pour s'entretenir du processus électoral avec la présidente par intérim Ertha Pascal Trouillot, ainsi qu'avec les chefs de l'armée et les hommes d'affaires du pays . M. Carter soutient la demande de Mme Trouillot en faveur de l'envoi d'observateurs de l'ONU pour garantir la bonne tenue du scrutin. Le récent regain de violence politique fait craindre des troubles pendant les élections. Par ailleurs, deux militants de la Confédération unité démocratique (KID, opposition) interpellés mardi par la police ont affirmé avoir été violemment battus par des policiers à Port-au-Prince. – *(AFP.)*

□ **CUBA : départ des trois réfugiés de l'ambassade de Suisse à La Havane.** – Trois Cubains qui s'étaient réfugiés dimanche à l'ambassade de Suisse à La Havane l'ont quittée avec l'assurance de ne pas être poursuivis par les autorités cubaines, a annoncé mercredi 25 juillet, le ministère des affaires étrangères de la Confédération helvétique. Vingt-deux autres Cubains, candidats à l'émigration, étaient toujours dans d'autres missions à La Havane : dix-huit à l'ambassade d'Espagne et quatre dans la résidence de l'ambassadeur d'Italie. Par ailleurs, le trompettiste cubain Arturo Sandoval a demandé l'asile politique aux Etats-Unis lors d'une tournée à Athènes, et se trouverait actuellement à Miami (Floride). – *(AFP, Reuter.)*

□ **BRÉSIL : prochaine visite de Jean-Paul II.** – Le pape se rendra au Brésil d'ici un an, pour son deuxième voyage dans ce pays, ont annoncé, mercredi 25 juillet, des évêques brésiliens. La visite papale pourrait même avoir lieu « *rapidement* », a déclaré le nonce apostolique du Brésil, Mgr Carlos Furno. – *(AFP.)*

□ **ARGENTINE : assassinat du fils d'un syndicaliste péroniste enlevé il y a trois semaines.** – La police a retrouvé près de Mar-del-Plata (400 km au sud de Buenos-Aires) le cadavre du fils d'un dirigeant syndicaliste péroniste, qui avait été enlevé le 6 juillet dernier, a annoncé mercredi soir 25 juillet le ministère argentin de l'intérieur. Guillermo Ibanez, âgé de vingt-huit ans et fils de Diego Ibanez, dirigeant du Syndicat des ouvriers du pétrole, a été tué d'une balle dans la nuque. Deux suspects ont été arrêtés. – *(AFP.)*

□ **GUATEMALA : *assassinat d'un député de l'opposition.*** – Un député de l'Union du centre national (UCN, principal parti d'opposition au Guatemala), Otto Rolando Ruano, a été assassiné, mercredi 25 juillet, au cours d'une embuscade tendue par des inconnus dans l'est du pays, a annoncé la police guatémaltèque. L'attentat, qui n'avait pas été revendiqué mercredi soir, survient à moins de quatre mois des élections générales du 11 novembre prochain pour lesquelles l'UCN est, selon les derniers sondages, favorite contre le parti démocrate-chrétien du président Vinicio Cerezo. – *(AFP.)*

EUROPE

RDA : abandonné par ses alliés de l'Ouest

M. Lothar de Maizière semble de plus en plus isolé

BERLIN

de notre correspondant

La menace d'un retrait du Parti social-démocrate du gouvernement est-allemand, qui provoquerait l'effondrement d'une coalition déja fragilisée par le départ des libéraux (*le Monde* du 26 juillet), était toujours à l'ordre du jour jeudi 26 juillet. Abandonné par ses amis politiques de l'Ouest, le premier ministre, M. Lothar de Maizière, a fait, mercredi, une dernière tentative pour tenter de dénouer la crise. Il a ainsi accepté que l'élection du futur Parlement de l'Allemagne réunie se déroule d'une manière unitaire et dans les mêmes conditions d'un bout à l'autre du pays, ce que demandent les libéraux et les sociaux-démocrates. Il propose en revanche que la barre des 5 % nécessaires pour obtenir des mandats soit abaissée afin de donner une chance aux petits partis est-allemands.

Cette proposition devait être discutée jeudi après-midi à Bonn par les commissions pour l'unité allemande des deux parlements. Le Parti social-démocrate de l'Est a annoncé qu'il ferait connaître sa décision de quitter ou non le gouvernement vendredi, après cette réunion. L'adversaire du chancelier Kohl pour les prochaines élections, M. Oskar Lafontaine, a déclaré, dans un entretien au *Süddeutsche Zeitung* de Munich : « *La CDU de l'Est s'est commise avec ses anciens amis du SED* [l'ancien parti communiste] *pour faire battre le SPD au Parlement et a rompu l'accord de coalition. Ce comportement n'est pas acceptable pour le SPD de l'Est.* »

« Compteur de petits-pois »

Soulignant que l'abaissement de la barre des 5 % aiderait non seulement les petits partis est-allemands issus de la révolution mais aussi ceux « *qu'on n'aimerait pas avoir dans le Parlement, par exemple les Republicains* » (extrême droite), le ministre-président de Sarre a rejeté à l'avance cette possibilité de compromis. M. Lafontaine, qui prédit une catastrophe économique et sociale d'ici à la fin de l'année en RDA, préférerait sans nul doute que le SPD de l'Est soit dans l'opposition pendant la campagne électorale.

Bien qu'aucune raison officielle n'ait été avancée pour l'expliquer, l'annulation de la rencontre que M. Lothar de Maizière devait avoir jeudi avec le chancelier Kohl est considérée comme un camouflet pour le premier ministre est-allemand. Si M. Kohl s'efforce de paraître rester en dehors de l'affaire, il a, semble-t-il, « fait donner » la presse conservatrice, qui n'a pas de mots assez durs pour M. de Maizière. « *L'aveuglement politique et la mentalité de compteur de petits pois de Lothar de Maizière menacent le processus d'unification* », pouvait-on lire ainsi dans l'édition de jeudi du quotidien populaire *Bild Zeitung*.

HENRI DE BRESSON

M. Gorbatchev décrète le désarmement des milices

Suite de la première page

La publication du décret présidentiel intervient quelques jours après la réunion conjointe des nouveaux conseil présidentiel et conseil de la Fédération, qui assistent le président soviétique. Le président d'Azerbaïdjan, M. Ayaz Moutalibov, avait alors exigé que l'on procède au désarmement des milices arméniennes de façon à « *garantir la sécurité des civils* » en Azerbaïdjan. Les autorités azerbaïdjanaises craignent de toute évidence une nouvelle explosion semblable à celle de janvier dernier, où elles n'avaient pu reprendre le contrôle de la situation que grâce à l'entrée de l'armée soviétique dans la capitale azerbaïdjanaise, qui s'est soldée par près de deux cents morts.

Reste à savoir comment sera accueilli le décret en Arménie. On n'imagine guère, pour l'instant, les milices arméniennes remettre leurs armes de leur plein gré. La situation dans la République s'est considérablement dégradée en l'espace de quelques mois. La mobilisation nationaliste et la militarisation de la population sont exacerbées par l'enlisement de l'affaire du Haut-Karabakh. Erevan prend maintenant des petits airs de Beyrouth. Six membres des forces de l'ordre avaient ainsi été pris en otages début juillet à Erevan par des miliciens qui exigeaient la libération d'un de leurs chefs. Ils furent finalement obligés de rendre leurs otages, mais sans les avoir auparavant roués de coups. Quelques jours plus tard, la femme responsable de l'aéroport de Stepanakert, chef-lieu du Haut-Karabakh, a été tuée à son domicile par l'explosion d'une bombe. Elle souhaitait, selon l'agence Tass, renforcer les contrôles... – *(Intérim)*.



« Plus vite ». Dessin paru dans le « Chicago Tribune »

L'URSS SANS CLICHÉS


PAVEL KRIVTSOV

Chrétienté

Maintenant, on n'a plus peur et l'on n'envoie donc plus grand-mère faire baptiser les enfants à la sauvette. On y va tous, en famille, et, comme avant, c'est la fête, et comme il y eut tant d'années sombres et tant de générations qui ne connurent pas l'Evangile, le baptême russe, c'est aujourd'hui les premières années du christianisme.

On se fait baptiser à douze, vingt ou cinquante ans, le prolétaire et l'artiste, hommes et femmes, directeur d'entreprise et semi-mendiant. Cela se fait à la chaîne, dans la fierté de la liberté, l'humilité de l'homme et la relativité de toute chose, puisque celui qui administre le sacrement a de grandes chances d'avoir, un jour, émargé, ou pire, au KGB. Sous les tsars, l'Eglise orthodoxe prêchait le respect de l'ordre établi. Sous le communisme, atrocement persécutée, brisée, martyre, elle finit, bon an mal an, par composer et s'enrôler.

Que celui qui ne connut pas le stalinisme jette la première pierre et que ceux qui ne comprennent pas que des communistes démantèlent le communisme méditent sur ces prêtres « guébistes » (1) qui grossissent l'armée du Christ. Qui gagne, alors? Le KGB ou le Christ? Le christianisme bien sûr puisque le ministre de Dieu ne fait plus là qu'accomplir une volonté qui le dépasse et que, chaque jour, la spiritualité s'impose un peu plus. Les églises rouvrent. La religion renaît en terre russe, mais si le premier pape slave ménage si peu son soutien à la perestroïka, ce n'est pas seulement parce qu'est tournée la page de l'athéisation par le fer. C'est aussi, c'est surtout, que les deux grandes idées du gorbatchévisme sont l'unification du continent européen et le retour de la Russie à ses « valeurs universelles » de l'humanité que sont les Dix Commandements.

A cela, le pape, dont les premiers mots furent : « *N'ayez pas peur!* », et dont toute l'ambition est de reconstruire une Europe chrétienne, ne pouvait qu'être sensible. Il existe désormais entre ces deux hommes – le Russe et le Polonais, le successeur de Lénine et celui de saint Pierre – une complicité trop essentielle pour jamais devenir explicite.

L'un est chrétien, l'autre agnostique, mais tous deux sont, avant tout, européens. Européens? Nourris, autrement dit, de cette culture judéo-chrétienne, de cette idée d'« alliance », qui fonde le perpétuel rebondissement de la prétention de l'homme à prendre en main sa vie, à postuler que Dieu ou la création sont faits pour le bien du genre humain, et la loi pour défendre les faibles.

BERNARD GUETTA

(1) On appelle les hommes du KGB des « guébistes ».

YOUGOSLAVIE : au cours d'une importante manifestation à Srb

Les Serbes de Croatie revendiquent leur autonomie

Plus de cent mille Serbes de Croatie ont acclamé, mercredi 25 juillet, à Srb, une déclaration proclamant « *l'autonomie et la souveraineté* » des Serbes de cette République. Ce texte, soutenu par le Parti démocrate serbe, les députés serbes du Parlement de Croatie et l'Eglise orthodoxe serbe, avait été adopté dans la matinée par les maires de communes croates peuplées en majorité de Serbes. Ceux-ci représentent environ 11 % des quelque 4,5 millions d'habitants que compte la Croatie.

Cette « *insurrection psychologique et non armée* », comme l'a qualifiée un des dirigeants du mouvement, M. Jovan Raskovic, se voulait une réponse au Parlement de Croatie qui avait, selon M. Raskovic, amendé le même jour la Constitution de la République aux dépens des droits des Serbes.

Les relations entre Serbes et Croates, unis par la langue mais divisés par l'histoire et la religion, n'ont cessé de se détériorer depuis la victoire au printemps, lors des premières élections libres dans la République de Croatie, d'un mouvement radicalement nationaliste, la Communauté démocratique croate (CDC), dont le dirigeant, l'ex-général Franjo Tudjman, a été élu président de la République de Croatie. S'adressant mercredi au Parlement, M. Tudjman a accusé la communauté serbe de chercher à « *déstabiliser la Croatie et à provoquer des conflits et une intervention de l'armée* ». – *(AFP, Reuter.)*

POLOGNE

M. Mazowiecki resterait plus populaire que M. Walesa

Selon une enquête publiée mercredi 25 juillet par le journal gouvernemental *Rzeczpospolita*, 88,5 % des personnes interrogées considèrent que « *la tension politique* » s'est accrue au mois de juillet. Cette période a vu se cristalliser la scission de Solidarité, avec la création de deux mouvements rivaux : l'Alliance du centre – qui soutient la candidature de M. Lech Walesa à la présidence de la République – et l'Action démocratique, autour du premier ministre Tadeusz Mazowiecki. Ce dernier jouit, selon le sondage, de la confiance de 76,4 % des Polonais (contre 85 % en janvier), devant M. Walesa, qui grimpe à 61,7 % (contre 51 % en janvier). Le président Wojciech Jaruzelski est devancé par le ministre des finances Leszek Balcerowicz, auteur du plan d'austérité, qui vient en troisième position. Le nombre des Polonais satisfaits des réformes a diminué de 6 % en juillet, tombant à 38,6 %. Mais les mécontents ne représentent encore que 33,4 % des personnes interrogées. – *(AFP.)*

BELGIQUE

Un membre du groupe Abou Nidal pourrait être libéré

La Belgique a fait savoir mercredi 25 juillet qu'elle était disposée à relaxer, à partir du 27 juillet, un membre du groupe Abou Nidal condamné à perpétuité, en échange de la libération des quatre otages belges du Silco, Godelieve Kets, son époux Emmanuel Houtekins et leurs enfants, Laurent et Valérie.

Le ministre belge des affaires étrangères, M. Mark Eyskens, a expliqué lors d'une conférence de presse qu'aux termes de la loi belge, Saïd Nasser, membre du Fatah-Conseil révolutionnaire, pouvait bénéficier d'une libération anticipée après avoir purgé dix ans de sa peine. « *Il est clair que cette personne ne sera pas libérée si les quatre Belges ne le sont pas* », a affirmé M. Eyskens.

Saïd Nasser avait été condamné à la suite de l'attentat à la grenade commis en juillet 1980 contre des enfants juifs à Anvers, qui avait causé la mort du jeune Français David Kohane et fait une vingtaine de blessés.

La famille Houtekins avait été prise en otage en 1987, avec Jacqueline Valente, ses deux filles et son compagnon belge Fernand Houtekins. Mme Valente, son compagnon et leur fille Sophie-Liberté ont été libérés le 10 avril dernier. – *(AFP.)*

EUROPE

Retour des Allemands à Königsberg ?

Si l'on en croit le *Financial Times* du 25 juillet, M. Christians, président du conseil de surveillance de la Deutsche Bank, espère réaliser le rêve de sa vie : *faire de la région soviétique de Kaliningrad une zone économique libre ouverte au commerce international. Il avait fait dès 1988 une proposition en ce sens au chef du gouvernement de Moscou, M. Ryjkov, qui l'avait alors invité à reparler de cela « dans quarante ans ».*

Aujourd'hui, M. Christians vient *de faire à Kaliningrad une première visite qui était aussi un pèlerinage : c'est là que, jeune soldat de la Wehrmacht, il a été* blessé par les troupes russes en 1945.

Car Kaliningrad n'est autre que Königsberg, capitale de l'ancienne Prusse-Orientale, patrie de Kant, terre allemande s'il en fut, bien que coupée du reste du Reich jusqu'à l'annexion par Hitler du corridor de Danzig en 1939.

En 1945, la plus grande partie a été rattachée à la Mazurie polonaise, le reste, avec la capitale, est allé à la République de Russie, qui lui donna le nom d'un de ses premiers présidents de la période soviétique. Tout y a été soviétisé, depuis la population (900 000 habitants, en grande majorité des Russes installés à la place des Allemands) jusqu'aux noms des moindres bourgades : Tilsit, où fut signé le fameux traité au bord du Niemen, s'appelle aujourd'hui Sovietsk ; Friedland est devenu Pravdinsk... De



la ville ancienne, largement détruite pendant la guerre, il ne reste que quelques monuments dans un piteux état.

Une nouvelle Alsace-Lorraine ?

Aujourd'hui, la perestroïka et la *prochaine indépendance de la Lituanie vont faire de Kaliningrad-Königsberg une nouvelle enclave, mais pour l'URSS cette fois. Et si l'Allemagne est prête à faire son deuil de la Prusse-Orientale* comme elle le fait de la Poméranie, de la Silésie et de tout ce qui se trouve à l'est de la ligne Oder-Neisse, les bons rapports noués entre le chancelier Kohl et M. Gorbatchev donnent quelques espoirs aux anciens.

Une idée qui circule est d'y installer à nouveau des Allemands : pas les anciens hobereaux venus de l'Ouest, mais les Allemands de la Russie profonde, ceux qui vivaient depuis des siècles sur les bords de la Volga et que Staline *avait déportés encore plus à l'Est après avoir supprimé leur région autonome : ils sont aujourd'hui 130 000 dans le seul territoire de l'Altaï, au moins autant en Asie centrale. Or les* régions de Saratov et de Volgograd, d'où ils étaient partis, refusent de les accueillir à nouveau.

Tout ce que M. Guirenko, le secrétaire du parti en charge des nationalités, avait pu offrir en mars dernier aux Allemands soviétiques et à leurs porte-parole de l'association Wiedergeburt (renaissance) est un statut d'autonomie locale accordé sur place, là où ils résident aujourd'hui. Ce qui ne les satisfait pas, sans qu'il soit certain pour autant qu'un déplacement vers la région pour eux inconnue de Kaliningrad leur conviendrait.

En attendant, la municipalité de Kaliningrad, visiblement aux mains des libéraux, souhaite ouvrir au tourisme international cette ville qui est restée totalement interdite aux étrangers depuis quarante-cinq ans. Elle vient de décider d'accorder des visas pour de brèves visites de quatre heures, mais cette décision est contestée par le parti local, et plus encore par les militaires : la marine tient au secret de ses ports, et la région de Kaliningrad abritait jusqu'à il y a peu, notamment sur la base de Sovietsk, ex-Tilsit, un fort contingent de missiles nucléaires SS-4 visant les grandes villes d'Europe occidentale...

M. Christians n'est pas découragé pour autant. Dans un curieux raccourci, il compare la Prusse-Orientale à l'Alsace-Lorraine, « une province aujourd'hui française où l'Allemagne a le plus d'investissements, tandis que Strasbourg est devenu une ville européenne ». Alors pourquoi Königsberg ne serait-il pas *« un autre Strasbourg ? »*

MICHEL TATU

Les forces britanniques en Allemagne seront réduites de moitié d'ici cinq ans

Après cinq mois de réflexion, le gouvernement a annoncé mercredi 25 juillet une réduction considérable et tous azimuts des effectifs militaires. C'est l'armée de terre qui est la plus touchée, en particulier les forces en Allemagne qui vont être diminuées de moitié.

LONDRES

de notre correspondant

Le ministre de la défense, M. Tom King, a énuméré devant les Communes les coupes qui vont être effectuées sur cinq ans. Le total des personnels militaires va passer de 312 000 à 255 000, ce qui représente une baisse de 18 %. *« Notre but est d'avoir des forces moins nombreuses, mieux équipées, convenablement entraînées et logées, et motivées. Elles devront aussi être plus souples et plus mobiles »*, a-t-il déclaré.

Il y a actuellement 53 000 soldats britanniques en Allemagne. Ils ne seront plus que 20 000 à 25 000 d'ici cinq ans, notamment une seule division blindée au complet et les éléments d'une seconde qui pourrait être rapidement reconstituée en cas de crise. L'armée britannique du Rhin compte actuellement quatre divisions, dont l'une est stationnée en réserve en Grande-Bretagne.

La décision de commander une nouvelle génération de chars de combat pour l'armée de terre est maintenue, mais les spécialistes estiment que 250 chars, au lieu des 650 prévus, devraient suffire. Il est probable que ce contrat restera acquis à la firme britannique Vickers, même si un achat aux Etats-Unis pourrait désormais se révéler moins coûteux.

Les effectifs de la marine passeront de 63 000 à 60 000 hommes. La flotte de surface, qui compte actuellement quarante-huit frégates et destroyers, n'en comportera plus que quarante. Les trois porte-aéronefs en service seront maintenus. Il ne restera plus que seize sous-marins, dont douze à propulsion nucléaire au lieu de vingt-sept. Le programme d'équipement de quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engin Trident, fer de lance de la dissuasion britannique, n'est pas modifié.

La Royal Air Force passera de 89 000 hommes à 75 000. Deux des quatre principales bases de la RAF en Allemagne seront supprimées. Les chasseurs Phantom F 4 et les bombardiers Buccaneer disparaîtront progressivement. La Grande-Bretagne reste cependant partie prenante dans la construction du futur avion de combat européen avec la RFA, l'Espagne et l'Italie. Les bombardiers Tornado seront d'autre part équipés, comme prévu, de missiles nucléaires tactiques air-sol, mais une décision n'est toujours pas prise concernant une éventuelle coopération dans ce domaine avec la France.

20 milliards de francs d'économie

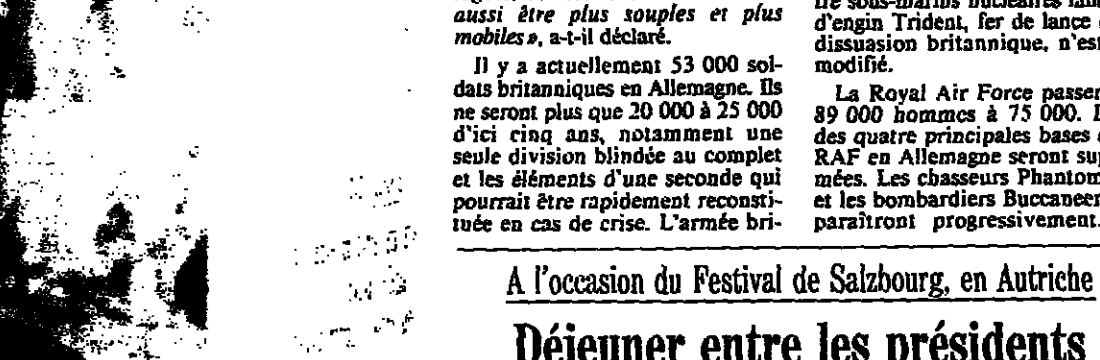
M. King s'est refusé à chiffrer les économies qui vont être ainsi réalisées. Il laisse même entendre que l'inflation pourrait réduire à zéro les *« dividendes de la paix »* tant attendus. L'opposition travailliste a d'ailleurs plutôt bien accueilli son plan. Les travaillistes sont soucieux de ne pas apparaître, dans la perspective des prochaines élections, partisans de réductions supplémentaires qui entraîneraient de fortes suppressions d'emplois dans l'industrie d'armement.

Le plan sur cinq ans dévoilé mercredi est beaucoup moins radical que celui que proposait M. Alan Clark, un des adjoints de M. King. Mme Thatcher, après avoir reçu il y a quelques jours les chefs d'état-major, a opté pour une réduction importante des effectifs militaires mais pour le maintien de la plupart des programmes d'équipement en cours. L'idée d'ensemble est qu'il faut continuer à moderniser la dissuasion nucléaire et dégraisser les forces conventionnelles tout en les rendant plus mobiles.

Les économies devraient donc être modestes, de l'ordre de 20 milliards de francs par an, sur un budget militaire annuel qui dépasse 210 milliards. M. Clark était partisan au contraire d'un abandon de secteurs entiers du dispositif de défense conventionnel, au profit d'un repli sur la marine, au nom d'une certaine tradition britannique et pour tenir compte de la diminution de la menace sur le continent. Il n'a pas été suivi.

Mme Thatcher répète que toute période de changement, comme celle qui a lieu à l'Est, est par nature incertaine. Elle a sans cesse en tête l'impréparation de l'armée britannique à la veille de la seconde guerre mondiale. Elle n'entend donc pas baisser sa garde, surtout pas en matière de dissuasion nucléaire. Il n'est donc pas question de renoncer, à l'avenir, aux quatre sous-marins lanceurs d'engins Trident ni au missile tactique nucléaire air-sol.

DOMINIQUE DHOMBRES



A l'occasion du Festival de Salzbourg, en Autriche

Déjeuner entre les présidents Havel, Weizsäcker et Waldheim

« Le boycottage international du président autrichien Kurt Waldheim est devenu, au fil des ans, un rituel inutile », a estimé, dans un entretien au journal autrichien *Salzburger Nachrichten*, le président tchécoslovaque Vaclav Havel. Il devait déjeuner jeudi 26 juillet avec le chef de l'Etat autrichien et le président de la RFA, M. Richard von Weizsäcker, à l'occasion du Festival de Salzbourg.

La rencontre « privée » des deux présidents avec M. Waldheim a provoqué de nombreuses polémiques (*le Monde* du 20 juillet) ces derniers jours en Tchécoslovaquie et dans la communauté juive mondiale, où l'on s'oppose à cette « réhabilitation » de l'ancien officier des troupes allemandes pendant la seconde guerre mondiale en Grèce et en Yougoslavie, boycotté par les dirigeants occidentaux.

« Cette attitude, a indiqué M. Havel, *avait à l'origine un certain sens éthico-moral. Mais par sa ritualisation, elle a perdu son sens originel pour se transformer en un cliché. Il s'agit maintenant en fait non d'une attitude morale, mais uniquement de dire : si l'un n'y va pas, je n'irai pas non plus. »*

Le président-écrivain a cependant laissé entendre, dans l'entretien publié mercredi, qu'il ne songeait pas à se rendre en visite officielle en Autriche avant l'été 1992, date de la fin du mandat présidentiel de M. Waldheim. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : le Comité d'action pour la démocratisation de l'armée se manifeste à nouveau.** – Le Comité d'action pour la démocratisation de l'armée, dissous le 14 juin, a affirmé, dans un communiqué diffusé mercredi 25 juillet, *« continuer à militer pour que les valeurs de la révolution de décembre se retrouvent aussi dans l'armée »*. Ce comité avait été créé à la mi-février au cours de manifestations qui regroupaient des militaires de tous grades demandant *« l'épuration de l'armée »*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Le différend soviéto-nippon sur les Kouriles

M. Gorbatchev s'interroge sur l'opportunité d'une visite au Japon

M. Mikhaïl Gorbatchev a affirmé, mercredi 25 juillet, avec fermeté, son refus de discuter de la question des Kouriles, allant jusqu'à s'interroger sur l'*« opportunité »* de sa visite au Japon l'année prochaine en recevant le président du Parlement japonais, M. Yoshio Sakarushi, a rapporté l'agence Tass. *« M. Gorbatchev s'est interrogé sur l'opportunité de sa visite* (au Japon en 1991) *si cette seule question figurait sur l'agenda »*, écrit l'agence officielle soviétique.

« Nous sommes pour une amélioration des relations, mais nous devons chercher des occasions pour y parvenir. (...) Malheureusement il n'y a pas de dynamique aujourd'hui, probablement nous nous comprendrons mieux avec le temps », a affirmé le président soviétique cité par Tass.

Il avait auparavant déclaré à son visiteur japonais que l'URSS ne détient pas de territoires d'autres peuples. *« Tout cela est confirmé par les documents de l'après-guerre. Ce fut une guerre dure pour tous les pays, les décisions internationales se sont fondées sur les réalités de l'après-guerre et nous nous y tenons »* a dit M. Gorbatchev.

Les deux pays n'ont toujours pas signé de traité de paix depuis 1945. M. Gorbatchev doit normalement se rendre en visite officielle au Japon l'année prochaine et c'est la première fois qu'il évoque aussi clairement la possibilité d'annuler son voyage. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Au Conseil constitutionnel

Annulation d'un amendement autorisant les constructions près des lacs d'altitude

Le Conseil constitutionnel, réuni le 25 juillet, a examiné la loi relative à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux. Il avait été saisi par les sénateurs de l'opposition qui contestaient la transformation, par voie d'amendement parlementaire, à partir du 1er janvier 1992, de la part départementale de la taxe d'habitation en impôt sur le revenu . Contrairement à l'avis de ces sénateurs, il a estimé que la procédure avait été régulière. De même, il n'a pas jugé contraire à la loi fondamentale l'article 59 prévoyant pour 1991 et 1992 un prélèvement de 0,4 point sur le montant des impôts directs locaux destiné à couvrir les frais exposés par l'Etat pour réviser les évaluations cadastrales. Cela ne lui a pas paru contraire au principe d'égalité entre les contribuables.

En revanche, l'assemblée des «sages» du Palais-Royal a déclaré contraires à la Constitution deux autres dispositions : l'article 56, paragraphe 5, de cette loi, parce qu'il renvoyait à un décret la date de mise en œuvre de ce texte dans les départements d'outre-mer, et, surtout, l'article 16, contesté par les associations écologiques, qui avait été retouché subrepticement, au cours des navettes parlementaires, pour modifier l'article L.145-5 du code de l'urbanisme, révisé par l'article 72 de la loi du 9 janvier 1985 sur le développement et la protection de la montagne et interdisant l'édification d'établissements touristiques au bord des lacs d'altitude. Le Conseil constitutionnel a estimé que l'amendement introduit pour permettre ces constructions en montagne était *« dépourvu de tout lien avec le texte en discussion »* et excédait, dès lors, *« les limites inhérentes à l'exercice du droit d'amendement »*.

Sur ce dernier point, le Conseil constitutionnel s'est saisi d'office. Il avait été sollicité en ce sens, notamment, par le chef de file des Verts, M. Antoine Waechter (*le Monde* des 15 et 17 juillet).

La preuve par l'absurde

par Alain Rollat

LES écologistes peuvent dire merci à MM. Ernest Cartigny, Jean-Pierre Fourcade, Marcel Lucotte, Charles Pasqua et autres ténors de la majorité sénatoriale, qui, sans le faire exprès, viennent d'apporter une importante contribution à la défense de l'environnement. Sans eux, M. Antoine Waechter et ses amis n'auraient jamais obtenu la victoire qu'ils espéraient sur le *« lobby des bétonneurs »* et que vient de leur accorder très volontiers le Conseil constitutionnel.

Sans le mouvement d'humeur des sénateurs de l'opposition, qui l'avaient saisie sur un point très technique de fiscalité locale, l'assemblée des « sages » du Palais-Royal n'aurait, en effet, jamais pu examiner d'office l'ensemble de la rébarbative *« loi relative à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux »*. Bien qu'elle ait été alertée, notamment, par le mouvement des Verts, elle n'aurait donc pas pu sanctionner l'amendement introduit à la hussarde dans ce texte, en première lecture, le 19 juin, au Palais du Luxembourg, grâce à la roublardise de plusieurs sénateurs des départements montagneux parmi lesquels figuraient, d'ailleurs, autant de socialistes que d'élus RPR ou centristes.

Justice immanente

Ces notables, emmenés par MM. Louis Souvet, sénateur RPR du Doubs, et Germain Authié, sénateur PS de l'Ariège, avaient trouvé là le moyen de pervertir la loi de 1985 sur la protection de la montagne en tournant une décision du Conseil d'Etat en date du 9 octobre 1989 qui avait donné raison aux écologistes des Pyrénées-Atlantiques en guerre contre la construction d'un ensemble touristique de deux mille lits au bord de lac de Fabrèges, sur la commune de Laruns, en contravention flagrante avec ladite loi interdisant les opérations immobilières sur les rives des lacs d'altitude. Les trois sénateurs des Pyrénées-Atlantiques, MM. Auguste Cazalet (RPR), Franz Duboscq (RPR), Jacques Moutet (ratt. adm. au groupe centriste) faisaient naturellement partie des signataires de l'amendement en question.

Le rapporteur de la commission des finances, M. Paul Girod (UDF, Aisne), avait, certes, timidement souligné le risque de voir considérer comme un *« cavalier législatif »* cet amendement sans rapport avec l'objet de la loi en discussion.

Mais le ministre du budget, M. Michel Charasse, s'en était lavé les mains après avoir reçu l'avis favorable de son collègue de l'équipement, M. Michel Delebarre.

Par un plaisant effet de justice immanente, le Sénat apparaît ainsi sanctionné là où il avait péché alors qu'il est débouté de sa plainte sur la fiscalité locale, motivée par des considérations aussi polémiques que techniques.

Cette mésaventure sénatoriale remplira d'aise les écologistes et posera, en revanche, un gros problème aux aménageurs des Pyrénées-Atlantiques, qui s'étaient empressés d'achever la construction des immeubles contestés dans l'espoir d'imposer la loi du fait accompli. Mais elle souligne aussi les insuffisances du système français de contrôle de la constitutionnalité des lois. Elle prouve par l'absurde la nécessité d'ouvrir à l'ensemble des justiciables la possibilité de saisir directement le Conseil constitutionnel. Car, si le Sénat n'avait pas cherché noise au gouvernement sur un aspect mineur des impôts locaux, personne n'aurait pu annuler l'atteinte infligée, par un détournement de procédure, à la loi générale sur la protection de la montagne.

Sans doute est-il piquant de constater que cette preuve est apportée par la Haute Assemblée, celle-là même dont la majorité a délibérément bloqué, pour des raisons de politique intérieure, le projet de réforme de la Constitution préconisé par la présidence de la République et visant justement à élargir la saisine du Conseil constitutionnel aux justiciables qui s'estimeraient lésés dans leurs droits fondamentaux au cours de procès (*le Monde* du 30 juin) .

Une belle occasion manquée

Mais comment ne pas relever, surtout, pour souligner encore davantage l'absurdité de la situation, que la période parlementaire de printemps s'achève ainsi sous la forme d'un pied de nez, sans que personne ait osé soumettre au Conseil constitutionnel la loi *« tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe »* ? Voilà un texte qui, d'un point de vue strictement juridique, soulève une question fondamentale, au regard de la liberté d'opinion et d'expression, puisqu'il voue aux tribunaux, en visant les prétendus historiens « révisionnistes », les citoyens *« qui auront contesté l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité »*. Or, faute de saisine du Conseil constitutionnel, cette question ne sera pas tranchée. Sauf peut-être, si, un jour, quelque avocat avisé se tourne vers les institutions européennes pour pallier cette anomalie...

Ont-ils craint de paraître s'aligner sur le Front national ? Ont-ils eu peur des éventuelles réactions des organisations antiracistes ? En préférant occulter un débat qui méritait pourtant d'avoir lieu dans un pays qui se prévaut de l'état de droit, les parlementaires ont, en tout cas, laissé passer, une nouvelle fois, une belle occasion de rehausser leur image.

La préparation du budget 1991 et la rencontre de Matignon

Les socialistes sont d'accord avec le gouvernement sur les recettes

Comme dans les rencontres diplomatiques au sommet, c'est à un *« large tour d'horizon sur les dépenses »* du prochain budget *qu'ont procédé*, mercredi 25 juillet, les socialistes à l'hôtel Matignon. Rencontre de près de deux heures qui *« s'est très bien passée »*, disait-on dans l'entourage du premier ministre à l'issue des deux heures de discussion : *« Il y avait beaucoup moins d'écart qu'on ne pensait. »*

Le premier ministre, M. Rocard, était entouré de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Michel Charasse, ministre du budget. Côté parlementaire, M. Louis Mermaz, président du groupe PS à l'Assemblée nationale, était accompagné de M. Claude Estier, président du groupe socialiste au Sénat, de M. Alain Richard, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, et des députés MM. Jean Le Garrec, Jean-Marie Bockel, Jean-Paul Planchou, Raymond Douyère, François Hollande. M. Christian Sautter, secrétaire général adjoint de la présidence de la République, était également présent.

Cette réunion avait été précédée d'une séance de travail du groupe socialiste. Une nouvelle réunion PS-gouvernement, la cinquième du genre, devrait avoir lieu vers à la fin août.

Le premier ministre et le ministre de l'économie pouvaient être satisfaits de cette réunion, même si la discussion n'a porté officiellement que sur les principes. C'est ainsi que les deux dispositions controversées concernant la baisse de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices non distribués (passage de 37 % à 35 %) et celle du taux de TVA (objectifs : pour le taux majoré, passage de 25 % à 23 % en 1991 ; deux taux en 1993) ne semblent plus soulever l'ire des parlementaires. En revanche, M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a demandé au gouvernement *« d'étudier un certain nombre de taxations de plus-values de caractère spéculatif pour qu'elles se transforment en plus-values productrices de richesses »*. Les parlementaires ont également voulu avoir certaines assurances concernant la priorité du logement social. A la sortie, le président du groupe PS de l'Assemblée nationale a insisté sur le fait que le rapport Hollande sur la fiscalité du patrimoine *« avait été au centre des discussions »*. Pour autant, aucune des propositions qu'il contient ne semble en passe de se concrétiser. M. Mermaz a également précisé que tout le monde était *« tombé d'accord »* pour éviter toute hausse des prélèvements fiscaux en 1991. *« Nous souhaitons, à prélèvement constant, le maximum de justice fiscale. »*

Le rapporteur général du budget, M. Alain Richard, a expliqué, quant à lui, que les entreprises pourraient bénéficier d'un allégement des charges de *« 2 milliards ou 3 milliards de francs »*. Il a ajouté que l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ne serait pas modifié l'année prochaine.

« Le PS doit devenir adulte »

Ce climat plus détendu entre le gouvernement et le PS comblera sans aucun doute M. Gérard Lindeperg, secrétaire national du PS chargé de la formation et coordinateur national des « Amis de Michel Rocard ». Présentant, mercredi 25 juillet, le contenu des journées que tiendra le courant rocardien à Strasbourg, les 24 et 25 août (le thème de l'écologie sera au centre des débats), M. Lindeperg a émis le vœu de voir *« le PS devenir adulte : il faut, vis-à-vis du gouvernement, qu'il cesse de jouer la mouche du coche. Il faut qu'il voit plus loin* [pour éclairer l'avenir] *et qu'il joue plus près du terrain »*. *« Aujourd'hui le gouvernement marque des points. Les Français sentent que le premier ministre sait où il va malgré les aléas. Il ne faut pas brouiller cette image. »* Aussi le secrétaire national à la formation regrette-t-il que le PS mette un peu trop souvent l'accent sur ce qui fait encore défaut plutôt que sur ce qui a déjà été acquis, prisonnier, en quelque sorte, d'un réflexe conditionné le poussant à jouer en permanence les « monsieur Plus ».

M. Lindeperg feint de s'étonner du fait que depuis deux ans le PS n'ait pas manifesté un très grand enthousiasme pour chercher à populariser l'action du gouvernement (réussite économique, meilleure justice sociale), à travers des campagnes d'affiches ou de tracts. Comme on n'est jamais si bien servi que par soi-même, les clubs rocardiens « Convaincre » (lancés le 1er mai 1985) vont sortir de leur demi-sommeil pour pallier ces carences. L'état d'esprit des rocardiens est à *« la confiance et la détermination »* : *« Au-delà des péripéties, le congrès de Rennes a montré qu'il n'y avait pas de politique alternative à gauche alors que certains disaient que le congrès se ferait sur le dos du premier ministre. »*

PIERRE SERVENT

□ **Baisse des cotes de MM. Mitterrand et Rocard.** – Selon l'enquête BVA-*Paris Match*, réalisée après l'intervention présidentielle télévisée du 14 juillet, la cote de popularité de M. François Mitterrand enregistre une baisse de 3 points (49 % au lieu de 52 % en juin) et celle de M. Michel Rocard une baisse de 2 points (47 % au lieu de 49 %). Le pourcentage de mauvaises opinions augmente respectivement de 4 points pour le chef de l'Etat (41 %) et de 1 point pour le premier ministre (39 %). Pour les intentions de vote en cas d'élections législatives, la gauche recueille 36,5 % (contre 39,5 % en juin) et la droite 49,5 % (contre 47 %). A gauche, l'extrême gauche obtient 1,5 % (- 0,5), le PC 7 % (- 1) et le PS-MRG 28 % (- 2,5 %) ; à droite, l'UDF obtient 11 % (sans changement), le RPR 24 % (- 1) et le FN 14,5 % (+ 3,5 %). Les écologistes obtiennent 14 % (+ 0,5).

□ **M. Soisson et les législatives de 1993.** – Dans un entretien publié par *l'Express*, M. Jean-Pierre Soisson estime que, pour les élections législatives de mars 1993, *« le Parti socialiste a le choix entre une défaite solitaire et une victoire partagée »*. Pour le ministre du travail, la victoire est possible à trois conditions : *« Que le PS accepte de ne plus se conduire comme le parti unique de la majorité ; que le débat s'apaise entre les courants ; que la majorité cesse de harceler le gouvernement. »* M. Soisson plaide pour que *« la quinzaine de députés* [que compte France unie dont il est le chef de file] *soit assurée, sans aucune exception ni réserve, d'une investiture de candidat unique de la majorité »* et pour que soit attribué à son mouvement *« un nombre significatif de circonscriptions que la majorité peut gagner ou conserver »*.

□ **Un périodique pour les élus « reconstructeurs » communistes.** – Les élus « reconstructeurs » communistes viennent de faire paraître le numéro un d'*Agora*, *« périodique d'information et de communication »* qui s'adresse *« à tous ceux qui se reconnaissent dans les idéaux de progrès, d'autogestion et de socialisme »*. Dans l'éditorial de ce premier numéro consacré à l'analyse du projet de loi Joxe sur l'administration territoriale, M. Gaston Viens, estime qu'il faut *« l'examiner de manière critique et sans incantation »*, et ouvre le journal aux *« contributions et propositions »* de ceux qui ont l'expérience de la gestion communale.

L'aménagement de la région

La droite reproche au pouvoir de vouloir décider seul pour l'Ile-de-France

Les instructions du premier ministre, M. Michel Rocard, au préfet de région pour l'élaboration du nouveau schéma d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France (*le Monde* du 25 juillet), ont été approuvées par le bureau exécutif du Parti socialiste du mercredi 25 juillet, qui a souligné *« l'affirmation de la primauté de l'intérêt général et du rôle de l'Etat dans le respect des principes de décentralisation »*. Elles ont suscité, en revanche, de vives réactions à la mairie de Paris et auprès de la fédération centriste d'Ile-de-France.

M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, a estimé que *« le gouvernement s'arroge le droit de décider seul en dernière analyse des orientations d'urbanisme de la région pour les trente années à venir »*. M. Tibéri a également dénoncé *« le simulacre de concertation que le gouvernement a mis en place et qui aboutit à faire obstacle à la volonté des élus »* pour l'élaboration de ce document. *« La Ville de Paris* (...) *ne peut que prendre acte du refus délibéré du gouvernement de s'engager dans la voie de la coresponsabilité et du co-pilotage de ce dossier »*, a conclu M. Tibéri.

La fédération des élus centristes d'Ile-de-France a constaté, pour sa part, que *« le pouvoir socialiste s'oppose à une politique de décentralisation en réservant à l'Etat seul le droit de décider de l'avenir de l'Ile-de-France »*. Prenant acte de l'intention de M. Rocard de mener la liste socialiste aux prochaines élections régionales de 1992, les centristes se sont interrogés sur son *« impartialité dans les choix imposés à l'avenir par l'Etat aux Franciliens »*.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 25 juillet, sous la présidence de M. François Mitterrand. Après la communication de M. Thierry de Beaucé sur la coopération avec les pays de l'Europe centrale et orientale, le chef de l'État a souligné que *« la diffusion du français* [dans ces pays] *est un des axes majeurs de la politique étrangère de notre pays »*.

A l'issue des délibérations, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

• **Dépôts des particuliers dans les postes diplomatiques**

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux dépôts des particuliers dans les postes diplomatiques et consulaires.

En cas de guerre, de troubles politiques ou sociaux ou de catastrophe naturelle, les chefs de postes diplomatiques et consulaires sont souvent sollicités par nos compatriotes de recevoir en dépôt des biens et objets de toute nature dont ceux-ci souhaitent faire assurer la sauvegarde.

Cette pratique traditionnelle, qui entre dans la mission de protection des biens des Français à l'étranger dévolue aux consuls, a été réglementée par une ordonnance royale de 1833 puis par un décret du 17 janvier 1936.

Le développement de ces dépôts au cours des dernières années rend cependant nécessaire une réforme de leur régime juridique. Cette réforme a pour objectif d'améliorer le service dû à nos compatriotes et de préserver le fonctionnement normal des postes diplomatiques et consulaires en prévenant les risques d'abus.

Les chefs de postes diplomatiques et consulaires ne pourront recevoir en qualité de dépositaires, en dehors des dépôts judiciaires, que les biens dont les ressortissants français sont contraints de se dessaisir par suite de circonstances exceptionnelles et pour une durée maximale de trois ans.

• **Conseils d'administration des organismes du régime général de Sécurité sociale**

Le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant les dispositions du code de la Sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de Sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de Sécurité sociale et portant dispositions transitoires.

En accord avec la plupart des confédérations représentant les chefs d'entreprise et les salariés, le gouvernement propose de reporter les élections des administrateurs des caisses du régime général de Sécurité sociale au second semestre de 1993.

Le renouvellement du mandat des administrateurs, qui doit intervenir avant le 31 mars 1991, sera fait par voie de désignation, par les organisations syndicales ou professionnelles en fonction du nombre de sièges obtenus lors des élections du 19 octobre 1983. La durée de ce mandat sera de trois ans.

• **La culture technique**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de l'enseignement technique a présenté au conseil des ministres une communication relative à la culture technique (*le Monde* du 26 juillet).

• **Coopération avec les pays d'Europe centrale et orientale**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères, chargé des relations culturelles internationales a présenté au conseil des ministres une communication relative à la mise en œuvre du plan de relance de la coopération culturelle, scientifique et technique avec les pays d'Europe centrale et orientale.

En trois mois, sous l'égide de la mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale, les ministères ont participé au lancement de plusieurs dizaines de projets répondant aux cinq priorités définies par le gouvernement.

1) Faciliter la transition de l'Europe centrale et orientale vers l'économie de marché.

La France contribue à former à la gestion et à l'économie près de dix mille cadres en Bulgarie, Pologne, Tchécoslovaquie et URSS. Elle prête son aide à la réforme de la comptabilité publique, à celle de la politique des prix, à l'ouverture de marchés financiers et à la réorganisation des réseaux et distribution commerciale.

2) Aider à la construction d'États de droit.

Le Conseil d'État et plusieurs spécialistes français de droit constitutionnel coopèrent à la refonte des institutions juridiques et administratives. L'École nationale d'administration et l'Institut international d'administration publique contribuent à la formation des fonctionnaires. Plus d'une centaine de journalistes seront accueillis en France pour recevoir une formation dans les écoles et les organes de presse.

3) Renforcer la présence culturelle et linguistique de la France.

La présence de l'audiovisuel français est intensifiée : Canal France International a conclu des accords avec la Roumanie, la Bulgarie et la Tchécoslovaquie et en envisage de nouveaux ; TV 5 s'est implanté en Pologne, en Bulgarie et dans les Républiques baltes ; la SEPT est diffusée quotidiennement en Pologne, en Tchécoslovaquie et bientôt en Hongrie ; Radio France Internationale et des radios privées ont créé des stations bilingues.

Un soutien financier de l'Etat est apporté à la création de cent vingt-cinq points de vente du livre de poche français.

Des classes bilingues seront ouvertes. A cette fin, des stages de perfectionnement seront offerts aux professeurs de français.

4) Développer les échanges de personnes.

L'enseignement supérieur accueillera sept cents titulaires de bourses d'études et deux cent cinquante titulaires de bourses de recherche supplémentaires.

Dans le cadre des accords d'échanges déjà conclus avec les pays d'Europe centrale et orientale, six mille jeunes seront accueillis cette année en France.

5) Développer la coopération sectorielle.

Conçus avec les milieux professionnels, des programmes spécifiques de coopération intéressent l'agriculture (ouverture d'un institut à Bucarest et accueil d'agriculteurs), l'équipement (mille stagiaires), la santé, l'environnement, l'énergie et l'industrie.

Les associations, les collectivités locales, les organisations professionnelles et les entreprises ont relayé l'action de l'État et permettent d'en démultiplier l'efficacité, notamment à l'aide de mécanismes de cofinancement.

ENVIRONNEMENT

Un rapport à l'ONU

Des experts internationaux confirment les risques de l'« effet de serre »

Sous la pression des activités humaines, le climat de la planète est en train de se modifier rapidement et l'ONU se préoccupe sérieusement du problème. Deux de ses agences spécialisées – l'Organisation météorologique mondiale et le programme des Nations unies pour l'environnement – avaient chargé un groupement intergouvernemental, l'IPCC (1), de faire le point des connaissances actuelles sur l'effet de serre, d'évaluer ses conséquences socio-économiques et, enfin, de proposer aux gouvernements des scénarios d'action (*le Monde* du 23 mars). Le « premier jet » du rapport de ces experts de l'IPCC a été rédigé. Il devrait servir de base de discussion lors de la deuxième Conférence mondiale sur le climat qui se tiendra en octobre à Genève.

GENÈVE

correspondance



« Nous sommes certains qu'il existe un effet de serre naturel qui rend la Terre plus chaude qu'elle ne serait autrement et que les activités humaines accroissent de façon considérable la concentration dans l'atmosphère des gaz qui contribuent à cet effet de serre : le gaz carbonique, le méthane, les chlorofluorocarbures (CFC) et les oxydes d'azote. » C'est par ces mots que s'ouvre le premier volet – scientifique – du rapport de l'IPCC. Les experts ajoutent qu'il faudrait *« immédiatement réduire de plus de 60 % »* les émissions des trois premiers de ces gaz pour que leur concentration dans l'atmosphère se stabilise au niveau actuel.

Si rien n'était fait dans ce sens, la concentration de gaz carbonique pourrait doubler d'ici à 2025 ou 2050, provoquant une augmentation de la température moyenne de 0,3 °C tous les dix ans au cours du vingt et unième siècle. En Europe du sud et en Amérique du Nord, l'élévation de la température pourrait d'ailleurs être plus importante encore et serait accompagnée d'une baisse des précipitations l'été et d'une moindre humidité des sols.

Déplacer des millions de personnes

Bien qu'ils soulignent que de nombreuses incertitudes pèsent encore sur l'évolution future du climat, les experts estiment que le *niveau de la mer pourrait alors* s'élever de vingt centimètres d'ici à 2030 et de soixante-cinq centimètres d'ici à la fin du prochain siècle. De tels changements, on s'en doute, auront des répercussions sur la vie des habitants de la planète et les conséquences de l'effet de serre *« seront d'autant plus grandes qu'elles toucheront des pays déjà vulnérables, comme les pays en voie de développement »*, notent les auteurs du deuxième volet du rapport de l'IPCC.

Ces experts, qui précisent ne pas savoir si le réchauffement de la planète aura, globalement, un effet positif ou négatif sur l'agriculture, estiment cependant qu'il pourrait avoir de *« sévères effets »* sur la production agricole de certaines régions du globe, avec des risques de sécheresse accrus et d'importantes chutes du débit des rivières.

Ils prévoient aussi des modifications de la répartition des espèces végétales et animales, certaines proliférant alors que d'autres pourraient disparaître. Sans compter que ces changements rapides du climat – qui augmenteront encore la pollution dans les villes surpeuplées – auront des conséquences néfastes sur la santé humaine. Quant à l'élévation du niveau des mers, elle rendrait inhabitables de nombreuses villes et régions côtières et obligerait *« au déplacement de dizaines de millions de personnes »*.

Les menaces sont suffisamment sérieuses pour *« qu'on adopte immédiatement des stratégies »*, constate le troisième groupe d'experts chargé de proposer des scénarios d'action aux gouvernements. Ce troisième volet du rapport est de loin le plus décevant. Il était prévisible de ne pas y trouver de mesure concrète, mais l'on aurait pu malgré tout s'attendre que les experts préconisent clairement une réduction des émissions de gaz carbonique qu'ils soient un peu plus précis dans leurs recommandations. D'ailleurs, un responsable de l'association écologique Greenpeace, qui assistait aux discussions du groupe en tant qu'observateur, a jugé que le rapport donnait aux gouvernements *« une excuse pour rester inactifs »*.

Les deux premiers chapitres de ce texte, s'ils n'apportent pas de grandes révélations, ont l'avantage d'avoir été rédigés par des experts de différents pays, officiellement mandatés, qui ont rassemblé et écrit noir sur blanc des informations jusqu'ici assez éparpillées. Leur travail confirmera dans leur choix ceux qui, comme les pays scandinaves ou la France, ont déjà exprimé leur volonté de négocier rapidement un accord international sur la réduction des émissions de gaz responsables de l'effet de serre.

ELISABETH GORDON

(1) Ce groupe intergouvernemental pour le changement de climat a été créé en 1988 et rassemble des représentants d'une soixantaine de pays.

ÉDUCATION

Pour relancer l'enseignement supérieur à distance

Le ministère étudie un projet d' « université ouverte »

M. Lionel Jospin a ouvert, mercredi 25 juillet, un nouveau grand chantier universitaire, celui de l'éventuelle création d'un grand établissement fédérant et amplifiant l'ensemble des activités d'enseignement à distance des universités françaises. Mais en présentant le rapport « Pour une université ouverte », rédigé à sa demande par M. Olivier Duhamel, professeur à l'université Paris-I, le ministre de l'éducation nationale n'a pas précisé si l'ambitieux projet contenu dans ce document avait une chance de voir le jour. M. Jospin s'est contenté d'annoncer la mise en place d'une « équipe de préfiguration » à la rentrée prochaine, et le démarrage d'« expériences » un an plus tard.

Le modèle est proche et connu : c'est celui de l'*Open University* britannique, *université multimédia* avant la lettre – les cours y sont dispensés tant par l'écrit que par la radio ou la télévision ou l'informatique – créée en 1969. Un monument qui sert évidemment de référence à l' *« université ouverte »* de M. Duhamel, mais qu'il critique pour sa lourdeur, son centralisme et son ouverture à tous sans aucune condition.

Le rapporteur préfère valoriser le potentiel d'enseignement à distance déjà existant dans les universités françaises, et en *« préserver la structure décentralisée »*. L'ensemble de ces compétences serait regroupé à l'échelon régional dans des établissements cofinancés par les régions et l'Etat, et liés par convention aux universités et autres établissements d'enseignement supérieur.

L' « université ouverte nationale » ne serait que la tête de ce réseau, une structure légère mais dirigée par une personnalité et dotée du statut de « grand établissement » symbolisant l'engagement de l'Etat. Elle aurait la tâche de distribuer une aide à la production de supports pédagogiques, d'évaluer les produits existants et de mettre en place les moyens de communication et d'échanges entre étudiants et enseignants.

Localement, l' université ouverte bénéficierait d'enseignants mis à disposition et mériterait son nom à plus d'un titre : ouverte aux jeunes comme aux moins jeunes, à la formation initiale ou continue, à l'informatique comme à la vidéo, à la radio ou à la télévision, elle tiendrait compte aussi bien de l'expérience professionnelle que des diplômes, mais déboucherait sur une véritable certification.

Elle servirait aussi de lieu de production et de diffusion des *« produits pédagogiques multimédias »* et permettrait aux universitaires français de se préparer à la *« bataille »* pour le marché européenn et mondial des *« cours médiatisés de qualité »* .

Au fil de ses enthousiasmes embrouillés mais communicatifs, M. Duhamel imagine des universitaires férus d' *« ingénierie pédagogique »*, *« câblés »*, sachant *« utiliser ces tuyaux et les remplir »*. Il espère enfin promouvoir *« un usage intelligent de la vidéo dans l'enseignement supérieur »* dont, précise-t-il, *« nous sommes encore loin »* et développer l'autonomie et la capacité d'initiative des étudiants grâce à la micro-informatique.

Reste à donner à ce vaste défi une cohérence, et à mobiliser autour de lui, comme le souligne M. Duhamel, une volonté politique et des moyens financiers. Sans oublier de lever les obstacles liés à la nécessaire coopération d'une *« université ouverte »* avec ses grands ancêtres que sont le Conservatoire national des Arts et métiers dans le domaine de la formation des ingénieurs et le Centre national d'enseignement à distance.

PHILIPPE BERNARD

RELIGIONS

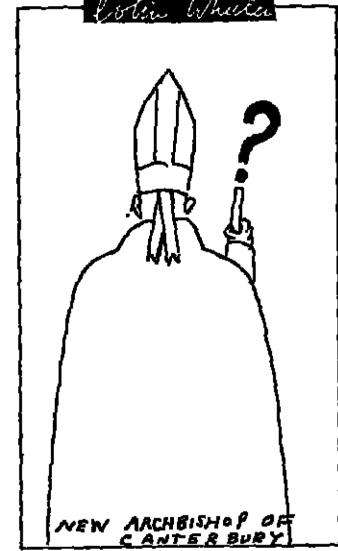
Un nouveau primat de l'Eglise d'Angleterre

Le choix de Mgr Carey comme nouvel archevêque de Cantorbéry constitue une surprise

La surprise a été totale lorsque la reine, en sa qualité de chef de l'Eglise anglicane, a nommé, mercredi 25 juillet, Mgr George Carey archevêque de Cantorbéry (*nos dernières éditions du 26 juillet*). Le nouveau primat de l'Eglise d'Angleterre, qui prendra ses fonctions en janvier prochain, n'a que cinquante-quatre ans. Evêque depuis trois ans seulement, il ne figurait pas parmi les favoris pour succéder à Mgr Runcie, archevêque de Cantorbéry depuis 1980, qui a décidé de prendre sa retraite.

LONDRES

de notre correspondant



« The Independent » du 26 juillet

C'est la reine qui nomme le primat, mais c'est le premier ministre qui choisit entre les deux candidats qui lui sont proposés, dans le secret le plus absolu, par une commission de seize membres, ecclésiastiques et laïcs. Le hasard fait donc que, dans cette Eglise d'Angleterre déchirée par la question de l'ordination des femmes, ce sont deux d'entre elles qui ont le dernier mot.

Mme Thatcher a sans doute éprouvé un plaisir particulier à surprendre tout le monde. Elle détestait cordialement Mgr Runcie, son intellectualisme, ses inquiétudes lancinantes et ses préoccupations sociales. Le cent troisième archevêque de Cantorbéry semble coulé dans un tout autre moule. Il paraît plus proche politiquement de Mme Thatcher, n'est pas en proie au doute en matière théologique et parle un langage nettement plus simple que son prédécesseur.

L'Eglise anglicane avait été en effervescence, au printemps 1989, lorsque Mgr David Jenkins, un évêque ultralibéral qui siège à la Chambre des lords, avait mis en doute la résurrection du Christ. Celle-ci devait s'entendre, selon lui, au sens spirituel et non pas physique. Mgr Carey avait aussitôt mis les choses au point. *« Je crois que Jésus a été crucifié et enterré, et que son corps, mort et glacé, a été rendu à la vie par Dieu »*, avait-il rétorqué.

Le nouveau primat appartient au courant évangélique, et même charismatique, de l'Eglise d'Angleterre, qui est attaché à l'interprétation littérale de la Bible. Il est un homme de croyance et non d'interrogations intellectuelles. Alors que Mgr Runcie tergiversait lors de chaque controverse, il est probable que son successeur n'hésitera pas à réaffirmer, lorsque l'occasion se présentera, les articles de foi de la confession anglicane.

Il est un point cependant sur lequel ce théologien traditionnaliste se tient fermement aux côtés des « modernistes ». Mgr Carey est, sans équivoque, en faveur de l'ordination des femmes. Il avait même déclaré aux prêtres de son diocèse qu'ils n'avaient qu'à démissionner s'ils ne pouvaient pas supporter l'idée que des femmes puissent être ordonnées. *Dans cette affaire*, Mgr Runcie, qui craignait un schisme, pratiquait un certain flou artistique. Il était d'accord sur le principe des femmes-prêtres, mais pas sur son application immédiate.

Un « choix plein d'imagination »

Mgr Carey sera le premier archevêque de Cantorbéry de ce siècle a avoir été simple curé de paroisse. Il est d'origine modeste. Son père travaillait comme concierge dans un hôpital et la presse populaire ne se lasse pas de rappeler qu'il est un vrai « cockney » puisque du lieu de sa naissance on peut entendre *les cloches de la cathédrale Saint-Paul*. Il est aussi sans doute le premier archevêque de Cantorbéry à avoir passé son enfance dans une HLM.

Il quitte l'école à l'âge de quinze ans pour travailler comme garçon de bureau dans la société nationalisée qui distribue l'électricité à Londres. Il y retournera après avoir effectué son service militaire dans les transmissions à la Royal Air Force. C'est pendant ses obligations militaires qu'il découvre la foi. Il entre au collège de théologie de Londres et en sort pour prendre ses fonctions de curé de la paroisse de Sainte-Marie, dans le quartier populaire d'Islington, au nord de Londres. Il sera ensuite longtemps à la tête d'une autre paroisse, à Durham, dans le nord de l'Angleterre, avant d'être nommé évêque de Bath en 1987.

Le primat sortant a exprimé la surprise générale en déclarant que le choix de Mgr Carey *« était plein d'imagination »*. C'est une victoire du courant évangélique, populaire et proche du protestantisme, sur la tendance « Haute Eglise », dont les affinités avec le catholicisme sont considérables. On comprend que Mme Thatcher, elle-même d'origine modeste et née dans une famille méthodiste (elle ne s'est convertie à l'anglicanisme que pour se marier), ait préféré l'évêque de Bath. C'est aussi une chance, pour l'Eglise d'Angleterre, d'enrayer son déclin.

DOMINIQUE DHOMBRES

ESPACE

Impuissante à réparer Atlantis sur son pas de tir

La NASA annule deux vols de navettes d'ici à la fin 1990

Les ingénieurs de la NASA ont renoncé, mercredi 25 juillet, à colmater sur le pas de tir de Cap-Canaveral (Floride) la grave fuite d'hydrogène qui paralyse depuis fin juin la navette américaine Atlantis. Celle-ci, qui devait effectuer dans les semaines à venir une mission pour le compte des militaires, va donc être retirée de son pas de tir, démontée et entièrement révisée. Ainsi que l'a annoncé M. William Lenoir, directeur associé des vols habités de la NASA, elle devra laisser la priorité à la navette *Columbia* (elle aussi immobilisée par une fuite de carburant mais aujourd'hui réparée), qui devrait pouvoir effectuer, début septembre, une mission d'observation astronomique.

L'agence spatiale américaine, dont les déboires – des erreurs de conception du coûteux télescope spatial *Hubble* aux fuites de ses navettes – viennent de faire l'objet de nombreuses critiques de la part des médias et du Congrès (*le Monde* du 17 juillet), n'envisage plus, ainsi, que trois vols de navettes au lieu de cinq d'ici à la fin de l'année. Elle n'a pas encore arrêté de décision sur l'ordre et le nombre des missions du calendrier 1991.

Petite consolation : la NASA a procédé, mercredi 25 juillet, au lancement d'une fusée Atlas chargée de mettre en orbite un satellite de recherche atmosphérique d'une valeur de 189 millions de dollars, pour son propre compte et pour celui de l'armée de l'air américaine. Baptisé CRRES (*Combined Release and Radiation Effects Satellite*), l'engin servira à l'étude des champs magnétique et électrique de la Terre. Un lancement qui, là encore, n'aura pas été de tout repos, puisqu'il fut différé à sept reprises depuis le mois de juin. – (*Reuter, AFP.*)

□ **Saturne : découverte d'une vieille lune.** – Près de dix ans après le survol de Saturne par Voyager 2, le dépouillement des données rapportées par la sonde américaine continue d'alimenter les découvertes. En analysant sur ordinateur une partie de leurs 30 000 photos, les chercheurs de la Nasa viennent ainsi de détecter l'existence d'une dix-huitième lune autour de la planète géante. D'environ 20 kilomètres de diamètre, ce satellite est situé sur l'anneau le plus écarté de Saturne. De toutes les planètes du système solaire, cette dernière possède le plus grand nombre de satellites connus, suivie de Jupiter (16) et d'Uranus (15). – (*UPI.*)

SCIENCES

Retrouvant son statut antérieur

L'INRA aura un président et un directeur général

L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) change de statut. Selon un décret publié au *Journal officiel* du 24 juillet, il sera désormais dirigé par un président et un directeur général, retrouvant ainsi la séparation des pouvoirs adoptée par les principaux instituts de recherche publics français. M. Hervé Bichat a été nommé en conseil des ministres, mercredi 25 juillet, directeur général de l'établissement (*lire page 8 la biographie de M. Bichat*).

Le changement dans la continuité, en quelque sorte. Ce n'est en effet qu'après la nomination, en juillet 1978, de M. Jacques Poly à la tête de l'institut que les pouvoirs de direction de l'INRA furent fusionnés. Ainsi que le précisait le décret paru au *Journal officiel* du 13 septembre 1980, la fonction de directeur général disparaissait alors, pour être remplacée par celle de président du conseil d'administration. M. Pierre Douzou, qui succéda à M. Jacques Poly en février 1989, fut ainsi le premier responsable de l'INRA à prendre ses fonctions en tant que président-directeur général.

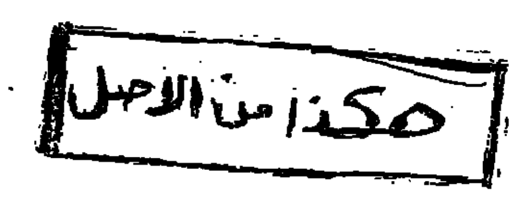
Un titre de courte durée puisque M. Douzou lui-même, dès son entrée en fonction, se préoccupa d'une nouvelle réforme visant à restaurer la séparation des pouvoirs de direction. Accepté par les deux ministères de tutelle de l'INRA que sont les ministères de la recherche et de l'agriculture, le nouveau statut prévoit le maintien de M. Douzou à la présidence jusqu'à sa retraite, en 1991.

Le directeur général est, quant à lui, nommé pour quatre ans, par décret pris en conseil des ministres, sur proposition des ministres de la recherche et de l'agriculture, après avis du président de l'INRA. Ses fonctions sont renouvelables une fois.

Ainsi que le précise le nouveau décret, le directeur général assure *« la direction scientifique, administrative et financière de l'Institut »*, et prépare, *« avec le concours du conseil scientifique, les projets de programmes généraux de recherche »*. Le président, *« dans le cadre des orientations arrêtées par le conseil d'administration »*, définit *« la politique générale et assure les relations de l'établissement avec les ministères de tutelle »*.

L'INRA emploie actuellement près de 8 400 personnes, parmi lesquelles 1 650 scientifiques, 1 850 ingénieurs, 4 000 techniciens et 880 agents administratifs. Son budget pour 1990 est environ de 2,4 milliards de francs.

Ca. V.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'affaire du trafic d'armes libanaises

« Le Parisien » et « France-Soir » condamnés pour avoir « gravement porté atteinte à l'honneur de M. Kouchner »

Quatre fonctionnaires français sont arrivés mercredi 25 juillet à Beyrouth, pour enquêter sur le trafic d'armes entre le Liban et la France, organisé par des policiers français en poste à l'ambassade. Ces quatre hommes, dont l'identité et la fonction n'ont pas été révélées, participeront à la mission d'enquête administrative du Quai d'Orsay et du ministère de l'intérieur, dont le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, avait annoncé la création. L'ambassade de France à Beyrouth s'est refusée à tout commentaire.

M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, a obtenu du tribunal de grande instance de Paris, statuant en référé, la condamnation de *France-Soir* et du *Parisien* qui l'avaient mis en cause dans leurs éditions du 23 juillet. Ces quotidiens (*le Monde* du 24 juillet) avaient fait état de « révélations » qui auraient été faites par le CRS Patrick Schaller au juge d'instruction de Marseille, M. Patrick Ardid.

Considéré comme l'un des semi-grossistes du trafic, le policier aurait affirmé que des armes avaient, à plusieurs reprises, été convoyées à bord d'avions gouvernementaux du GLAM, et aurait accusé son collègue, le brigadier-chef Jean-Claude Labourdette, d'avoir offert plusieurs armes à M. Kouchner lors d'un déplacement à Beyrouth au mois d'avril. M. Kouchner avait démenti vigoureusement ces allégations en déclarant notamment que son *« rôle de ministre n'est pas de contrôler les bagages ou la soute. »*

Le tribunal de grande instance de Paris, saisi en référé par M. Kouchner, a estimé, mercredi 25 juillet, que les deux quotidiens *« ont commis un acte fautif d'une extrême gravité »* et *« porté gravement atteinte à l'honneur »* du secrétaire d'Etat. Présidé par M. Jean Favard, le tribunal a condamné les deux journaux à publier le jugement dans leur prochain numéro. En revanche, il a rejeté la demande de provision de 100 000 F sur dommages et intérêts, estimant que cette demande relevait de l'action civile et que le juge des référés n'est pas compétent en la matière.

M. Dumas : « une campagne indécente »

Après la publication dans *le Monde* du 25 juillet d'un « Point de vue » de M. Jacques Toubon mettant en cause la politique gouvernementale (1) M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a déclaré, mercredi 25 juillet, sur Europe 1, qu'il ne serait *« pas étonné que des surprises apparaissent* [à propos de l'enquête sur le trafic d'armes avec le Liban] *qui feront rentrer dans la gorge les propos qui ont été tenus par certains, notamment par M. Jacques Toubon »*.

M. Dumas a affirmé qu'il trouvait *« cette campagne savamment orchestrée particulièrement indécente et les propos de M. Toubon inadmissibles »*. Il est *« indécent de s'en prendre derrière tout ça au président de la République »*, a-t-il poursuivi. *« Dans cette affaire la justice est saisie. Il faut faciliter sa tâche c'est ce que nous ferons »*, a ajouté le ministre. *« Faire de cette affaire de droit commun une affaire politique et mettre en cause les responsables de la politique de la nation, c'est porter préjudice à la France à l'étranger, à la République tout court et à tout le personnel politique, y compris ceux qui tiennent ces propos »*, a conclu M. Dumas.

M. Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement, a également réagi à l'issue du conseil des ministres, mercredi 25 juillet, aux propos de M. Jacques Toubon. Il a considéré qu'il s'agissait d' *« un drame des départs de vacances »*. *« Jacques Toubon perd le contrôle de lui-même et fait une embardée risquée pour lui »*, a ajouté le ministre, *« à croire que les trente lignes du* Monde *appellent à coup sûr trente jours de congé »*.

M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, a également ironisé en estimant que M. Toubon était *« une nouvelle victime de l'été chaud »*. *« Rarement homme politique aura perdu aussi brutalement les pédales en aussi peu de temps »*, a ajouté le ministre qui a dénoncé *« les procédés habituels de la droite : amalgame, calomnie, désinformation »*. *« Il est grand temps que M. Toubon parte durablement en vacances pour retrouver ses esprits »*, a conclu M. Lang.

M. Gérard Lindeperg, qui présidait le bureau exécutif du Parti socialiste en l'absence de M. Pierre Mauroy, a lui-aussi estimé que M. Toubon était *« sans doute victime d'un coup de chaleur »*. *« Alors qu'il est resté silencieux pendant le drame d'Ouvéa et la répression policière qui a conduit à la mort de Malik Oussekine, il est des plus mal placés pour jouer aujourd'hui les moralistes »*, a ajouté M. Lindeperg.

(1) Dans un point de vue publié le 25 juillet dans nos colonnes, sous le titre « Ça suffit », M. Toubon, député RPR de Paris, dénonçait les « pratiques bananières » du pouvoir : *« L'amnistie pour ceux qui touchent, les pressions innombrables sur la justice, les affaires de la Société générale et de Péchiney qui mettent en cause les responsables du pouvoir et les intimes du président. Les activités du fils de ce dernier en Afrique, un chèque de 150 000 francs dont M. Mitterrand donne une justification que personne ne croit, les écoutes téléphoniques qui se multiplient, le soupçon de manipulation qui pèse dans l'horrible drame de Carpentras, enfin la police couverte d'opprobre (...) »*

POINT DE VUE

Oui, ça suffit comme ça !

par Michel Suchod

PERMETTEZ à un député d'une circonscription viticole de le dire : la cuvée Toubon 1990 sera des plus mauvaises, comparable à la pire des années, 1983, quand Jacques Toubon s'était fait, nuit après nuit à l'Assemblée, le porte-voix du *sectarisme populiste* RPR *le plus débridé.*

Quel choc, en si peu de mots, et jamais la technique manipulatrice de l'amalgame n'aura été utilisée à un tel degré de condensation !

Car *enfin, quelle doit être l'attitude d'un ministre de l'intérieur* républicain quand il découvre de graves manquements de policiers à la légalité républicaine ? Est-ce *« la bonne vieille méthode »* qu'il faut employer, *celle qui consiste à couvrir le plus possible* les *« bavures »,* parfois les plus inacceptables, comme l'ont fait tous les gouvernements qu'a soutenus par le passé Jacques Toubon, ou au contraire faut-il collaborer au maximum avec la *justice,* pour *qu'enquêtes, perquisitions, mises* en détention provisoire, transferts de détenus, rappels par ordre sous escorte de fonctionnaires de police soient menés tambour battant, comme c'est le cas actuellement *dans l'affaire des policiers trafiquants d'armes ?*

Personnellement, je partage le choix de Pierre Joxe, je suis pour la clarté, et je me dois de rappeler ici l'idéal jaurésien : *« Le courage, c'est de rechercher la vérité, et de la dire. »* Recherchez la vérité, c'est précisément ce qui se fait *dans l'affaire de Carpentras, avec méthode et sérieux, dans un dossier* émotionnel, difficile depuis l'origine.

Comme il aurait été utile de lire M. Toubon quand les enquêtes policières diligentées par des ministres de l'intérieur de ses amis n'arrivaient pas à élucider l'assassinat de membres ou d'anciens membres du *gouvernement* : *MM. de Broglie et Boulin par exemple, ou quand M. Poniatowski commentait ainsi* l'assassinat *de M. Fontanet : « Ce doit être l'acte d'un automobiliste irrascible ».* Voudrait-on aujourd'hui que dans l'affaire de Carpentras le ministre de l'intérieur jette en pâture à l'opinion des « suspects » avant que l'enquête n'ait vraiment abouti, comme cela s'est malheureusement fait trop souvent dans le passé ?

Le fait que l'enquête n'ait pas encore atteint son terme, suffit-il à justifier *« un soupçon de manipulation »* dans cette affaire ? Comment un responsable politique de niveau national peut-il lancer des accusations si graves sans les étayer sur rien de *sérieux ?*

Décidément, il est plus que jamais nécessaire de rappeler à M. Toubon que tout ce qui est excessif est insignifiant.

Voulant ardemment la transparence en politique, ayant de toutes mes forces tenté d'empêcher mes amis de voter l'*amnistie (je note que le président de la République considère que ce fut une erreur),* je suis de ceux que M. Toubon aurait pu convaincre, s'il cherchait réellement la moralité de la vie politique. D'autant qu'à mon sens les socialistes au pouvoir doivent d'abord s'appliquer à eux-mêmes une certaine rigueur financière et morale, *comme ils ont eu l'occasion de le faire dans le dernier micro-remaniement.*

Mais comment laisser M. Toubon insulter de la sorte le président de la République, comment laisser passer que le pouvoir *« déconsidère la République par des pratiques bananières » ?*

Reste une dernière interrogation : dans quel but une *philippique d'une telle violence ? Si l'idée est de roder un discours* populiste ultradroitier pour les prochaines échéances électorales, c'est pari perdu.

Que M. Toubon s'en persuade, entre un discours « type Front *national » tenu par le RPR, et le* Front national lui-même, le choix des électeurs de droite est déjà fait.

► M. Michel Suchod est député socialiste de la Dordogne, vice-*président de la commission* des lois de l'Assemblée nationale, rapporteur du budget de la police et de la sécurité.

Par décision de la cour d'appel de Lyon

Remise en liberté de trois responsables de l'Eglise de scientologie

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, présidée par M. Daniel Farge, a décidé, mercredi 25 juillet, la mise en liberté de trois responsables de l'Eglise de scientologie, M. Jean-Jacques Mazier, président d'un centre lyonnais de « dianétique », Mme Danièle Gounord, présidente *nationale* et M. Jean-Paul Chapellet, *trésorier national, qui avaient été écroués, début juillet, après leur inculpation* par M. Georges Fenech, juge d'instruction (*le Monde* du 14 juillet).

LYON

de notre bureau régional

Saisi sur plainte de la famille de Patrice Vick, un adepte de la secte, qui s'est suicidé en mars 1988, M. Georges Fenech avait prononcé l'inculpation, pour homicide involontaire, de M. Mazier, également *poursuivi pour exercice illégal de la médecine et pour escroquerie.* Le magistrat lyonnais avait retenu la complicité de Mme Gounord et de M. Chapellet, pour ces deux derniers chefs d'inculpation, et décidé la mise en détention des trois personnes.

Le débat contradictoire, tenu mardi 24 juillet, devant la chambre d'accusation, à la requête des défenseurs des trois inculpés, avait vu le représentant du ministère public, *M. François Coste, contredire verbalement les réquisitions écrites qu'il avait déposées en faveur du* maintien en détention, considérant que celle-ci n'était pas « nécessaire à *la manifestation de la vérité ». Les magistrats de la chambre d'accusation ont suivi ces réquisitions en se* prononçant, mercredi 25 juillet, pour la mise en liberté de ces trois inculpés, mesure exécutoire qui devait prendre effet immédiatement.

Sur ordre exprès de M. Farge, les attendus de l'arrêt de la chambre d'accusation motivant cette décision *n'ont pas été rendus publics.*

La décision de la chambre d'accusation a surpris, dans la mesure où deux autres inculpés dans cette affaire, Mlle Corinne Medalin et M. Alain Barou, avaient contrevenu au contrôle judiciaire quelques jours plus tôt, sans susciter de réaction de la justice. Après treize jours de *détention, ces deux jeunes adeptes, inculpés de complicité d'escroquerie,* et d'exercice illégal de la médecine, avaient réuni une conférence de presse, afin de mettre en cause les intentions du juge d'instruction, d'accuser la police de leur avoir fait subir *« une humiliation »* et d'adresser une « lettre ouverte » au président de la République pour obtenir la défense des droits de l'homme. Mlle Medalin s'était même plaint d'avoir été frappée au visage.

Dimanche 22 juillet, l'Eglise de scientologie *avait organisé à Lyon une manifestation en faveur des* trois responsables détenus. Deux cents personnes, venues de Paris, d'Allemagne et des Pays-Bas avaient, en voiture, dans les rues du centre-ville, effectué une *« croisade pour la liberté de la religion. »*

GÉRARD BUÉTAS

A Paris, dans le quartier de l'Opéra

Des jeunes juifs blessés au cours d'une altercation

Une altercation a opposé un groupe de jeunes juifs, reconnaissables à la kippa qu'ils portaient sur la tête, et des employés d'un *cinéma, jeudi 26 juillet vers 1 heure du matin, dans le quartier* de l'Opéra à Paris. Deux des jeunes ont été blessés, sérieusement pour l'un d'eux, au cours d'un affrontement auquel ont assisté des dizaines de badauds. Contrairement à ce que certains témoins ont pu penser, dans la confusion d'une bagarre, ces faits ne semblent pas présenter de caractère antisémite.

A la préfecture de police de Paris, la thèse de l'agression antisémite est rejetée. Pour les policiers, après enquête, il s'agirait plutôt d'une altercation ayant débuté, ce soir-là, dans l'un des cinémas *du quartier.* Des jeunes spectateurs, *deux adolescents* juifs de treize et dix-sept ans, jugés trop bruyants par la direction du Paramount-Opéra auraient été expulsés par trois agents de sécurité du cinéma. Les deux adolescents *seraient partis chercher du renfort et revenus, en groupe, dans le hall du cinéma.* Une bagarre générale *se serait produite entre ce groupe* et les *employés du cinéma.* Le pare-brise de la voiture de M. Michael Habib, gérant du Paramount, devait être brisé à coups de manches de pioche alors que les deux adolescents, expulsés peu auparavant de la salle de spectacle, étaient blessés au cours de l'affrontement.

Alertés par plusieurs témoins, des policiers en civil ont ultérieurement interpellé trois jeunes gens conduits au commissariat central du 11e arrondissement de Paris aux fins de confrontations.

□ **Quatre interpellations après le saccage de tombes dans un cimetière de Marseille.** – Quatre jeunes gens ont été interpellés mercredi 25 juillet à Marseille, quelques heures après le saccage d'une quarantaine de tombes du cimetière Saint-Pierre. Les personnes interpellées, dont l'identité *n'a pas été révélée, ont été appréhendées par* une patrouille de police alors qu'elles se trouvaient en possession d'objets funéraires provenant du cimetière. En début d'après-midi, un employé municipal avait découvert, dans le carré italien du cimetière, plusieurs croix renversées, des objets funéraires et des pots de fleurs brisés. Aucune *inscription ni revendication n'avait été relevée sur place,*

NOMINATIONS

ARMÉES

Le général Edouard Littaye chef de la mission militaire française à l'OTAN

Parmi les promotions et nominations militaires en conseil des ministres, on relève les mesures suivantes :

• Terre. – Sont nommés chef de la mission militaire française auprès du commandant en chef des forces alliées du secteur Centre-Europe, le général de brigade Edouard Littaye ; major régional de la VIe région militaire, le général de division Gérard d'Auber de Peyrelongue ; commissaire aux *sports militaires,* le général de division Guy Giraud.

• Air. – Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Eric Champoiseau, Paul Vericel et Yves Aubert.

Sont nommés : commandant le centre d'opérations de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Pierre Peron ; commandant en second les forces aériennes stratégiques, le général de brigade aérienne Jean-Marie Gresse.

• **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe François Gonin, Jean Le Bourhis et François Lefaudeux.

RECHERCHE

M. Hervé Bichat directeur général de l'INRA

M. Hervé Bichat a été nommé en conseil des ministres, mercredi 25 juillet, directeur général de l'Institut national de recherche agronomique (INRA). *(Lire page 7 la réforme du statut de l'INRA.)*

[Né le 26 mars 1938 à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), M. Hervé Bichat est ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts. *De 1963 à 1972, il occupe à Abidjan* (Côte-d'Ivoire) divers postes en agriculture tropicale. De retour à Paris en 1972, il passe deux ans à la direction des industries agroalimentaires du ministère de l'agriculture. *Directeur du Centre* d'études et d'expérimentation du machinisme agricole tropical de 1974 à 1976, chargé de mission sur la recherche agronomique à la DGRST de 1976 à 1979, il dirige ensuite, pendant un an, *le Centre d'évaluation et de prospective du* ministère de l'agriculture. Entré en 1980 au GERDAT – devenu depuis lors le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) – *en tant que directeur* scientifique, il en devient l'administrateur général en 1984, puis le directeur en 1985.]

RELIGIONS

Mgr Jean Cuminal, évêque de Blois

Mgr Jean Cuminal, évêque de Saint-Flour (Cantal) a été nommé, mercredi *25 juillet, évêque de* Blois (Loir-et-Cher) en remplacement de Mgr Joseph Goupy qui, ayant atteint la limite d'âge fixée à soixante-quinze ans, avait demandé à être relevé de sa charge pastorale.

[Né le 2 avril 1923 à Amiens, Mgr Cuminal a fait bses études au grand séminaire d'Amiens, puis à Paris au séminaire des Carmes. *Licencié en théologie,* il est ordonné prêtre en 1946. Il est successivement vicaire de Ham, directeur au grand séminaire d'Amiens, directeur de l'*administration temporelle, puis* de l'enseignement libre au diocèse d'Amiens avant d'être secrétaire général de l'enseignement catholique français. Après avoir été vicaire *épiscopal* de Moulins en 1972, il est nommé *évêque* auxiliaire de Besançon en 1975, puis évêque de Saint-Flour le 6 mai 1982. Mgr Cuminal préside la commission épiscopale de la *famille depuis le 29 octobre* 1988.]

OUTRE-MER

M. Roger Dumec délégué à la coopération Caraïbes-Guyanes

Sur proposition du premier ministre le conseil des ministres du 25 juillet a nommé délégué interministériel à la coopération régionale Caraïbes-Guyanes M. Roger Dumec, préfet, administrateur supérieur des îles Wallis-et-Futuna *(nos dernières éditions du 26 juillet).*

[Né le 25 mars 1930, à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques de Toulouse, *M. Roger Dumec a été chargé de mission* contractuel à l'ambassade de France à Tunis de 1954 à 1961, puis successivement chargé de mission au ministère des affaires *étrangères en 1961, conseiller* administratif des services universitaires, affecté à la préfecture de Paris en 1963, secrétaire général de l'Observatoire de Paris en 1969, secrétaire de l'académie de Créteil en 1972, *administrateur civil* affecté au ministère de l'éducation nationale en 1977, affecté au ministère de l'intérieur et de la décentralisation chargé de mission auprès du directeur général de l'administration *en 1981. Il est affecté comme sous-préfet* à Saint-Pierre-de-la-Réunion en 1982, avant d'être nommé commissaire adjoint de l'arrondissement du Havre en 1984, puis administrateur supérieur *des îles Wallis-et-Futuna* en 1988.]

France loto TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 0 8 3 6 4 6 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille	1 8 3 6 4 6 2 8 3 6 4 6 3 8 3 6 4 6 4 8 3 6 4 6	5 8 3 6 4 6 6 8 3 6 4 6 7 8 3 6 4 6	gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux					
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
003646	080646	083046	083606	083640	10 000,00 F
013646	081646	083146	083616	083641	
023646	082646	083246	083626	083642	
033646	084646	083346	083636	083643	
043646	085646	083446	083656	083644	
053646	086646	083546	083666	083645	
063646	087646	083746	083676	083647	
073646	088646	083846	083686	083648	
093646	089646	083946	083696	083649	

Tous les billets se terminant par	3646	gagnent	4 000,00 F
	646		400,00 F
	46		200,00 F
	6		100,00 F

LOTO N° 30 TIRAGE DU MERCREDI 25 JUILLET 1990

4 7 16 20 32 45 – 23 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 1ER ET SAMEDI 4 AOUT 1990, VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

90 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 25 JUILLET 1990 41e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO et 36.65.77.02

CULTURE

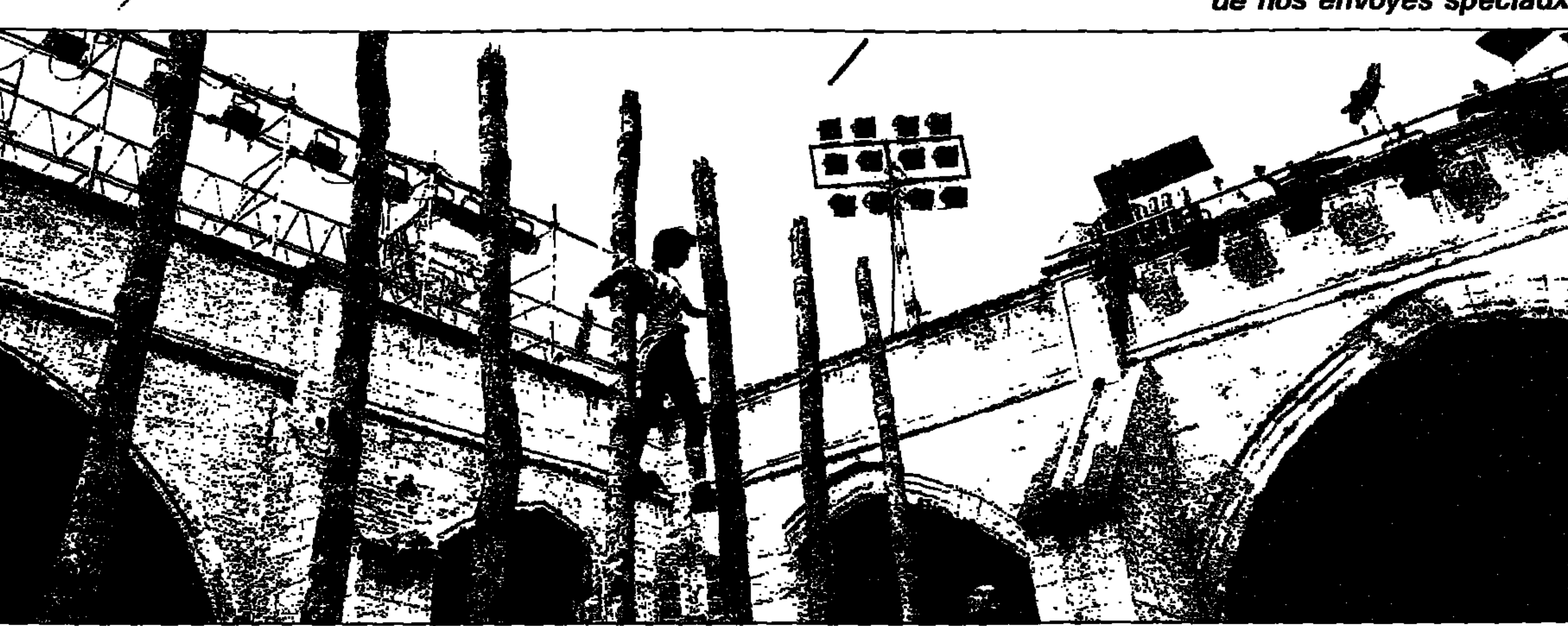
de nos envoyés spéciaux



A la périphérie

Un homme grimpé sur un échafaudage contemple le Cloître des carmes, c'est un danseur. Après Philippe Decouflé, Wim Vandeykebus s'est installé jusqu'au 27 juillet dans ce lieu magiquement rude, qui convient parfaitement à sa danse agressive, à son humour sauvage. Le spectacle le Poids de la main, créé à Paris, au Théâtre de la Ville, est ici montré dans une version plus complète, qui ne perd rien de sa nervosité sur la durée. On arrive dans la dernière semaine du Festival, les « à côtés » prennent le pas sur l'establishment. D'une certaine manière, la danse, qui fait régulièrement partie du programme depuis 1967, reste un « à-côté », sinon une mal aimée. C'est une affaire d'argent, les compagnies chorégraphiques ne sont pas riches, l'an prochain sera différent. Les activités périphériques présentent toutefois une nouveauté : « Fous de théâtre ». Ces fous sont des étudiants qui entendent régénérer et redorer la pratique universitaire. Accueillis par le Festival, sont-ils pour autant classés « in » ? Aujourd'hui, d'ailleurs, si le « off » demeure marginal, il vit sa vie bien à lui, avec ses publics, ses acheteurs, ses vedettes.

C. G.



MARC ENGUERAND

Le masque de Vanel

Le programme cinéma s'est ouvert sur un chef-d'œuvre inconnu réalisé en 1929 par Charles Vanel : « Dans la nuit »

Vanel a trente-sept ans lorsqu'il filme, en 1929, *Dans la nuit*. Il a fait déjà pas mal de métiers : à douze ans, grouillot à tout faire dans un cinéma de la rue de la *Gaîté ; à quatorze ans, assistant*-bruiteur dans un grand cinéma, l'Omnia, du boulevard Montmar*tre (il y avait, pour accompagner* les films muets, un pianiste et un bruiteur). Puis le petit Vanel com*mence de jouer* les figurants dans des courts- métrages tournés par une maison de la porte d'Orléans. C'est, ensuite, le théâtre : *l'Aiglon* avec Sarah Bernhardt, *le Gendre de Monsieur Poirier* avec Lucien Guitry, le rôle de Narcisse dans *Britannicus* avec Gémier. Et aussi le cinéma, film sur film, dont *la Fille à l'ourse* avec Réjane, *le Bonheur perdu* avec Mosjoukine...

En 1929, quand Charles Vanel décide de passer à la réalisation, il a déjà tourné une cinquantaine de films . *« Mais*, dit-il, *le seul travail intéressant, au cinéma, c'est celui du réalisateur. La dépense d'énergie que fait l'acteur est celle d'un enfant, la dépense d'énergie que fait le metteur en scène est celle d'un adulte. »* Les producteurs, que son scénario terrifie, refusant de lui avancer l'argent, Vanel obtient de plusieurs propriétaires de salles qu'ils se cotisent. Et il part tourner dans l'Ain, pas loin de Bourg-en-Bresse. C'est le pays de l'enfance *de son père, qui y fut ouvrier dans* une scierie. Charles Vanel tourne l'histoire d'un ouvrier d'une car*rière de pierre dont* la vie *est* détruite par un accident du travail. Dans les premières séquences, nous voyons la vie de la carrière, et un mariage. C'est Vanel qui joue le rôle, et la mariée est une actrice qu'il estimait beaucoup, Sandra Milowanoff. Années d'entente. *Puis* c'est l'accident : un soir, juste avant qu'un artificier ne fasse sauter des roches, des enfants jouent *là-haut, sur une prairie, juste* au-dessus de la carrière.

Un grand maître du cinéma

L'un des enfants aperçoit la petite trompe de corne dont un contremaître se sert pour donner le signal de l'explosion . Croyant voir un jouet, il souffle. La roche explose avant l'instant prévu, et l'ouvrier Vanel a *la figure arrachée*. Il ne meurt pas, mais son visage effraie tant qu'il devra porter un masque qui lui laisse libre un œil et un coin de la bouche. *La douleur*, le désarroi, que cela détermine chez l'ouvrier, chez sa *femme, tournent au drame.*

Nous venons d'indiquer ici un résumé du fil de l'histoire. La dimension du film est ailleurs. Elle est d'abord dans une saisie unique de la vie ouvrière de la carrière dans son ensemble. *La façon dont* Charles Vanel est parvenu à faire passer en cinéma la marche pro*prement technique de cette indus*trie, puis les gestes et l'esprit, la conscience collective, de l'ensemble *de ces ouvriers, est sans* exemple. Parce que lorsque, dans de grands films, Chaplin ou Lang filment une collectivité, ils donnent une stylisation, très belle, mais mentale, artiste. *La* carrière de Charles Vanel donne la vie crue, et les mouvements d'esprit mêmesdu *collectif de l'usine. Et les vues sont* d'une précision, d'une splendeur, d'une lumière, d'un mouvement, *inouïs. Rien de comparable dans* aucun film. Oui, c'est un chef-d'œuvre. Cela n'empêche pas *Vanel de filmer, en même temps*, la vie intime des jeunes mariés, le mariage lui-même : images prodigieuses des acteurs groupés sur une *voiture à chevaux, qui file à toute* vitesse, images prodigieuses du déjeuner de noces, d'une foire, manèges, balançoires, il y a là des exploits de prise de vues, de montage, de travelling, stupéfiants, *puis* c'est une séquence admirable où la mariée s'endort sur les genoux de Vanel, *qui n'ose pas la réveiller.*

Un sommet coulé

Devant un chef-d'œuvre, il n'y a pas assez de mots. Un fait est là : Charles Vanel, *en* 1929, a donné la preuve qu'il était un des grands maîtres du cinéma. L'erreur, de sa part, fut de réaliser en 1929 pratiquement le dernier de nos grands *films muets. Lorsqu'en 1930 il fut* prêt à sortir il n'y avait sur les écrans que du parlant, et c'était la ruée. Les exploitants qui s'étaient cotisés pour le produire refusèrent de le projeter. Et ce sommet de l'art cinématographique fut « coulé », littéralement.

Chez les producteurs, un échec ne pardonne pas. Quand Vanel, en 1932, voulut tourner son second film, ils lui usèrent les nerfs par leurs critiques, leurs conditions, *leurs exigences. Le film Affaire classée* fut, au dire de Vanel lui-même, raté, autre chose que ce qu'il voulait. L'un des plus grands cinéastes français arrêta là son rêve. Et se mit à jouer des nuées de films, parfois beaux, mais inférieurs à ceux qu'il aurait tournés, lui.

Un jour de mars 1988, Jacqueline Cartier, *qui voulait écrire* un livre sur Vanel, entra chez lui. Vanel fut très courtois, et même plus, *charmant et détendu*. Quelques minutes plus tard, Jacqueline Cartier aperçut, sur une console, le masque qui avait été utilisé pour le tournage de *Dans la nuit*, qu'elle n'avait pas vu. Elle dit : *« Mais qu'est-ce que c'est, ce masque ? Il vous ressemble ! C'est vous ? »* Vanel, en un instant, changea de visage, répondit sèchement : *« Oui. »* Jacqueline Cartier insista : *« Mais c'est quoi, cet objet ? »* Et Charles Vanel, détournant la tête, dit très bas, très vite : *« C'était un film. »*

MICHEL COURNOT

Fan des fifties

Les voies du « off » sont impénétrables mais le succès vient aussi de la qualité

Les spectateurs qui séjournent une semaine à Avignon peuvent voir sinon tous les spectacles, du moins les principaux, les incontournables de la Cour d'honneur et de la Carrière Callet avec, au minimum, un *Ramayana*. Le pro*gramme a été conçu pour eux*. Quand on reste pour la durée du festival, les soirs – et les jours – creux sont consacrés au « off ». Mais comment choisir ?l y en a trop et on ne sait rien. Et là, on voit que l'on est complètement décalé : on se trouve mêlé à un public qui n'est pas là par hasard, qui a suivi les méandres d'une rumeur dont on n'a rien saisi, pas*sée par on ne sait où, on ne sait* comment.

Nous, on pointe quelques spectacles en fonction des horaires et des auteurs, en évitant les classiques, les pièces connues que l'on devine *n'être pas adaptées aux conditons* du « off ». On est *a priori* intéressé par des gens qui ont pris un risque. On se dit qu'ils sont, en tout cas, courageux. Parfois, ils ne sont que courageux. *Les* spectateurs le sont encore davantage : ils ont payé 80 francs (50 francs avec une carte *« off »*) *pour s'asseoir pendant* une heure cinq sur un banc étroit, et pour, dans une chaleur d'étuve, regarder, dans un décor ridicule, dans des vêtements d'une laideur qui n'a rien à voir avec la pauvreté, des comédiens proférer comme des élèves pas même *doués, mais tellement prétentieux*, un texte qui n'arrive même plus à être magnifique.

Or, les spectateurs, pour la grande majorité, restent. A la fin ils applaudissent, sans enthousiasme excessif, et sans rancœur. La plupart, semble-t-il, ne savaient rien ou pas grand-chose *de la* pièce. Ils l'ont découverte en l'écoutant, ce qui a relégué au second plan le côté calamiteux de la représentation. Mais pour quelles raisons sont-ils venus ? Qu'est ce qui les a amenés à inclure ce spectacle dans leur emploi du temps ? Il semble bien que le « off », comme le « in », ait ses vedettes médiatiques. Certaines troupes savent se trouver des amis dans la presse, se faire entendre sur les radios *FM* – les meilleurs agents du « off », purement publicitaires – faire marcher le bouche à oreille.

Ce genre de campagne parachève l'affichage barbare, les distribu*tions de tracts, peut compléter* aussi les parades sur la place de l'Horloge et dans les rues passantes, mais pas forcément. De plus en plus d'ailleurs, la parade forme un spectacle en soi, une sorte de bande-annonce ambulante, qui se confond avec les *théâtres de rue. C'est intéressant* mais pas vraiment efficace. Si une parade est bien ficelée, si elle se suffit à elle-même, elle n'incite pas à aller plus avant.

Toutefois, la rumeur peut, et *c'est rassurant*, naître tout simplement de la qualité. Les journalistes n'y sont souvent pour rien, puisqu'ils n'assistent pas aux premières du « off ». Ils peuvent néammoins *amplifier l'écho. Il n'y a pas à s'y* tromper : on arrive, et de loin on aperçoit une masse agglutinée à l'entrée du Chien qui fume. Il est midi, le soleil est dur. Deux jeunes femmes fatiguées répètent inlassablement que c'est complet, qu'elles prennent les réservations à partir *de samedi (c'est mercredi)*. Le NAD A Théâtre présente *Ubu*, de Jarry, largement adapté pour deux comédiens, Babette Masson et Guilhem Pellegrin.

Du monde sur les marches

La salle est fraîche, il y a du monde sur les marches. Sur scène, *un rideau est suspendu à un por*tant où se balance un trapèze qui ne servira pas. Une table recouverte d'une nappe rouge porte une grande coupe avec un bouquet très arrangé *de légumes* et de fruits. Une nature morte. *« La nature morte est apparue au dix-septième siècle dans la peinture flamande et hollandaise, en opposition aux peintures commandées par les princes et le clergé. Elle fut l'apanage d'une bourgeoisie voulant ainsi représenter ses biens et ses richesses dans les plus vivants détails »*, indique le programme. M. et Mme Ubu seraient donc les représentants de cette bourgeoisie avide et sans scrupule, qui vise le pouvoir et s'en empare, quel que soit le régime, démocratique ou communiste. Il est difficile actuellement de monter *Ubu* – ou *Macbeth* – sans y trouver l'histoire des Ceausescu.

Le programme les cite, mais le *spectacle n'insiste pas. On pense* irrésistiblement à l'esthétique « petits théâtres rive gauche » des années 50, au burlesque *du temps* de la compagnie Grenier-Hussenot. La configuration de la salle et de la scène veut ça, et personne dans le public n'est en mesure de se souvenir... *Les* comédiens, sous la direction de Jean-Louis Heckel, donnent une image à la Daumier d'un couple uni pour le meilleur et pour le pire, dans l'ambition comme dans la trahison. A eux deux, ils tiennent tous les personnages de Jarry, sous forme de poupées faites de légumes, ou de simples poireaux.

De leur balcon monsieur et madame assistent en le bruitant au *défilé des troupes, leur déconfiture* est figurée par un maëlstrom de bouts de légumes que lui et elle se *crachent* littéralement à la gueule... Si bien qu'à peine la dernière réplique prononcée on voit arriver des coulisses un groupe de jeunes gens en short, qui pendant les saluts et les applaudissements se mettent à nettoyer fébrilement le plateau. Final burlesque dicté par la nécessité, car *les applaudissements* se prolongent et le spectacle suivant n'attend pas.

COLETTE GODARD

► La Chien qui fume, à 12 h 15, jusqu'au 1er août.

Les étudiants sur scène

« Fous de théâtre » : des rencontres, des spectacles, des projets inventés par et pour des étudiants

Les étudiants n'ont pas attendu Avignon pour dire leur malaise face à des études désertées par l'imagination, sclérosées par la nécessité de *la course au diplôme*, par l'obsession de la réussite. Mais à Avignon, ils le disent autrement, avec « Fous de théâtre », une manifestation coproduite par la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) et le Festival.

Quand Stéphane Pellet, délégué général de l'opération, était étudiant à Avignon, il gagnait sa vie pendant l'été en prêtant la main au Festival. Aujourd'hui *il* vit à Paris. Pour lui comme pour Jacques Ravinet, président de la MNEF-Ile-de-France, l'âge d'or du théâtre universitaire se situe dans les années 60, et il est bien fini. Du moins la Fédération nationale du théâtre universitaire n'est plus *représentative des pratiques étu*diantes, car elle regroupe essentiellement des jeunes d'hier.

Stéphane Pellet et Jacques Ravinet sont allés voir Alain Crombreque, un ancien de la MNEF, et l'ont convaincu de leur donner une place. Leur action ? D'abord informer (plus de 5 000 programmes diffusés dans 80 universités), puis offrir aux étudiants de passage à *Avignon (30 000 en 1989)* une aide plus souple que les séjours longue durée proposés par les CEMEA : *« La plupart se décident deux ou trois jours avant de faire halte au Festival sur la route de leurs vacances. »*

Chez les « Fous de théâtre », installés dans les locaux de la Faculté des lettres, les bohêmes trouvent donc, au dernier moment un logement (studios, auberges de jeunesse, couchettes sur un bateau, séminaire) et des places à tarif réduit (30 %, alors que le festival ne propose aucun tarif étudiant). Mais pas de surprise, ils choisissent les valeurs *a priori* sûres *(les Fourberies de Scapin, le Songe d'une nuit d'été)*.

La MNEF à Avignon ne se cantonne pas à un rôle de prestataire de services. En 1988 elle a organisé un débat sur « Les perspectives du théâtre universitaire », en 1989 apporté un soutien financier aux deux écoles d'acteurs invitées à *présenter leurs travaux et participé* à un colloque sur « La formation théâtrale en Europe », à la Chartreuse. Cette année, le programme de « Fous de théâtre » est plus audacieux et a obtenu le soutien d'associations du milieu universitaire, le concours de la Ville d'Avignon, du conseil général, de la Caisse d'épargne du Vaucluse.

Des liens durables

Dans un salon de lecture très *décontracté, en plein air*, ouvert de midi à minuit, les vacanciers curieux consultent l'un des 2 000 ouvrages sur le spectacle réunis grâce au concours des éditions Actes Sud-Papiers (à la fin du festival, une partie du fonds sera offerte aux étudiants roumains de *la faculté de Iasi). Tous les jours*, des professeurs, des metteurs en scène, des acteurs *« qui n'ont pas oublié d'où ils venaient »* participent à des ateliers, rencontres ou débats : *à propos de leurs specta*cles, sur le théâtre et le surréalisme, l'invention de la politique culturelle par le Front populaire, l'art du scénario, la scénographie, etc. Des étudiants, membres de huit compagnies aux statuts très diers (troupes autonomes, théâtre universitaire, ateliers issus des universités d'Avignon, Aix, Grenoble, Paris-III, Paris-VIII et pour les étrangers Iasi en Roumanie, Madrid, Rome et Bruxelles) présentent une de leur création.

Tout est gratuit. *« L'idée*, affirme Stéphane Pellet, *n'est aucunement de créer un festival universitaire dans le Festival. Nous avons besoin d'établir des passerelles, le divorce entre le monde étudiant et professionnel est grand. »* Les troupes ont joué Genet, Char, Aragon, Shakespeare, Goldoni, Hubert Colas et *la Leçon* de Ionesco.

Au-delà du Festival, la MNEF veut tisser des liens durables avec le théâtre. Elle a créé en janvier 1989 la Fondation de la création étudiante, avec pour partenaires Actes Sud-Papiers et quelques entreprises. La Fondation entend essaimer ses salons de lecture dans d'autres universités en cours d'année. Elle travaille à l'implantation de résidences d'artistes sur certains campus en liaison avec des architectes. Mais son fer de lance est la création d'un « campus du théâtre » à Avignon.

« La faculté d'Avignon [environ 5 000 étudiants] *n'a pas de département du théâtre*, analyse Stephane Pellet. *Par ailleurs existent la Maison Jean-Vilar, la Chartreuse et sa politique active autour de l'écriture, l'Institut supérieur des techniques du spectacle, et le projet d'un institut international du théâtre annoncé par Bernard Faivre d'Arcier, autant de lieux qui pour l'instant ne concernent que les professionnels. Avignon possède un des parcs de matériel les plus importants de France et des salles qui pourraient vivre hors Festival. Sur le campus, des troupes universitaires pourraient venir et monter une production. Des étudiants pourraient partager pendant un temps la vie des auteurs en résidence à la Chartreuse ou suivre une formation, notamment technique. »*

Dernier projet avoué de la Fondation : la présence d'étudiants français dans le pavillon de l'exposition 92 de Séville. Pour les hommes de théâtre qui se posent la question du renouvellement et de la rencontre avec le public – non sans avoir renoncé pour beaucoup aux idées et méthodes des premiers temps de la décentralisation – la Fondation de la création étudiante est un nouveau partenaire inventif, ambitieux, actif.

ODILE QUIROT

► Jusqu'au 1er août, faculté des lettres, 5, rue Violette. Spectacles à 17 heures et 21 heures.

CULTURE

DANSE

Le chaos

Charles Cré-Ange présente au Festival d'Arles une bien décevante « Cuisse de nymphe »

ARLES

de notre envoyée spéciale

Un cauchemar ce *Songe* (d'une nuit d'été). Qu'est-il arrivé à Charles Cré-Ange, dont nous avions aimé certaines pièces poétiques, insolentes, singulières ? L'an dernier, il donnait à la Biennale du Val-de-Marne une première version de *Cuisse de nymphe*, inspirée très librement du *Songe* shakespearien. Nous ne criâmes pas au chef-d'œuvre, mais il y avait un climat, une bizarrerie, des images qui restaient en mémoire.

Lorsqu'il annonce pour le Festival d'Arles une *Cuisse de nymphe* deuxième version, on s'attend qu'il ait retravaillé, peaufiné, élagué, fortifié la première. C'est exactement le contraire qui se passe. La débandade. Le chaos, le n'importe-quoi. Au début, on essaie de suivre, de s'attacher à ce Puck (à moins que ce ne soit Titania ?) en tulle rose, qui zézaie et joue du tambour. Ou à cette femme qui, entre deux crises de toux, débite des mots commençant par « v » *(volatil, visqueux, vautour...)*, puis on commence à s'ennuyer devant cette chorégraphie indigente, ces femmes et ces hommes en tenue de soirée qui courent dans tous les sens, débitent des phrases plus ou moins compréhensibles, se convulsent, font des grâces ou gesticulent sans queue ni tête. Et ces chutes, répétées à satiété, ce poncif obligé de la danse contemporaine !

On sait qu'il s'agit du *Songe d'une nuit d'été*, parce qu'on entend proférer, entre une recette de cuisine et un fou rire, « *Obéron* » ou « *Démétrius* ». Mais il pourrait aussi bien s'agir d' *Occupe- toi d'Amélie*. Rugissements, téléscopages, déplacements de sièges, grimaces, courses. « *Il faut que tu m'aimes* », hurlent à la fin tous les personnages. Non, Charles Cré-Ange, on ne vous aime pas quand vous vous moquez, et on attend votre prochaine œuvre pour vous rendre, on l'espère, notre coeur.

SYLVIE DE NUSSAC

Miro chez lui

Suite de la première page

Où l'on jubile de partager la jubilation du peintre face à son invention d'un espace de liberté. Il la choie, veillant au grain, en bon jardinier qui n'a pas manqué d'étudier le terrain (de la peinture), de le préparer avant de semer, de surveiller ses plants, d'arroser, de couper, d'enterrer et de transplanter. Afin que le grain ne meure d'un coup de froid ou de sécheresse, de trop de laisser-aller ou de trop de virtuosité.

Ce que l'on connaît le moins, les commencements du peintre, est donc évoqué : sa surprenante traversée de la grammaire cubiste ajoutée aux élans de fauvisme, et bientôt mâtinée de réalisme. Notre Catalan, qui est encore à Barcelone, s'interroge sur toutes les informations qu'il y reçoit, sur ce qu'il sait, sur ce qu'il voit. Il entreprend de marquer son territoire.

Il faut prêter attention à ces œuvres bizarres, pleines de notes incongrues et de menus développements fantaisistes. On le voit gonfler, souffler, encercler, résumer les formes en taillant les volumes d'un côté, quand de l'autre il les ratisse, divague, passe le peigne fin, ponctue, décrit des courbes et des arabesques. Il essaie tout, mêle des ingrédients variés, incompatibles, prépare des rencontres incongrues. Par exemple, dans le *Nu au miroir*, celle du papillon brodé et de la fesse rose et lisse d'une drôle de toupie aux seins mûrs et acérés, assise en porte à faux sur son ouvrage de vierge sage.

Un espace de cohabitation

Dire que tout Miro est déjà là serait sans doute très exagéré, mais on ne peut s'empêcher d'y reconnaître les données emblématiques de sa peinture à venir : la femme, énigme redoutable, et l'oiseau ou le papillon ; lui, sûrement, ce gros garçon sérieusement, strictement joufflu de l'*Autoportrait* de 1919. Autre énigme, pour nous cette fois, tant il n'y a rien à dire du jeune homme qui a tout l'air d'un éternel premier communiant bien coiffé. Tant il y aurait à dire du peintre qui dessine son visage à froid, et fait passer son dessein dans le tapis, du côté du cœur, du coffre : dans la casaque rouge aux boutons brillants comme des yeux d'un côté, aux sillons semés de petits losanges de l'autre.

Le temps d'échafauder cheval de bois, fleur, pipe, cahier d'écolier et autre objets-souvenirs sur un guéridon bariolé, de tirer des collines et des vignes de Tarragone un paysage animé, de disposer en carré sur la table un lapin et un coq tout ce qu'il y a de plus vivants à côté d'un poisson frais et de feuilles de vigne dignes d'une planche d'encyclopédie, et voilà Miro à Paris, en 1920, avec, sous le coude, sa *Ferme*. Une œuvre-clé commencée à Montroig, continuée à Barcelone, terminée en 1922, dans laquelle il décrit et définit son monde avec la minutie de l'orfèvre, ou du peintre naïf, et la précision de l'horloger.

Tout y fonctionne bien, puisque chaque être, chaque chose, est à sa place autour de l'arbre majeur, implanté dans un rond parfait, au centre de la construction du tableau. Une histoire que l'on peut lire comme une fable sur les rapports de la nature et de la culture, sur la nature de la peinture et la culture de la nature. Sur une culture de formes et de figures de diverses natures, de diverses tailles : cercles et roues de charrette, carrés et carrés de salades, plans et plantations.

Pastorale, de 1923-1924, traite des mêmes choses, mais cette fois en résumé. Plus de narration. Rien que de la ponctuation, des signes et des traits d'épure qui se renvoient la balle, projetés sur un unique fond beige.

L'appel du vide

L'horizon du peintre bascule donc à Paris, haut lieu de rencontres, que Miro fait fructifier. Quelqu'un a dit que tout lui profitait. Et c'est vrai que sa fréquentation des poètes et des peintres au soir de dada et à l'aube du surréalisme, lui profite, lui donne des ailes, de l'envergure, le conforte dans la voie d'une création fantasque, pleine de possibles métamorphoses et de risques, y compris l' « assassinat » de la peinture. Un acte qui, venant de sa part, n'aurait rien de bien grave, puisqu'il s'arrange toujours pour lui insuffler une nouvelle vie. Par exemple en injectant de la couleur pure dans ses figures qui, au lieu de prendre du poids, prennent l'air. Comme dans *Carnaval d'Arlequin*, cette autre toile majeure (1924) boschienne en diable. Un chassé-croisé de ballons, de pois sauteurs, de jouets à ressort et de vermisseaux serpentins en suspension, le tout réglé comme du papier à musique.

Quand Miro lâche du lest d'un côté, il tire sur les fils de l'autre mais ne le laisse pas voir. Et si rien ne semble plus pouvoir arrêter la course des étoiles filantes entre les mains, il ne s'en laisse pas conter en matière d'écriture automatique, le passe-partout des surréalistes. Il n'avance pas à l'aveuglette. Il prend son temps avant de faire le vide, d'énoncer la couleur de ses rêves, qu'il concrétise par une petite boule de bleu, et d'y aller de son couplet sur la poésie. Le temps de nourrir ses fonds, d'y faire le plein de la couleur, tellement substantielle. Après quoi, il pourra se permettre de naviguer d'un bord à l'autre de son champ, d'y propulser ses taches, ses graphies, ses hybrides. Ça tiendra merveilleusement. Et encore lorsque Miro abordera les très grands formats. Tard, avec les trois *Bleus*, en 1961.

Après moult reprises en main et rebondissements des aventures langagières, diurnes et nocturnes, saisonnières, géographiques et circonstantielles, entre guerre et paix au-dehors et au-dedans, terre et ciel, sud et nord, ouest et est, femme et constellations, lignes et couleurs, réalité et abstraction. Toute une expérience, dont les trois *Bleus* (faits pour être vus ensemble : deux appartiennent à notre Musée national d'art moderne ; espérons que le troisième y entrera) sont le fruit médité, à l'extrême, à l'oriental.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ Fondation Maeght, 06570 Saint-Paul. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 octobre.

COMMUNICATION

Pour faire face à la chute des recettes publicitaires

Les deux principales régies de cinéma créent un GIE

Paradoxe : le Conseil de la concurrence, chargé d'éviter les prises de position dominante sur le marché, est en passe d'avaliser la création d'un Groupement d'intérêt économique (GIE) entre les deux principales régies de publicité de cinéma, Médiavision et Circuit A. Sur 4 400 salles de cinéma, Médiavision gère la publicité de 2 350 d'entre elles et Circuit A de 850. Le GIE, dont les deux sociétés avaient annoncé la formation en février, regrouperaient leurs services commerciaux, ce qui permettra de réduire de moitié les coûts de prospection auprès des annonceurs.

Mais Médiavision et Circuit A continueront à se concurrencer en matière de gestion de leurs films publicitaires et de leurs salles. L'aval du Conseil de la concurrence à la constitution de ce GIE s'explique par la crise que traverse le cinéma français en matière de fréquentation, qui touche logiquement son activité de support de publicité. Les investissements publicitaires dans le cinéma sont tombés sous la barre des 1 % (0,8 % en 1989, soit 375 millions de francs, selon l'Institut de recherches et d'études sur la publicité (IREP). A cette chute s'ajoute la menace de la loi sur l'interdiction de publicité en faveur du tabac et de l'alcool, qui devrait entrer en vigueur en 1993 : ces produits représentent 42 % des recettes publicitaires du cinéma. Le futur GIE formé par Médiavision et Circuit A réaliserait un chiffre d'affaires de 370 millions de francs, soit l'équivalent des ressources d'un magazine.

Quatre nouveaux investisseurs dans le capital de Flach Films

Les ambitions d'un producteur indépendant

La financière CIC, le GAN, la Banexi (groupe BNP) et la Caisse des dépôts ont pris un tiers du capital de Flach Films. Ces quatre investisseurs viennent épauler la spectaculaire croissance du producteur de *Trois hommes et un couffin*.

Au dernier étage, on achève de démonter les maquettes du *Brasier*, la super-production d'Eric Barbier qui devrait sortir sur les écrans au début de l'année prochaine. Deux paliers plus bas, Daniel Karlin, Tony Lainé et les équipes de « L'amour en France » laissent la place à une nouvelle série télévisée sur la parapsychologie dans le monde. Dans les autres étages où s'entassent les scénarios en développement, les dossiers des campagnes préparées par la filiale de publicité, les pilotes ou les éditions vidéo des émissions de télévision, on prépare d'autres productions.

Le petit immeuble de la rue de la Colonie, dans le treizième arrondissement de Paris, suffit à peine à accueillir les activités foisonnantes de Flach Films. Mais Jean-François Lepetit, le fondateur de la jeune société de production, tient à avoir tout son monde près de lui pour veiller sur l'ensemble des projets. « *On ne peut être producteur sans s'impliquer personnellement sur chaque film*, explique-t-il. *Sauvegarder cette dimension artisanale est d'autant plus nécessaire quand il faut gérer en même temps les problèmes industriels et financiers d'une croissance rapide.* »

Pour Flach Films, l'ascension a été fulgurante. *Trois hommes et un couffin*, le deuxième long métrage produit par Jean-François Lepetit, a pulvérisé les records d'entrées en France. Son remake américain, coproduit avec Walt Disney, a été un énorme succès aux Etats-Unis. Puis, *le Grand Chemin* et *l'Été en pente douce* ont fait de remarquables carrières. Coups de chance à répétition ? Peut-être : le succès cinématographique est une alchimie difficilement prévisible. Pourtant Flach Films ne fait qu'une confiance limitée au hasard. Fasciné par les méthodes de travail des majors hollywoodiennes, Jean-François Lepetit produit peu mais consacre chaque année 3 à 4 millions de francs à la recherche d'idées et à l'écriture de scénarios. Et il lui arrive souvent de tirer un trait sur 400 000 francs d'investissements si le résultat n'est pas totalement satisfaisant.

Coups de poker

Les confortables bénéfices tirés de ces succès ont permis à Flach Films d'investir comme coproducteur ou distributeur dans de nombreux autres films. En cinq ans, la société s'est constitué un imposant catalogue de droits habilement commercialisés auprès des télévisions. Mais Jean-François Lepetit n'est pas homme à spéculer paisiblement sur un confortable patrimoine. Il fait partie de cette génération de producteurs qui, comme Claude Berri, croient au grand spectacle pour le grand écran et en assument les risques. A lui seul, il assure aujourd'hui l'essentiel du financement du *Brasier* : un budget de 90 millions de francs, l'équivalent de celui de *Cyrano*, misé sur le premier film d'un jeune auteur-réalisateur.

Pour rééquilibrer ce type de coups de poker, Flach Films s'est lancé dans la production télévisée. L'activité est beaucoup moins risquée, d'autant que le catalogue de films donne à la société une position de force dans les relations toujours difficiles entre les chaînes et un producteur indépendant. Mais, là encore, Jean-François Lepetit innove. *L'Illettrisme* et *Réminiscence* (la section Anderson filmée par Schoendoerffer vingt ans après) sont d'abord diffusés en version cryptée par Canal Plus avant d'être repris par une autre chaîne, prouvant ainsi que le documentaire peut trouver un marché et une rentabilité. De même, le débat suscité par « L'amour en France » permet aujourd'hui à Flach Films de commercialiser la série en vidéo. Sur sa lancée, la société de production se lance maintenant dans la fiction télévisée et reprend *Cinéma cinéma*, le magazine d'Antenne 2, victime d'une asphyxie budgétaire.

Restait à trouver un moyen de financer toutes ces ambitions. « *De nombreux producteurs se résignent à vendre leur catalogue, ce qui leur fait perdre leurs seuls actifs*, note Jean-François Lepetit. *J'ai préféré ouvrir mon capital à des investisseurs familiers du cinéma et capables d'accompagner ma croissance. C'est une première étape en attendant que le paysage de la production française, en pleine restructuration industrielle, se recompose. Le cinéma français sort lentement d'une économie très assistée pour découvrir de nouveaux leviers financiers. Sa prochaine tâche sera d'imaginer des formes de distribution qui structurent le marché européen face à la puissance du cinéma américain. Et là, les chaînes de télévision joueront un rôle fondamental. Flach Films doit avoir les moyens de participer à cette aventure.* »

Pour atteindre cet objectif, la reprise de Pathé Cinéma – dont la vente à M. Gian Carlo Parretti a été bloqué par le ministère des finances – pourrait fort bien intéresser Jean-François Lepetit. Au CIC, au GAN comme à la Banexi ou à la Caisse des dépôts, on suit avec attention les analyses et les initiatives du jeune producteur. Les quatre actionnaires, qui ont, à des degrés divers, des participations et un rôle financier dans l'audiovisuel, misent sur l'avenir du cinéma et sont tombés d'accord pour utiliser Jean-François Lepetit comme une sorte de poisson-pilote.

JEAN-FRANCOIS LACAN

□ **M. Tom Johnson devient directeur général de la chaîne américaine CNN.** – Ancien assistant spécial du président américain Lyndon Johnson en 1968, président du quotidien californien *Los Angeles Times* depuis 1977, M. Tom Johnson est nommé directeur général de la chaîne américaine de télévision par câble CNN, présidée par M. Ted Turner. Il succède à M. Burt Reinhardt, soixante-dix ans, qui devient vice-président de la chaîne pour une période transitoire avant de prendre sa retraite. M. Pierre Humi devient, par ailleurs, chef du bureau parisien de CNN, après avoir été en poste pour cette télévision d'information permanente à Rome et à Londres notamment.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

S'opposant au groupe Hersant

M. Bujon obtient la mise sous séquestre de 22 % du capital du Midi libre

Le groupe Le Midi libre (*le Midi libre* de Montpellier, *l'Indépendant* de Perpignan, etc.) est depuis plusieurs mois au centre d'une bataille judiciaire mettant aux prises deux anciens alliés, le groupe Hersant et le PDG du Midi libre, M. Maurice Bujon (*le Monde* daté 1er-2 avril).

Depuis seize ans, la Socpresse de M. Robert Hersant détient, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, Etarci, 10 % du groupe montpelliérain. « *Cette participation a été prise à la demande de M. Bujon, alors que personne ne se bousculait pour acheter des parts de son groupe* », fait remarquer un membre de la direction du groupe Hersant. En 1982, les deux groupes procèdent à un échange : Le Midi libre reçoit *Centre Presse* (Rodez) et cède à nouveau 9,4 % de son capital, soit 18 400 actions. Selon M. Bujon, ces actions seraient également détenues par Etarci, en contradiction formelle avec les statuts du Midi libre, qui stipulent qu'aucun actionnaire ne peut détenir plus de 15 % du capital. Une affirmation contestée par le groupe Hersant, qui prétend que ces 9,4 % sont la propriété de sa régie Publicité Annonces.

M. Bujon estime en outre que le groupe Hersant aurait pris le contrôle, « *directement ou indirectement* », des 12 % de la Société civile de placements et de participations du Midi libre (SCPPML), soit 23 700 actions qui appartenaient à la famille d'un des actionnaires du journal, Claude Berneyde-Raynal, aujourd'hui décédé. La direction du groupe Hersant dément avoir le contrôle de la SCPPML, qui serait « *complètement entre les mains de la famille Berneyde-Raynal* ».

L'ancien président de la Fédération nationale de la presse française qu'est M. Bujon voit d'un mauvais œil cette extension du groupe Hersant au sein de son fief. Le contrôle de plus de 30 % du capital pourrait permettre au patron de la Cinq d'imposer ses vues, le jour où se posera le problème de la succession de M. Bujon à la présidence du Midi libre. En outre, une implantation solide du groupe Hersant à Montpellier risque de favoriser une redistribution des cartes dans le Sud-Est : Hachette, propriétaire du groupe marseillais le Provençal, qui s'est lancé à l'assaut du Gard avec son édition *Nîmes-Matin*, devra sans doute redéfinir ses positions s'il se trouve face à son partenaire dans la Cinq.

Pour éviter d'être déstabilisé, M. Maurice Bujon décide, au cours d'un conseil d'administration, de partir en guerre contre le « papivore ». Estimant ne pas avoir été informé de façon légale sur les rachats du groupe Hersant, il demande que les 42 100 actions mises en cause soient transférées. Les autres actionnaires précisent qu'ils sont prêts à les racheter, « *pour la sauvegarde du Midi libre* ».

Au printemps, M. Bujon porte l'affaire devant le tribunal de grande instance de Paris. Le président du Midi libre demande notamment la mise sous séquestre des actions litigieuses. Mais il est débouté. Pourtant, le tribunal accède à sa demande de nommer un expert chargé d'établir un rapport sur les conditions de cession des actions mises en cause et sur les mouvements du capital au groupe Midi libre.

M. Bujon n'abandonne pas la partie. Puisque Paris ne veut pas l'entendre, il ira à Montpellier. Et le 28 juin, le tribunal de commerce de cette ville décide la mise sous séquestre des 42 100 actions litigieuses du groupe Hersant, en faisant part de son « *souci de préserver le pluralisme, la transparence et l'égalité au sein de Midi libre* », et en précisant que le groupe « *ne peut se voir imposer un actionnaire qu'il n'accepte pas* ». « *Les actionnaires du Midi libre ont été les victimes de cette manœuvre de cession* », indique pour sa part M. Claude Bujon, directeur général et fils du PDG de Midi libre.

En dépit de l'ordonnance rendue par le tribunal de Montpellier, le groupe Hersant reste serein. « *Nous attendons l'issue de la procédure. L'expertise demandée par le tribunal de Paris permettra de faire la lumière sur tous les mouvements de capitaux qui ont affecté le Midi libre* », y confie-t-on. La SCPPML et la société Etarci se sont d'ailleurs pourvues conjointement en appel, à Montpellier, contre l'ordonnance de mise sous séquestre. L'affaire sera examinée en septembre en même temps que le résultat de l'expertise demandée à Paris.

YVES-MARIE LABÉ

LIVRES • IDEES

Henry le Magnifique

Miller avait un tonus à toute épreuve, une santé indécente. Le scandale est venu de là
Un ami lui disait : « Même quand tu racontes que tu es désespéré, tu t'arranges pour qu'on t'envie »

LA CRUCIFIXION EN ROSE (Sexus, Plexus et Nexus)
de Henry Miller.
Trois volumes traduits de l'anglais par Georges Belmont, Elizabeth Guertic et Roger Giroux.
Christian Bourgois, 652 p., 645 p., 458 p., 150 F, 150 F et 120 F.

Ouvrir un livre de Henry Miller, c'est prendre sa propre chance en marche, couler à pic, hurler de rire, exploser, accéder à la grâce, raisonner et déraisonner, tenir bon la rampe, s'accrocher le cœur avec les dents, ressusciter frais comme une pâquerette, en mettre un coup à tout bout de champ et toujours connaître l'intensité miraculeuse de la joie. Nous sommes déjà dans le toboggan de la vie et des mots : plaies et bosses, foutre et sang, amour, ivresse, emportement, ni luxe, ni calme, mais une fougueuse volupté. Et ce présomptueux qui ose annoncer : *« Quiconque se croit battu sans espoir, sans recours, peut reprendre courage à mon exemple. »*

Miller, exemplaire ? Exemplaire, ce monstre trop humain qui vous tape 5 dollars, parle comme personne de l'art d'écrire et vous submerge d'une énergie de tous les diables ? La vérité c'est que Miller est contagieux, il met un peu plus d'oxygène dans l'air, un peu plus de souffle sur les lèvres, un peu plus d'exaltation dans les os et d'esprit dans l'esprit. *« Il ne se passe pas de jours que nous ne menions à l'abattoir les plus purs de nos élans. »* Ce constat, qui n'est que de lucidité ordinaire, Miller le ravive sans cesse – *« Nous sommes tous rois, poètes, musiciens : il n'est que de nous ouvrir comme le lotus, pour découvrir ce qui était en nous. »* – et lui, en tous lieux, se fait roi ou baladin, un roi à l'égal des gueux, un baladin pour le premier venu.

Chacun de ses auditeurs ressemble alors à cet inconnu qui l'aborde dans la rue, sans raison, et se laisse mener, comblé et consentant, au fil du torrent verbal. *« Je continuai par quelques petites anecdotes sur mon existence télégraphique : la bande de tordus à laquelle j'avais affaire, les menteurs pathologiques, les pervers, les pauvres cloches ébranlées par une commotion cérébrale et qui filaient leurs jours dans des taudis, les bonshommes cauteleux des associations de bienfaisance, les maladies des pauvres, les jeunes gars qui se sauvaient de chez eux et disparaissaient de la face du monde, les putains qui essayaient de se trouver une planque dans les bureaux, les cinglés, les épileptiques, les orphelins, les petits gars qui sortaient des maisons de correction, les anciens forçats, les nymphomanes... Il me suivait, bouche pendante comme un gond arraché : les yeux lui sortaient de la tête ; il avait l'air d'un crapaud de bonne composition qui aurait reçu un caillou. »*

Henry Miller se débattra des années durant pour réaliser la transmutation décisive : mettre son verbe par écrit et entraîner *« bouche pendante »* non plus un public de rencontre ou quelques amis, mais des lecteurs livrés à la seule rumeur de la page imprimée. Les trois volumes de *la Crucifixion en rose*, qui viennent de reparaître dans une version française revue et une édition très soignée, témoignent de cette longue maturation, de cette quête d'une écriture salvatrice qui serait simplement une transcription de soi. Mais ce *simplement*-là requiert mille morts et la traversée d'innombrables enfers. L'alliage des syllabes, le rythme des phrases, l'improvisation la plus débridée, la méditation la plus éblouie, tout cela n'est pas donné au seul mouvement des lèvres, il y faut partout le corps, et des pieds à la tête, et du sexe au regard, une subversion, une ascèse, une maîtrise fiévreuse, une soudaine évidence d'être.


MANFRED LINUS

Henry Miller : « Etre joyeux, c'est être fou en liberté dans un monde de tristesse et de fantômes »

Miller, qui est né quand est mort Rimbaud, il y aura bientôt un siècle, a pressenti que changer la vie, changer les mots, c'était tout un. *« J'approchais de ma trente-troisième année, l'âge du Christ en croix. Une vie entièrement neuve s'ouvrait devant moi, pourvu que j'eusse le courage de tout mettre en jeu. »* Dès les premières lignes de *Sexus*, l'annonce est faite : la vie se joue à livre ouvert, au prix, si nécessaire, d'une constante crucifixion.

Sept années et mille sept cents pages plus loin, l'ancien employé délirant de la Compagnie mondiale cosmococcyque du télégraphe quitte le cauchemar climatisé de l'Amérique et s'embarque pour la vieille Europe. L'hymne au départ est si démesuré, si débordant, qu'il décuple encore la propre définition de Miller : *« Etre joyeux, c'est être fou en liberté dans un monde de tristesse et de fantômes. »* Si les lendemains déchantent, qu'importe, il y a cette merveille du présent, cet enivrement d'un espoir trop vaste et cette liberté inouïe qui a goût de résurrection : *« Je veux seulement me dire que c'en est fini de l'esclavage, fini de mendier, de tromper, de supplier et de cajoler. Me dire que je suis libre de marcher, libre de parler, libre de penser, libre de rêver. Libre, libre, libre ! »*

L'explosion finale elle-même a de quoi surprendre : Miller aspirait donc avec fureur à ce surcroît de liberté alors qu'il ne cessait d'apparaître au quotidien comme le moins contraint des hommes, le moins prévisible, le moins normalisé ? Sa verve, sa générosité, son appétit, son insatiable entrain masquaient en partie son obsession, sa volonté de créer, de se sublimer, de se transfigurer dans une œuvre à sa cosmogonique, ébouriffante, universelle image. Son ami Ulric avait bien perçu le dilemme de cet énergumène trop chargé d'instinct vital et qui, plutôt qu'une lumière intérieure, couvait un incendie. *« Même quand tu racontes que tu es désespéré*, lui disait-il, *tu t'arranges pour qu'on t'envie. »*

Le sexe et l'infini

Et le scandale est venu de là : de cette indécente santé. De ce tonus à toute épreuve, capable, dans tous les sens du terme et même les moins usités, de tout étreindre et de tout embrasser. L'obscénité, la pornographie de Miller n'existent qu'aux regards amoindris de puritains au sang pauvre. Ce qui ne veut pas dire qu'aujourd'hui *la Crucifixion en rose* serait devenue un aimable calvaire de premier communiant. Nonobstant la libération des mœurs et la révolution des mentalités, s'exprime toujours ici une frénésie assez abrupte pour que restent opérants le vertige, l'émoi et la jubilation.

Mais chez Miller le sexe mène aussi à l'infini, et la pensée s'élève dans la scansion parallèle des parties de jambes en l'air. L'ange et la bête font mieux que bon ménage : ils s'allient, ils fusionnent et font de l'homme le témoin, le porte-parole, l'expérimentateur de sa plénitude humaine. Il faut s'immerger dans ce torrent de cendres et de flammes, s'abandonner et ressurgir étourdi, régénéré. Car, c'est encore Henry le Magnifique qui l'affirme : *« Une honnête critique n'a pas de sens ; ce qu'il faut, c'est la passion sans contrainte, feu pour feu. »*

André Velter

L'islam dans les yeux

Loin des sentiers battus de l'apologie musulmane et de l'orientalisme de cabinet
Slimane Zeghidour nous parle sur un ton neuf des femmes, de la sexualité, de la foi et de ... la France

LE VOILE ET LA BANNIÈRE
de Slimane Zeghidour.
coll. « Essais du 20e siècle », Hachette, 156 p. 69 F.

Slimane Zeghidour est un islamologue peu commun. Il n'a même pas le bac. A dix ans, il courait encore pieds nus dans les rocailles oubliées d'une Petite-Kabylie arabisée seulement au début du 19e siècle (contrairement à la Grande-Kabylie voisine restée berbérophone.)

L'installation en 1963 de ses parents dans la mégapole algéroise, c'est-à-dire une autre planète, eut sur le garçonnet un effet électrique : il devint une sorte d'*« enfant prodige »*, assimilant à la fois l'arabe classique du Coran et les classiques français des bibliothèques pieds-noirs vendus sur les trottoirs de la Casbah.

C'est comme dessinateur sous le pseudonyme de Saladin (nom du célèbre sultan kurde de l'Egypte médiévale qui reprit Jérusalem aux Francs) que le jeune homme se fit d'abord connaître. La tocade d'un diplomate français pour ses insolites gravures empreintes d'érotisme mythologique, exposées à Alger, le fit inviter en France pour y montrer son travail en 1974.

Zeghidour a alors vingt ans. Il subit du jour au lendemain le choc d'un pays où l'expression culturelle est follement libre. Grâce à un conseiller d'Etat musulman, il pourra demeurer à Paris, quitte à dormir un temps dans les jardins publics.

Les lecteurs du *Monde diplomatique* et d'autres publications parisiennes des années 1975 – 1985 se souviennent peut-être des caricatures douces-amères de Zeghidour-Saladin sur le tiers-monde, l'immigration arabe, la politique internationale, etc. Mais l'intérêt profond de l'artiste est déjà ailleurs : il veut déchiffrer le mystère de l'islam, religion et société auxquelles il est resté lié par toutes ses fibres.

L'aventure mecquoise

Instinctivement, sa méthode est l'inverse de celle de la plupart des orientalistes occidentaux et des apologètes musulmans : apprécier l'islam à travers le vécu des musulmans plutôt que chercher à plier la réalité humaine à la théorie.

Ses retours au pays, ses voyages, ses lectures en plusieurs langues (il en connaît cinq ou six) tissent peu à peu son bagage. En 1987, Hachette cherche quelqu'un pour écrire une *Vie quotidienne à La Mecque*. Un journaliste français qui a remarqué les reportages religieux de Zeghidour dans la revue *Notre Histoire* l'introduit chez l'éditeur. Le livre que le jeune Algérien rapportera de ses deux séjours à La Mecque est aujourd'hui considéré comme l'un des meilleurs moyens de voir et de comprendre les musulmans vivant leur foi en sa saison la plus intense. Il s'est vendu comme des petits pains et a déjà été traduit aux Etats-Unis et en Italie.

On peut prédire une destinée au moins aussi heureuse au nouvel ouvrage de Zeghidour, *le Voile et la Bannière*. Il s'agit cette fois, après l'affaire des foulards islamiques dans les écoles, de décrire les conceptions et réactions musulmanes en matière de femmes, de sexe, d'intégration (ou de non-intégration), de pratiques sociales et rituelles, le tout dans la perspective mondiale de l'importance grandissante, démographique et politique, des fidèles de Mahomet et de la présence de plus en plus visible *« du Croissant dans l'Hexagone »*.

En un style qui n'appartient qu'à lui, affectionnant les jeux de mots les plus déconcertants, injectant une vigueur nouvelle à la langue française, Zeghidour, avec une franchise bien dans la ligne de ses deux principaux orientologues de référence (le juif libéral Maxime Rodinson et le néo-musulman gaullien Vincent Monteil, deux chercheurs aussi différents que l'eau et le feu), apporte à ses descriptions l'œil sans prix d'un musulman de souche, aimant suffisamment l'islam pour ne rien en masquer.

Fini les homélies des béni-oui-oui de l'islamologie assurant que le Prophète était contre la polygamie, que les femmes musulmanes ont le même statut que leurs hommes, que le coït n'a pas plus de place dans la théologie islamique que dans celle du catholicisme et cent autres contrevérités généralement justifiées par la nécessité d'offrir à l'Occident un islam *« présentable »*.

Eloge de la polygamie

Zeghidour envoie promener cet islam mutilé et falsifié. Oui, Dieu a ordonné à Mahomet de voiler et ses épouses et celles des autres musulmans. Oui, le Prophète a dit : *« le meilleur de notre communauté est celui qui a le plus de femmes ! »*. Oui, et c'est très sain, plaide Zeghidour, le droit coranique attache une immense importance à la sexualité (jusqu'à traiter du lait et de la part d'héritage d'un hermaphrodite...). Oui, l'intérêt communautaire l'emporte toujours en islam sur celui de l'individu – d'où les frictions avec la société occidentale, dont l'attitude est exactement contraire.

Cela pour la connaissance des nouveaux hôtes de la France. Quant à notre avenir commun, Zeghidour, quittant soudain son alacrité habituelle, s'interroge avec gravité sur la capacité d'une France constamment en train de se fustiger, de se diminuer, de battre sa coulpe à attirer en son sein de jeunes beurs guère tentés par l'image peu roborative que leur donne d'elle leur patrie adoptive.

La fierté est une composante essentielle du caractère islamique qui ne trouve plus son compte dans une France où Slimane Zeghidour redoute, comme Maxime Rodinson, cette *« peste communautaire »* (le *Monde* du 1er décembre 1989) qui ferait de ce pays non plus une nation, mais un assemblage de *« communautés »* comparable à la mosaïque américaine et avec des risques d'éclatement à la libanaise.

Toutefois, l'auteur n'est pas Mme Soleil et il ne nous dit pas si, dans la France telle qu'elle est, les musulmans tels qu'ils sont pourront vivre sans drame.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

REDÉCOUVRIR

Michelet historien de la Réforme

La figure de Luther n'a cessé de hanter Michelet. En 1835, il publie *les Mémoires de Luther écrits par lui-même*. L'historien voit dans le moine de Wittenberg le *« libérateur de la pensée moderne »* et l'un des précurseurs de la Révolution française.

Page 12

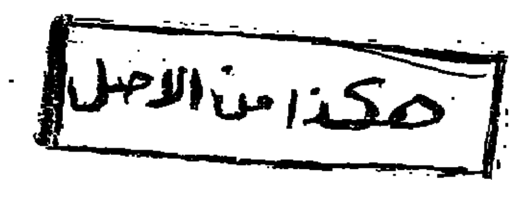
L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

Ici Londres...

Pendant la seconde guerre mondiale, Raymond Aron, qui était à Londres depuis 1940, collaborait au mensuel *la France libre*. De là, il observait les évolutions et les trahisons du régime de Vichy et dénonçait *« les gangsters au pouvoir »*.

Page 14



R E D E C O U V R I R

Michelet historien de la Réforme

L'œuvre de Michelet est si vaste qu'on peut en goûter, au hasard des rééditions, de nombreuses facettes. Relisons, par exemple, ce qu'il a écrit de Luther, en attendant que reprenne la publication de ses œuvres complètes, interrompue depuis quelques années

MÉMOIRES DE LUTHER ÉCRITS PAR LUI-MEME
traduits et mis en ordre par Jules Michelet. Introduction de Claude Mettra. Mercure de France, collection « Le temps retrouvé », 404 p., 159 F.

L'AGONIE DU MOYEN AGE
de Jules Michelet. Préface de Claude Mettra. Complexe, collection « Historiques », 126 p., 38 F.

La figure de Luther n'a cessé de hanter la réflexion de Michelet. Dès son *Précis de l'histoire moderne*, en 1828, il définit la Réforme comme *« l'événement le plus grand des Temps modernes avec la Révolution française »*. Luther vient d'être mis à l'honneur par Mme de Staël et surtout par Charles de Villiers dans son *Essai sur l'esprit et l'influence de Luther* : Michelet apprend l'allemand, rejoint son ami Edgar Quinet à Heidelberg et se plonge dans les œuvres du réformateur.

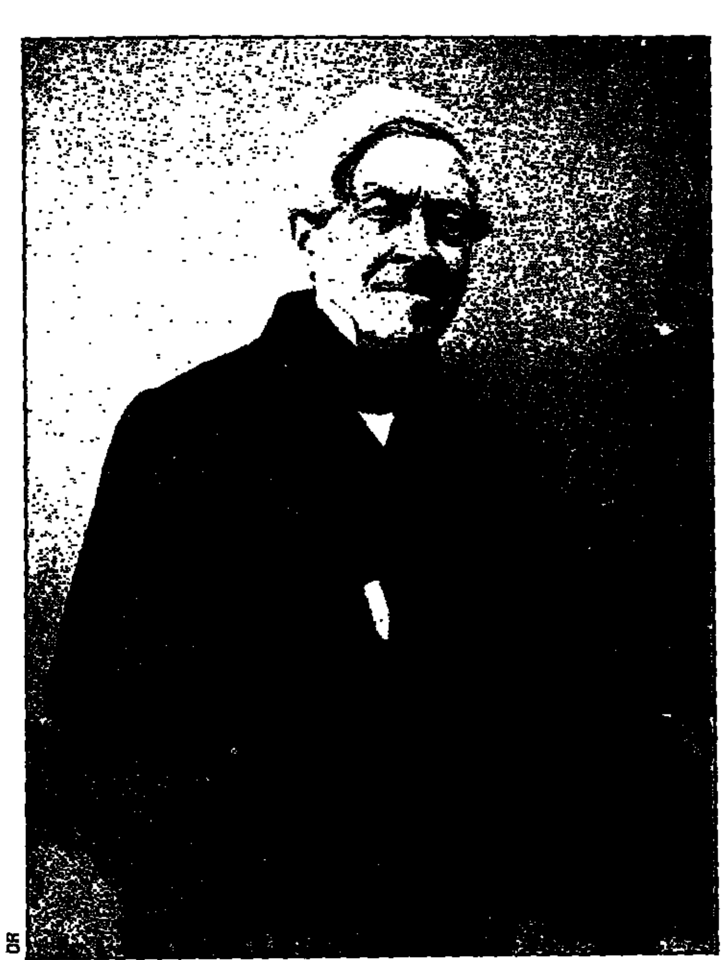
Il consacre à la Réforme son cours de Sorbonne en 1834-1835 avant de publier, en 1835, les *Mémoires de Luther écrits par lui-même*, composés de textes d'origines diverses (lettres, propos recueillis par des disciples, extraits de ses traités, etc.) : Michelet a sélectionné, traduit et « *mis en ordre* » ces documents pour construire une biographie du moine de Wittenberg, du *« libérateur de la pensée moderne »*, de celui qui *« a, sinon fait, au moins courageusement signé de son nom la grande révolution qui légalisa en Europe le droit d'examen »*.

Ce parallèle entre *« la grande révolution »* du protestantisme et celle de 1789 parcourra toute l'*Histoire de France* de Michelet. *« Que vois-je au seizième siècle ?* écrira-t-il. *Que le protestantisme seul nous donne la République... Je dis qu'il donne la République, l'idée et la chose et le mot. »* Et plus loin : *« La place que la Révolution occupe dans le dix-huitième siècle est remplie dans le dix-septième siècle par la révocation de l'édit de Nantes* (1). *»*

Des fameuses propositions contre la doctrine des indulgences, affichées en 1517 au château de Wittenberg, aux difficiles relations de Luther avec les princes protestants, en passant par la révolte des paysans sous la conduite de Thomas Münzer, sévèrement condamnée par le réformateur, Michelet expose ainsi non seulement le duel que celui-ci livra à Rome, mais aussi, comme il l'indique dans la préface, *« sa vie entière, ses combats, ses doutes, ses tentations, ses consolations »*.

Le « non » au pape, à l'Eglise et à l'Empire

Cependant, si Luther fut à ses yeux l'un des précurseurs de la Révolution française en se faisant *« le restaurateur de la liberté pour les derniers siècles »*, il fut aussi celui qui, en affirmant la primauté de la grâce sur les œuvres, immola *« l'homme à Dieu »* et *« la morale à une sorte de fatalité providentielle »*. Peu importe que Michelet ait ici mal compris, à en croire les spécialistes, la doctrine du réformateur. Il reste que, pour lui, il appartiendra à la Révolution de substituer la religion de la loi à la religion de la grâce. Luther a ouvert la voie, en dépit des incertitudes qu'il entretient au sujet de la liberté, car *« s'il l'a niée en théorie*, conclut Michelet, *il l'a fondée en pratique »*.



DR

Michelet par Nadar.

Après avoir écrit l'histoire du Moyen Age, Michelet est passé aussitôt à celle de la Révolution. Ce n'est qu'en 1854 que, s'attaquant à la Renaissance, il retrouve le réformateur. *L'Agonie du Moyen Age*, introduction au seizième siècle, est placée en effet par son auteur sous le triple patronage de Luther, *« qui, d'un « non » dit au pape, à l'Eglise, à l'Empire, enlève la moitié de l'Europe »*, de Christophe Colomb et de Copernic. La thèse de Michelet – contestée par les historiens d'aujourd'hui – est que du douzième au quinzième siècle s'est accompli dans tous les domaines un *« mouvement rétrograde »* qui s'est traduit notamment par un *« abaissement des mœurs et du caractère »*. Tout est allé en empirant.

« Le quatorzième siècle sent encore où est le mal et cherche où est le remède. Le quinzième siècle n'y songe même pas. » Pourtant, quelques voix isolées vont émerger de ces ténèbres. Elles seront d'abord étouffées, mais finiront par se frayer un chemin. Des *« agitations confuses »* se produiront. *« Ces avertissements obscurs, sortis des foules, mais peu entendus d'elles, quelqu'un (Colomb, Copernic ou Luther) les prendra pour lui seul, se lèvera, répondra : « Me voici ! »*.

Vingt ans après les *Mémoires de Luther*, Michelet a mieux compris la leçon du réformateur. Comme le souligne Claude Mettra dans sa préface, Luther est celui qui va *« restituer Dieu à la vie »* quand *« c'est la mort qui pouvait apparaître comme une bénédiction divine »*. Mais, en lui empruntant cette vision du monde, Michelet saluera en lui moins l'homme de la Réforme que l'homme de la Renaissance, méconnaissant une partie de son message.

La réédition en volumes séparés des *Mémoires de Luther* et de *l'Agonie du Moyen Age* a le mérite de mettre l'accent sur deux moments significatifs de l'itinéraire intellectuel de Michelet. Signalons que ces deux textes ont été publiés par Paul Viallaneix dans les tomes III et VII de son édition des Œuvres complètes de Michelet chez Flammarion. Malheureusement, cette entreprise, commencée en 1971, a été interrompue. De sorte qu'il n'existe pas aujourd'hui, si étrange que cela puisse paraître, d'édition réunissant l'ensemble des écrits de Michelet et appelée à succéder à celle qu'a publiée Flammarion... il y a un siècle.

Certes, quelques-uns des ouvrages les plus connus de Michelet sont facilement accessibles, notamment en collection de poche (*la Mer* et *Jeanne d'Arc* en Folio-Gallimard, *la Femme* et *le Peuple* en Champs-Flammarion, par exemple). On peut découvrir l'*Histoire de la Révolution* dans « La Pléiade » ou dans la collection « Bouquins », et en lire des extraits dans Le Livre de poche (*les Grandes Journées* et *Portraits*, édités par Paule Petitier). Cependant, ces publications ne sont pas des éditions critiques, avec notes et variantes, et, surtout, elles ne sauraient faire oublier que beaucoup d'œuvres de Michelet sont plus difficiles à trouver.

Peut-on espérer que Flammarion achèvera ce qui a été mis en route ? Un comité national a été constitué en avril sous la présidence de François Furet pour favoriser l'octroi d'une subvention. Quatorze des vingt et un tomes prévus ont été publiés entre 1971 et 1987, mais cinq sont en attente depuis quelque temps chez l'éditeur – dont l'*Histoire de la Révolution*, qui aurait dû être éditée à l'occasion du Bicentenaire – et les deux derniers viennent de lui être remis par Paul Viallaneix. Louis Audibert, responsable de l'édition chez Flammarion, assure que la publication va reprendre *« sur de nouvelles bases »*. Avec la biographie que s'apprête à publier Eric Fauquet aux Editions du Cerf, voici donc Michelet relancé.

Thomas Ferenczi

(1) Sur ce parallèle entre Réforme et Révolution, on lira, outre deux articles de Paul Viallaneix – tout à la fois spécialiste de Michelet et directeur de l'hebdomadaire protestant *Réforme* – parus dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme* français sous le titre *Michelet, la Réforme et les réformés* (deuxième trimestre 1977 et quatrième trimestre 1980), le livre qu'il vient de publier sous le double label *Réforme*/Presses du Languedoc (198 p., 140 F) : dans ce recueil, qui réunit huit contributions sur le thème *Réforme et révolutions. Aux origines de la démocratie moderne*, Paul Viallaneix nous invite à réfléchir, de la *« Réformation »* à la Révolution, sur *« la filiation de la spiritualité protestante et de la modernité démocratique »*.

EN POCHE

• Aux éditions La Différence, dans la collection « Orphée », paraissent : *Amour à mort et autres poèmes*, de César Moro (choisis et présentés par André Coyné, nº 54) ; *Malheurs et merveilles*, de Ronsard (choix et présentation d'André Miquel, nº 56) ; *Louanges*, de Hildegarde de Bingen (traduit du latin par Laurence Moulinier, nº 57), ainsi que *Haiku*, de Yosa Buson (traduit du japonais et présenté par Joan Titus-Carmel, nº 51).

• Toujours dans le domaine poétique, « Points-Seuil » publie en un seul volume, *Œuvre poétique*, l'intégralité des textes de Léopold Sedar Senghor (nº 210, qui rassemble aussi les *Poèmes perdus*, jusqu'ici inédits).

• Dans la collection « Babel », coédités par Actes Sud, Labor et l'Aire, sont repris l'autobiographie de Nina Berberova, *C'est moi qui souligne* (nº 22, traduit du russe par Anne et René Misslin) et le roman de l'écrivain suisse Jacques Mercanton, *le Soleil ni la mort*, avec une préface de Jacques Chessex et une « lecture » de Jean-Luc Seylaz (nº 23).

• Dans la collection « L'imaginaire », Gallimard publie le *Paradis retrouvé* de l'écrivain islandais Hallor Laxness, traduit par René Hilleret (nº 236).

• Chez le même éditeur, cinq nouveaux ouvrages sortent dans la collection « Folio » : *le Chevalier sur le fleuve*, de François Blanchot (nº 2166) ; *La mort n'oublie personne*, de Didier Daeninckx (nº 2167), ainsi que *Riche et légère* qui valut à Florence Delay le prix Femina en 1983, *les Greniers de Sienne*, de Maurice Rheims (nº 2172), et *Un été dans l'Ouest*, de Philippe Labro (nº 2170).

• En Presses Pocket, on relève la parution du *Spartacus* d'Arthur Koestler (traduit de l'anglais par Albert Lehman (nº 2547), des *Entretiens* de Glenn Gould avec Jonathan Cott (traduit de l'anglais par Jacques Drillon, collection « Agora », nº 40), ainsi que de *Au bonheur des dames*, d'Emile Zola, avec notes et commentaires de Claude Aziza (« Lire et Voir les classiques », nº 6032).

• Toujours aux Presses Pocket, *Eloge du homard et autres insectes utiles*, d'Alexandre Vialatte, recueil de chroniques parues dans le journal *la Montagne*, choisies et présentées par Ferny Besson (nº 3500).

• Enfin, en « 10/18 », chez Christian Bourgois, paraissent : *les Compagnons de la grappe*, de John Fante, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Brice Matthieussent (nº 2111) ; deux livres de Michael Crichton : *Un train d'or pour la Crimée*, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-Louise Ponti Audiberti (nº 2115), et *Congo*, traduit par J.-P. Martin (nº 2116) ; un recueil de nouvelles de Jayne Anne Philipps, *Billets noirs* (traduction de l'anglais par Isabelle Chapman, nº 2104) ; un nouveau titre de Bret Easton Ellis, *les Lois de l'attraction*, traduit de l'anglais par Brice Matthieussent (nº 2113) ; *le Fil de l'horizon*, suivi de *Dialogues manqués*, de l'Italien Antonio Tabucchi (traduction de Jean-Baptiste Para, nº 2112).

A C T U A L I T É S

Les Carolingiens à Auxerre

Pour la première fois depuis le neuvième siècle, voici que sont réunis à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre, qui fut une des écoles théologiques et philosophiques les plus réputées, les manuscrits qui y furent écrits et décorés.

On passe du cloître à la salle des moines, où se tient l'exposition des manuscrits et des tissus précieux qui enveloppaient les reliques de saints, aux cryptes où les pèlerins venaient dans la pénombre vénérer le corps de saint Germain. Les plus belles fresques du neuvième siècle sont toujours là, dans toute leur fraîcheur. Dehors, dans ce qui fut l'avant-nef de l'église, c'est une fouille archéologique en cours qui est présentée. Si bien que le visiteur le moins averti entre sans difficulté dans les laboratoires des historiens et des savants qui travaillent avec eux : archéologues, paléographes, exégètes ou chimistes. L'exposition d'Auxerre est un manifeste éclatant pour la recherche pluridisciplinaire.

L'équipe réunie autour des musées d'Auxerre présente aussi une composition d'images de synthèse où les formes et les couleurs des fresques sont isolées et rassemblées en associations multiples pour être mieux relues et réinterprétées, exprimant en filigrane le désespoir du monde et les mains tendues vers Dieu de celui qui sait qu'il va mourir.

M. S.

▶ « Lumière carolingienne », Musée-abbaye Saint-Germain, à Auxerre (Yonne), tél. : 86-51-09-74. Ouvert tous les jours sauf mardi, de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 15 octobre. Remarquable catalogue : 120 F.

Marguerite Yourcenar en revues...

L'intérêt des universitaires pour l'œuvre de Marguerite Yourcenar va croissant, comme en témoignent de récentes publications.

Ainsi la revue *Roman 20-50* (1) vient-elle de consacrer son neuvième numéro à un dossier critique sur *l'Œuvre au Noir*. Signalons en particulier une étude de Dominique Viart sur le statut du langage : on découvre Yourcenar confrontée à la difficile saisie des choses, au-delà des mots, parfois même malgré eux, en dépit de leur résistance et de leur fixité.

Anne-Yvonne Julien, qui a dirigé ce numéro, tend pour sa part à faire de *l'Œuvre au Noir* une *Manière d'éloge de la folie* en traquant les interventions de la *« figure modèle de l'Erasme de l'histoire »*. Marguerite Yourcenar, obtenant en 1983 le prix Erasme, précisait dans son discours : *« Christianisme et humanisme se joignent en Erasme. De ces visages de grands Européens que je cherchais, le sien est le premier. »*

Quant à la revue *Sud* (2), qui avait déjà consacré un numéro spécial à Marguerite Yourcenar, elle rassemble dans un numéro hors-série une vingtaine d'études issues de communications prononcées lors du premier colloque international « Marguerite Yourcenar », tenu à Tours en mai 1985. Toutes ces contributions contestent le stéréotype d'un classicisme yourcenarien pour redonner à l'œuvre de multiples sens.

D'autre part, la Société internationale d'études yourcenariennes (3) (qui fait paraître un bulletin régulier) publie, sous le titre *Marguerite Yourcenar et l'art - L'art de Marguerite Yourcenar*, les actes du second colloque tenu à l'université de Tours en novembre 1988 : une quarantaine d'études dont les trames sont multiples – analogies picturales, musicales, théâtrales – et qui contribuent à placer l'écrivain aux sources d'une création spécifiquement artistique.

On retiendra en particulier une évocation de l'attitude de Yourcenar face aux tombeaux de pierre, blocs minéraux qui n'acquièrent un sens qu'en entrant dans l'ordre symbolique du langage : la vraie sépulture – laïque – livrée par Yourcenar est, selon Yvan Leclerc, *« le livre, qui dure plus longtemps que le monument »*.

Rappelons en outre que la revue *Equinoxe* (4) – s'inspirant, face à la menace d'enfermement qui pèse sur les sciences humaines, de l'étonnante ouverture au monde de Yourcenar – a rassemblé dans son numéro d'automne 1989 des textes de chercheurs divers, constituant une approche pluridisciplinaire de l'œuvre de Marguerite Yourcenar.

En Poche, sort le dernier volume de la trilogie familiale de Marguerite Yourcenar : *Quoi ? L'Eternité* (« Folio Gallimard » nº 2161). Les trois volumes (*Souvenirs pieux*, nº 1165, *Archives du Nord*, nº 1328), Et *Quoi ? L'Eternité*) peuvent aussi être achetés ensemble, en coffret (82,50 F le coffret).

Enfin, la vidéocassette de l'émission « Apostrophes » de Bernard Pivot consacrée à Marguerite Yourcenar est accessible en librairie pour le prix de 199 F (Vision Seuil).

Emmanuelle Dalançon

(1) *Roman 20-50*. Revue d'étude du roman du vingtième siècle, nº 9, mai 1990, 162 pages, 38 F. (Société Roman 20-50, 56, rue Boûle-Maison, 59000 Lille).

(2) *Sud*, revue littéraire bimestrielle. *Marguerite Yourcenar, une écriture de la mémoire*. Numéro hors série 1990, 276 pages, 130 F. (Ulysse Diffusion Distique, 62, rue Sainte, 13001 Marseille.)

(3) Société internationale d'études yourcenariennes. *Marguerite Yourcenar et l'art - L'art de Marguerite Yourcenar*. Tours, 1990, 379 pages, 200 F (7, rue Couchot, 72200 La Flèche).

(4) *Equinoxe*, revue romande des sciences humaines, nº 2, Automne 1989, 191 pages, 15 F. (Association Arches-Equinoxe, case postale 94, 1000 Lausanne 9).

□ Jusqu'au 17 décembre, une exposition conçue par le peintre Gilbert Tyran est présentée, sous le titre « Marguerite Yourcenar, le paysage traversé » au château du Gué-Péan près de Montrichard (Loir-et-Cher). Tél. : (16) 54-71-43-01. A Paris, à partir du 29 octobre, le théâtre Le Petit Montparnasse présentera une adaptation d'*Alexis ou le Traité du vain combat*, le premier roman de Marguerite Yourcenar : un monologue joué par Jean-Charles Modet.

Le passé composé

Deux albums invitent à poser un regard neuf sur les images de deux photographes : si Marcel Bovis est un apôtre du « réalisme poétique » Robert Doisneau se rapproche davantage du « néoréalisme » italien

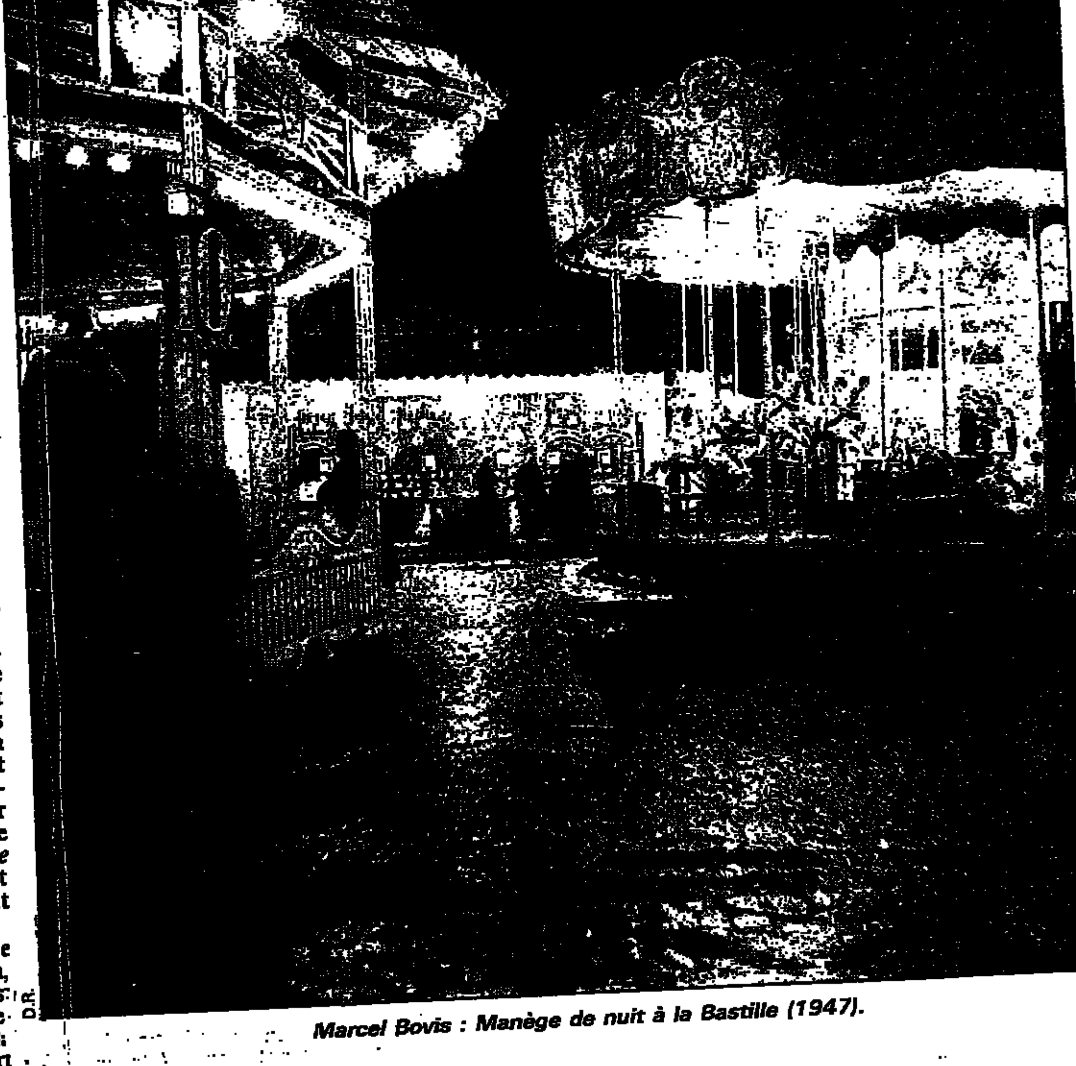
LETTRE A UN AVEUGLE sur des photographies de Robert Doisneau
de Sylvain Roumette.
Ed. Le tout sur tout/ Le temps qu'il fait,
88 p., 180 F.

FETES FORAINES
de Marcel Bovis et Pierre Mac Orlan,
Ed. Hoëbeke,
96 p., 60 photos, 198 F.

Même s'il se targue un peu abusivement d'être le premier essai sur l'univers de Robert Doisneau – c'est oublier les textes de Jean-François Chevrier et de Raoül Beceyro, – le livre de Sylvain Roumette a le mérite de rendre compte de la vraie nature du travail d'un créateur qu'on enferme volontiers dans les clichés d'un humanisme rétrograde.

Négligeant les qualités formelles et la composition, Roumette s'attache à décrire la photo non pas comme une création visuelle mais comme une *« discipline romanesque »*, dont il dégage les vertus fictionnelles ou poétiques. Glissons sur la coquetterie d'un vouvoiement déférent qui sied mal à la jovialité enjouée de Doisneau, et sur les égarements de plume (*« miraculeuse et souveraine imprévisibilité »*) qui éclairent bien peu l'œuvre et desservent celui qui brille à ses dépens.

Roumette dit avec force détours ce que l'on savait déjà, et sur quoi Doisneau – qui n'est pas avare d'écrits – s'est clairement expliqué. A savoir que la photographie est pour lui un art de l'attente, une ascèse joyeuse et rouée qui tient du miracle.



D.R.

Marcel Bovis : Manège de nuit à la Bastille (1947).

L'ambition classique

L'analyse est plus pertinente lorsqu'elle effectue un rapprochement inédit avec Rossellini. Doisneau, décrit comme un *« néoréaliste »*, se détache enfin du *« réalisme poétique »* de Carné. Et lorsqu'elle envisage le sentiment non comme l'expression d'une émotion mais comme une *« expérience »*.

Roumette étonne quand il parle de *« natures mortes tape-à-l'œil, dans le style de Gougez ou de Tabard »*, mais il intéresse lorsqu'il parle des *« photos de photos »* (dont une boîte chez Rapho est remplie), explique la fréquence des statues – motif et métaphore – qui est déjà ontologiquement une photographie. Et surtout lorsqu'il désigne la syntaxe de ce monde qui enfouit pudiquement sa complexité derrière la légèreté, le rire, le jeu.

Le point de vue est aussi judicieux lorsque Roumette reprend des notions prônées par Doisneau lui-même comme celle du pêcheur à la ligne *« parce que précisément le pêcheur ne voit pas ce qui est sous la surface, derrière le miroir, et qu'il veut pourtant attraper »*. Réfutant l'étiquette facile de *« Douanier de la photo »*, il a raison de le placer sous la tutelle mythique d'Atget, ce que Doisneau en personne revendique.

Un Paris disparu

Enfin, Roumette décèle bien l'ambition classique, proprement balzacienne du romancier, dans ce photo-montage restituant dans sa totalité la vie d'un immeuble et de ses locataires. Admirable ethnographe de la société française, Doisneau, le passe-muraille, opère avec six ans d'avance à la manière de Perec dans *la Vie mode d'emploi*.

On repère d'ailleurs chez chacun les mêmes inventeurs de concours Lépine, pêcheurs au lancer à pied sec, virtuose du calcul mental ou négociant en faux bibelots. S'il est un hommage autant qu'une étude, ce livre révèle des instantanés peu connus de Doisneau, mais inexcusablement non datés et surtout non légendés.

Marcel Bovis, quatre-vingts ans, est beaucoup moins connu que Doisneau. Parallèlement à la photographie, il a mené une carrière de décorateur et de dessinateur, ce qui ne l'a pas empêché d'être membre du groupe Rectangle. Apôtre du *« réalisme poétique »*, il réalise aussi des photos de nuit, des recherches sur la solarisation et le photo-montage.

Les éditions Hoëbeke – dont *les Doigts pleins d'encre* de Doisneau et Cavanna atteint 100 000 exemplaires – republient ses vues de fêtes foraines, cirques et spectacles comme en firent aussi Izis et Ronis. Chevaux de bois à la Foire du trône, chanteur de rues sur estrade, clown prestidigitateur ressuscitent le visage radieux d'un Paris disparu.

Pourtant, ce ne sont pas les chromos nostalgiques qui enchantent mais ces vues sans action ni personne comme celle, horrible, du musée Dupuytren, la baraque des phénomènes ou celle du tir à surprises à Argenteuil (1931), étalage elliptique de lignes et de traits. Ou encore ces coulées surréalistes de pâtes de guimauve, et cette immense main d'astrologue qu'aurait aimée Cocteau.

Au regard des photos, la prose de Mac Orlan a bien vieilli. Elle était à l'époque une condition nécessaire à la publication. Attachantes, belles et souvent inquiétantes, les images acquièrent soixante ans après une seconde vie. Comme celle de René-Jacques, Raymond Voinquel ou Pierre Boucher, l'œuvre de Marcel Bovis reste à découvrir.

Patrick Roegiers

Classiques, néoclassiques

HISTOIRE DE LA DÉCORATION D'INTÉRIEUR
de Mario Praz.
Traduit de l'italien par A. Salem, M. P. et Ch. Boulay.
Thames and Hudson, 398 p. 650 F.

JACQUES-LOUIS DAVID
d'Anita Brookner.
Traduit de l'anglais par Louis Evrard.
Armand Colin.
344 p. 295 F.

LA RENAISSANCE ET SES AVANT-COURRIERS DANS L'ART D'OCCIDENT
d'Erwin Panofsky.
Traduit de l'anglais par Laure Vernon.
Flammarion,
374 p. 220 F.

Les historiens de la littérature et les lecteurs de *l'Education sentimentale* savent que le genre de la « physiologie » fut à la mode sous la monarchie de Juillet. Mario Praz, qui fut l'un des plus remarquables critiques italiens de ce siècle, a écrit il y a dix ans une physiologie historique du mobilier, de Pompéi à l'époque contemporaine. Le titre de l'ouvrage, *Histoire de la décoration d'intérieur*, ferait croire à une chronologie qui disposerait les styles dans l'ordre successif d'une évolution linéaire et à une encyclopédie. En vérité, Praz s'inquiétait plus de ce que suggère des mœurs et des vices le décor de chaque époque que du détail même des intérieurs.

Sa préface, *Philosophie de l'ameublement*, se fonde sur une certitude : la disposition d'une pièce, le dépouillement et l'abondance, l'éclectisme et la cohérence des accessoires qui s'y trouvent sont autant de signes susceptibles d'une interprétation de moraliste et d'esthéticien. Ce principe n'est pas absolument incontestable, ne serait-ce que parce qu'il néglige toute considération d'ordre économique et technique qui pourrait s'interposer entre le goût du propriétaire et son accomplissement.

L'appliquant néanmoins, Praz a rassemblé une colossale collection de gravures, aquarelles et peintures figurant salons, galeries, boudoirs d'hôtels particuliers et de châteaux dans l'Europe entière. La qualité de cette iconographie, produit de décennies de recherches, suffirait à justifier l'ouvrage. Chaque planche s'accompagne d'une description, moins légende que leçon. Ces notices, quoique d'une formidable érudition, sont cependant inégales, selon que l'auteur éprouve indifférence ou amour pour l'époque. Aussi les passages les plus séduisants sont-ils consacrés à l'âge néoclassique, aux folies néogrecques, néoétrusques et pseudo-égyptiennes dont Praz raffolait et qu'il connaissait en maître.

Que nombre de ces extravagances, où le gothique flamboyant s'allie au pastiche assyrien, aient été construites en Angleterre ne surprend pas. Les collectionneurs d'antiques les plus obstinés et les plus riches du XVIIIe siècle étaient anglais, en effet. Quand ils ne pouvaient acquérir le marbre hellénistique de leur goût, ils achetaient un Canova en manière de consolation.

Par on ne sait quelle étrange constance, cet amour insulaire du classicisme semble inchangé jusqu'à aujourd'hui. Ainsi voit-on une romancière britannique, Anita Brookner, historienne d'art de profession, écrire une biographie de David qui se donne pour une *« introduction à (des) recherches de plus longue haleine »* et pour *« l'apologie d'un très grand artiste français »*. « Introduction » est trop modeste. « Très grand » est excessif. Le livre, par ailleurs fort bien informé et riche de raccourcis originaux (Anita Brookner ne néglige pas les lettres, à la différence de trop de ses collègues, et met en pièces le bon Rousseau avec délectation), est cependant déconcertant.

Courtisan de tous les pouvoirs

A l'éloge démesuré de la peinture répond la satire sacrilège des mésaventures politiques et sociales de David. Le peintre des *Sabines* fait figure de pauvre diable aux discours obscurs, aux pensées sans ordre ni logique, pleutre et méchant, arriviste et courtisan de tous les pouvoirs. La contradiction se résoud *in extremis* grâce à Tolstoï, théoricien de la *« nécessaire faiblesse »* des artistes, ce qui n'est guère convaincant. Il n'empêche : le portrait paradoxal d'Anita Brookner vaut mieux que les apologies françaises bien-pensantes parues à l'occasion du Bicentenaire. On regrette d'autant plus que trop de coquilles et de constructions incertaines nuisent à la qualité de sa traduction.

Un classique du classicisme pour finir : Flammarion réédite les conférences de Panofsky sur l'idée de Renaissance, prononcées il y a près de quarante ans. Les deux premières, les plus théoriques, discutent le terme même et distinguent la Renaissance italienne des retours à l'antique antérieurs, peu durables et peu profonds. Les deux autres, panorama de la peinture italienne, en dépit de la subtilité de leur auteur, ont plus souffert du temps.

Philippe Dagen

L'Eve future de Sylvain Roumette

LILITH DANS L'ILE
de Sylvain Roumette.
Arléa, 154 p, 79 F.

Après un court récit à tonalité érotique (1) et un recueil de nouvelles (2), Sylvain Roumette vient de publier un roman exotique et amoureux, *Lilith dans l'île*.

La lecture des deux précédents ouvrages nous avait incité à prêter attention – plus qu'il n'est souvent nécessaire – non seulement à l'intrigue et à la conduite du récit, mais aussi aux mots, à leur poids et effet, aux tournures et procédés employés.

Lilith l'insoumise, première Eve et Eve future, image de la Rivale un peu démoniaque qui entraîne l'homme à l'écart de son devoir, dans le désordre et les frondaisons de son désir... Lilith fatale et insulaire, désirable, vertigineusement, et maîtresse du désir...

Voyage dans le temps et la mémoire

Le parcours du narrateur dans l'espace, celui du Pacifique, de la Polynésie à l'île de Pâques, croise son voyage dans le temps et la mémoire. A ce croisement imaginaire, il rencontre la figure de Lilith : *« ...Mon attente était si forte, mon désir si douloureux que seule une réponse magique était à leur mesure. »* Mais la *« magique »* incarnation de cette figure s'évanouira, suspendant le désir à son impossible accomplissement.

C'est une belle parabole de l'amour comme distance qui ne se peut combler, comme éloignement et suspension mortelle, que dessine le récit de Sylvain Roumette. Récit convaincant qu'alourdissent cependant de trop nombreuses références littéraires et une inutile numérotation à rebours des chapitres.

Patrick Kéchichian

(1) *Le Sourire de Léonard*, édit. Le Tout sur le Tout (« le Monde des livres » du 22 juillet 1988).

(2) *Une ou plusieurs*, Arléa-Le Tout sur le Tout (« le Monde des livres » du 3 février 1989).

Dauzats, peintre de voyages

Un artiste oublié qui sut exprimer les contradictions de son époque

ADRIEN DAUZATS OU LA TENTATION DE L'ORIENT
de Ghislaine Plessier.
Musée des beaux arts de Bordeaux et William Blake and Co BP 433037 Bordeaux.
236 p., 250 F.

Il fut l'ami très proche de Delacroix ; il fréquenta assidûment l'Arsenal de Charles Nodier, le lieu d'élection des romantiques ; il reçut des commandes de presque toutes les têtes couronnées d'Europe.

Pourtant, le Bordelais Adrien Dauzats mourut pauvre et pratiquement oublié de tous en 1868, et l'oubli de son œuvre s'est prolongé jusqu'à nos jours.

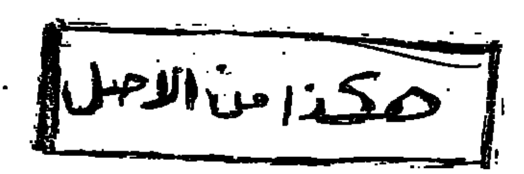
Les dessins et les aquarelles de Dauzats – plus que ses tableaux à l'huile, d'une facture assez convenue – sont pourtant un témoignage remarquable sur les voyages de l'époque romantique et, notamment, sur la fascination de l'Orient.

De Séville à Arcachon

En publiant le catalogue raisonné de son œuvre peint, le Musée des beaux-arts de Bordeaux nous offre davantage qu'une tentative de réhabilitation.

Dauzats, promenant son chevalet de Séville à Arcachon et des rives du Jourdain à celles de la Seine, exprime, sous l'apparente sérénité d'une technique parfaite, les contradictions les plus vives de son époque, bouleversée par la couleur et la lumière, mais s'accrochant au dessin architectural, cherchant à concilier l'exotisme et le message universel de l'art, essayant tout à la fois d'être quotidienne et grandiose.

Pierre Lepape





L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

Ici Londres...

CHRONIQUES DE GUERRE
LA FRANCE LIBRE (1940-1945)
de Raymond Aron.
Edition revue et annotée par Christian Bachelier, préface de Jean-Marie Soutou, Gallimard, 1016 p., 395 F.

LA FRANCE A LONDRES (1940-1943)
de Michèle et Jean-Paul Cointet.
Complexe, coll. « Questions au XXe siècle », 272 p., 59 F.

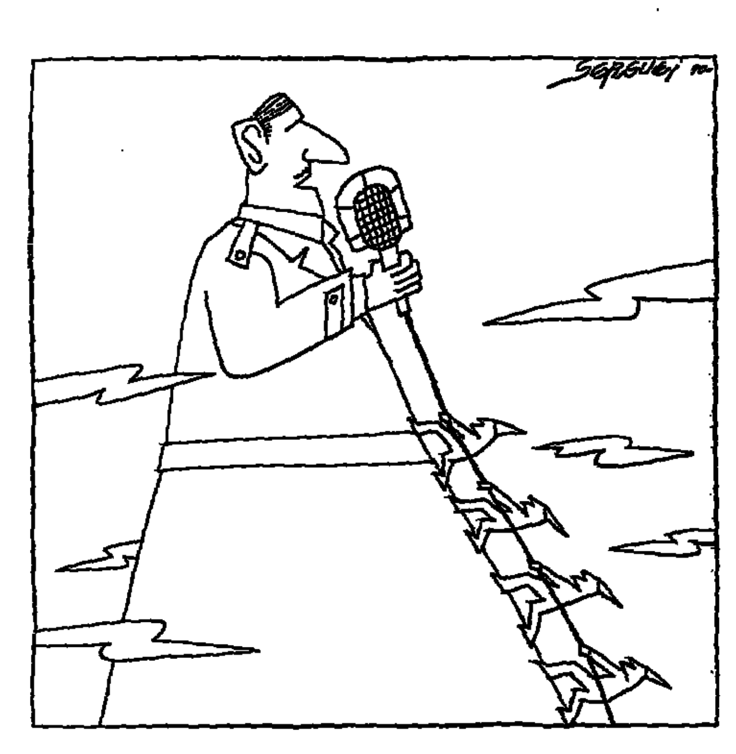
« UN peuple libre est celui qui compte une certaine proportion d'hommes fiers et si la proportion n'est pas atteinte, à quoi bon le faire déclarer libre par des avocats ? » Cette remarque amère de Bernanos ouvre un des derniers textes londoniens de Raymond Aron en 1944. Elle hante assurément, tout au long des années noires, le jeune libéral qui a vu le nazisme de près en Allemagne, dès 1933, qui a gagné l'Angleterre en 1940 pour servir dans les chars et qui, déjà marqué au front par sa vocation d'intellectuel lucide, se retrouve, pressé par André Labarthe, rédacteur et un peu homme à tout faire du mensuel *la France libre*.

Une minuscule équipe s'y livre à l'exercice délicat entre tous par temps de guerre : informer et analyser sans sombrer dans la propagande simplificatrice. Cet effort d'objectivité sans détachement a souvent déplu, on l'imagine, aux matamores étroits de la cervelle et aux petits marquis de cour que comptait aussi le gaullisme de Londres puis d'Alger. Qu'importe : *la France libre*, à l'origine revue du mouvement qui prenait corps autour de de Gaulle, devint, dira plus tard l'historien britannique Richard Cobb, « *la seule présence intellectuelle de la France* ». Oui, des avocats y ont assumé « *à proportion* » les forces et les faiblesses, y ont tenté de saisir tous les fils.

ARON ne croyait guère à une histoire du temps présent. Non parce qu'elle risquait de manquer d'information ou d'objectivité : le philosophe de l'*Introduction à la philosophie de l'histoire* sait que l'historien est toujours fils du présent. Mais parce qu'elle ignore les suites qui donnent rétrospectivement leur pleine signification aux événements. Il se risque pourtant à en fixer les grands traits, en faisant avec humilité son métier de rassembleur et de chroniqueur d'un éphéméride « *prosaïque et insupportable* » (il fut, avec Pierre Limagne, resté en France, un des rares hommes qui lisaient quotidiennement tous les journaux de la zone occupée et de la zone « *nono* »), en redoublant l'information recoupée d'un commentaire psychologique qui refuse tout prophétisme. Aron a déjà inventé Aron : sa lecture de l'actualité épouse les rythmes variables du temps.

A preuve d'une certaine fierté pour ce travail qui ne lui valut pas que des amitiés, le soin avec lequel il avait rassemblé vers la fin des hostilités et à la Libération les meilleures de ses études, soixante-sept au total, dans trois livres que saluèrent alors des esprits aussi divers que le « *petit camarade* » Sartre dans *Combat* (qu'a dit Camus ?) et l'historien Lucien Febvre : *De l'armistice à l'insurrection nationale* en 1944, *l'Age des empires et l'avenir de la France* en 1945 puis *l'Homme contre les tyrans* en 1946. L'obstination avec laquelle aussi il revient sur l'aventure de *la France libre* en 1981, piqué au vif par Jean-Louis Missika et Dominique Wolton, dans *le Spectateur engagé*, puis cette sorte de tendresse maîtrisée qui sourd du chapitre *ad hoc* de ses *Mémoires* en 1983, en disent long aussi sur l'importance de cette expérience à ses yeux.

Ce sont ces trois séries de textes, depuis longtemps épuisées, qui sont rééditées à l'identique aujourd'hui, avec des notes et des chronologies bien venues de Christian Bachelier et une préface de Jean-Marie Soutou au bord de l'hagiographie. On saisit donc l'occasion pour poser la question. Rééditer Aron est indispensable et salutaire. Mais sa pensée a-t-elle quelque chose à gagner dans des restaurations à l'identique ? N'aurait-il pas mieux valu faire l'effort de reprendre tous les textes originels de *la France libre*, y compris ceux qui n'avaient pas été retenus en 1944-1946 ? L'entreprise, il est vrai, eût été lourde, longue et onéreuse. Elle eût pourtant rendu pleine justice, par contraste et nuances, à ce témoignage, à cette histoire, à ce matériau exceptionnels.



On se précipitera d'abord, bien entendu, sur les articles où transparaît la querelle entre la revue gaulliste et de Gaulle, dès lors que Labarthe soutint l'amiral Muselier : Aron ignore superbement ce dernier, mais il n'est pas innocent qu'il ait tenu à conserver un texte d'août 1943 sur « L'ombre des Bonapartes », rédigé à l'heure où de Gaulle va balayer le pauvre Giraud et orchestre les projets républicains de la France libérée.

On observera d'un œil plus nostalgique le soin avec lequel fut pensé le redressement du pays après la victoire : les réflexions sur la recherche de nouvelles élites en particulier, si communes soient-elles chez tous les hommes de la France libre, suffisent à laver Aron de tout reproche de pessimisme historique.

C'EST pourtant dans l'observation tenace des évolutions et des trahisons du régime de Vichy, close par un cinglant « Les gangsters au pouvoir », qu'il donne toute sa mesure et qu'il assène sa leçon d'histoire. En prenant le risque de dénier pratiquement toute vocation messianique – et donc manichéenne, avec des purs par vocation terrassant des impurs par lâcheté innée – au combat de Londres, Aron s'est délibérément marginalisé. Il s'en tient pourtant à l'examen de ce choix entre des possibles qui scelle les vraies politiques. Il expose à chaque étape du combat le plan de l'échiquier, les stratégies plausibles des protagonistes : il fouaille en laissant le temps au temps.

Sa maxime ? « *Il n'était pas plus légitime de prêter à tous les pires motifs que de supposer chez tous la prévision du déroulement du conflit.* » Son idée de derrière ? Vichy a vécu de dilemmes mal gérés, à l'ombre d'une popularité de Pétain dont il était absurde de ne pas tenir compte. Et Vichy laisse rouler les dés en faisant le mauvais choix en novembre 1942, quand Pétain, malgré les conseils de quelques membres de son entourage, décide de rester en France, sous la protection nazie. « *Si, à cet instant décisif*, écrit-il, *le gouvernement de Vichy avait eu la clairvoyance, le courage ou simplement le bon sens de faire ce choix, tout le passé aurait pris rétrospectivement une autre signification.* » On le lira en situation, car il serait injuste de porter silences ou approximations au débit de cette intelligence et d'en majorer la portée ou les sous-entendus au nom de nos préoccupations d'aujourd'hui. Aron, par exemple, était trop averti de l'histoire nationale pour ne pas être hanté par le déchaînement d'une guerre civile franco-française qui, en se prolongeant, eût été irréparable. Il en enregistre les méfaits, aux pires heures des exactions de la milice, mais en soulignant avec un optimisme discutable que, sans la protection des baïonnettes allemandes, « *elle ne durerait pas vingt-quatre heures* ». « *Le vichysme de 1940 traduisait un malaise français : le règne de Darnand n'est que le suprême expédient de la Gestapo* » : ici, si la pensée se fait courte, c'est pour ne pas aviver les plaies et tenter de préparer l'indispensable réconciliation d'après la victoire.

De même, juif laïque, il ne voulait pas donner des armes à la propagande des nazis et des collaborateurs en singularisant la question juive dans les buts de guerre de la France combattante. Il signera même ses textes d'un pseudonyme. Il évite toute allusion aux statuts des juifs imposés par Vichy. Du génocide et de la solution finale, il n'a pas eu conscience claire et s'est donc abstenu aussi – comme tous ceux qui terrassaient le nazisme – d'en faire un cheval de bataille prioritaire. De ces silences, il eut le tourment au soir de sa vie et il l'avoua avec la pudeur qui convenait. Mais l'acteur de *la France libre* était un combattant d'une vérité qui pût, demain, devenir commune et qui aidât au renouveau du pays. Jamais il n'aurait consenti qu'on la défigurât rétrospectivement. C'est elle seule qu'il faut lui faire l'honneur de rechercher dans ces textes d'actualité et d'histoire, lucides et éclatants.

POUR saisir l'ensemble des questions que pose l'histoire de la France libre, pour mieux situer le témoignage d'Aron, on se reportera en confiance au petit livre de Michèle et Jean-Paul Cointet, bien informé et très clair. Il lance une succession de flashs qui morcellent un peu l'aventure, mais il signale avec précision et sérénité les vrais enjeux : la genèse d'une ambition ; le vécu quotidien, sans rien cacher des divisions internes ; les rapports avec la résistance intérieure ; la mise en place d'une concrétisation institutionnelle de la bataille. Sur l'appel du 18 juin, moins erratique qu'il n'y paraît et que la légende gaullienne l'a reconstruit, sur la fausse querelle du républicanisme « progressif » de de Gaulle, sur le conflit permanent avec les Alliés, sur l'inachèvement du mouvement gaulliste à la Libération, il est même tout à fait neuf.

Une certaine idée d'Athènes

DÉMOSTHÈNE
de Pierre Carlier.
Fayard, 382 p., 130 F.

Pour le dix-neuvième siècle allemand, Démosthène fut le modèle de l'homme politique à contre-courant de l'« esprit du siècle » incarné par Alexandre et son père. Comme Bismarck, Philippe de Macédoine voulait l'unité nationale. Après la Grande Guerre, Clemenceau célébra, lui, le patriotisme intransigeant de l'orateur athénien. Face à la montée du nazisme, plusieurs hellénistes comparèrent Hitler à Philippe et appelèrent à une résistance démosthénienne. A l'heure de la détente, on rangea Démosthène dans le camp des faucons ou, pis dans celui des agents doubles.

Cette image posthume quelque peu brouillée, Pierre Carlier la retrace avec érudition et talent pour mieux s'en écarter. Démosthène ne fut ni un saint laïc, héros et martyr, ni un naïf obtus doublé d'un traître corrompu. Cette liberté de ton du biographe vient peut-être de ce que Démosthène est désormais entré au purgatoire et qu'on ne le lit plus guère. Et surtout, la découverte en 1977, à Vergina, de la tombe de Philippe a renouvelé notre connaissance du souverain. Son portrait sculpté dans l'ivoire est aussi terrible que celui fait par Démosthène : « *L'œil crevé, l'épaule fracassée, la cuisse et la main transpercées, jetant à la Fortune tout ce qu'elle pouvait lui demander de lui-même, pourvu qu'avec le reste il vécût puissant et glorieux.* »

L'énergie de Démosthène apparaît en comparaison presque frileuse. Et pourtant ! Orphelin dès l'âge de sept ans, dépouillé par ses tuteurs, de santé fragile, bègue de surcroît, il a la passion de la politique. Les exercices qu'il s'imposera – les fameux cailloux roulés dans sa bouche – deviendront le symbole de sa ténacité. En attendant, ses premiers contacts avec l'assemblée seront difficiles. Ce buveur d'eau a une éloquence qui sent l'huile.

Les rieurs se tairont vite. L'ombre menaçante de Philippe se profilait derrière les joutes oratoires opposant Eschine à Démosthène. Collaborer avec le Macédonien, c'était soutenir une ambition ruineuse pour Athènes et son régime démocratique, sonner le glas de la Grèce des cités. Ne fallait-il pas se défier d'un homme pour qui « *il n'est pas de ville imprenable si l'on y peut faire entrer un mulet chargé d'or* » ? Démosthène avait raison : les Athéniens le reconnaîtront trop tard. Après l'expérience des fausses promesses. Avant le désastre de Chéronée en 338.

En exhortant ses concitoyens à « *tenir leur rang* », Démosthène définissait aussi, comme le montre de façon convaincante Pierre Carlier, une « *physique politique* » fondée sur une certaine idée, *presque gaullienne*, d'Athènes. Le passé de la cité l'oblige à jouer un rôle en Grèce. Puisque les Etats cherchent à s'agrandir tant qu'ils n'éprouvent pas de résistance à leur désir d'hégémonie, il faut combattre l'inertie des cités et contenir l'ennemi : le « *dissuader* » par des préparatifs militaires et le renforcement d'alliances que Démosthène veut conclure, dans une perspective nouvelle, sur un pied d'égalité – les « alliés » d'Athènes ne seront plus ses sujets. Pragmatisme visionnaire ou idéalisme généreux d'un théoricien des relations internationales qui, selon le mot de Plutarque, « *n'a pas changé pendant sa vie, mais a même sacrifié sa vie pour n'en pas changer* » ?

Hervé Duchêne

L'ordre médiéval

Les nouveaux historiens du Moyen Age montrent que ni le temps des barbares ni celui des princes n'ont été des temps d'anarchie

NOUVELLE HISTOIRE DE LA FRANCE MÉDIÉVALE
1. Les Origines franques : Ve-IXe siècles
de Stéphane Lebecq.

2. L'Héritage des Charles : de la mort de Charlemagne aux environs de l'an mil,
de Laurent Theis.

3. L'Ordre seigneurial : XIe-XIIe siècles
de Dominique Barthélemy.
Seuil, coll. « Points-Histoire », respectivement 317 p., 280 p. et 318 p. Chaque volume : 43 F.

Ceux qui ont naguère proposé des histoires de la France médiévale, Jean Favier en 1984 et Georges Duby en 1987, sont chevaliers de haut rang. Or voici que partent à l'assaut, avec une *Nouvelle Histoire de la France médiévale*, trois écuyers dont l'âge moyen se situe autour de la quarantaine. Ils proposent trois volumes inédits, publiés directement en poche, selon la formule qui a contribué au succès de la *Nouvelle Histoire de la France contemporaine* aux mêmes éditions du Seuil (1).

Comme il sied à des écuyers, nos auteurs sont modestes : leur projet serait de faire le point sur les travaux parus depuis vingt ans, à l'usage des étudiants débutants, en renonçant d'emblée à faire trop savant. Disons-le tout de suite : les trois volumes parus s'adressent à un public beaucoup plus vaste que celui des étudiants, et se recommandent non seulement par leur contenu, mais aussi par leur clarté d'exposition et leur qualité d'écriture.

Ils ont en commun d'être attentifs à la chronologie et de donner toute sa place au politique tel qu'il a été revu par les travaux récents. Si « nouvelle histoire » il y a bien, elle est intégrée dans un cadre narratif : on réinvente ici le récit pour le plus grand plaisir du lecteur.

Quand on interroge les auteurs sur les œuvres et les maîtres qui les ont le plus influencés, deux noms reviennent régulièrement : Georges Duby comme on devait s'y attendre, mais aussi, et peut-être surtout, Karl Ferdinand Werner, savant médiateur chez nous de la puissante école historique allemande.

Notons aussi une importante contribution américaine dans le domaine de l'antropologie historique en particulier, avec les travaux d'Archibald Lewis sur l'hérédité capétienne ou ceux de Patrick Geary, tant sur la violence dans la féodalité que sur les pratiques à l'égard des reliques des saints ou l'héritage antique des Mérovingiens.

Le roi, les princes et les seigneurs

Au-delà, ils n'hésitent pas à invoquer les grands ancêtres. Stéphane Lebecq considère que l'historien belge Henri Pirenne (1862-1935) reste le passage obligé et fécond pour toute réflexion sur la continuité/rupture entre l'Antiquité et le Moyen Age, tandis que Dominique Barthélemy ne cache pas son admiration pour Achille Luchaire, collaborateur d'Ernest Lavisse dans sa grande *Histoire de France* au début du siècle.

Cela dit, chacun des trois volumes a sa personnalité. Traitant *les Origines franques*, Stéphane Lebecq démonte la dialectique des rapports romano-barbares en distinguant plusieurs générations franques. Les premières, jusqu'à la fin du VIe siècle, restent fascinées par l'Antiquité, la Méditerranée et Rome.

Mais tout change au VIIe siècle. Les Francs cessent de regarder vers le Sud ; les grands enracinent localement leurs pouvoirs au Nord et fondent de vastes monastères, témoins de la christianisation sous leur autorité. Le roi Dagobert Ier (629-639) s'est intéressé à la Saxe et aux bouches du Rhin ; il n'est jamais allé au sud d'Autun et de Chalon-sur-Saône.

Attentif aux apports récents de l'archéologie, l'auteur montre encore l'apparition, dans la seconde moitié du VIIe siècle, du village médiéval avec l'église et le cimetière au centre de l'habitat. Dagobert et son père Clothaire II seraient les véritables fondateurs du Moyen Age.

Traitant des neuvième et dixième siècles, Laurent Theis est très sensible à la dichotomie entre la volonté d'ordre qui inspire les constructions intellectuelles du temps (les fameux trois ordres que l'on retrouve un peu partout désormais), et la violence terrifiante qui affleure dès que l'on peut saisir quelque chose de la vie quotidienne. L'événement essentiel de la période est le partage de l'héritage de Charlemagne entre les futures France et Allemagne en 843, mais l'histoire postérieure a trop fait oublier la troisième entité dessinée par le partage de 843 : la Lotharingie, qui est dans ces deux siècles un lieu capital de dynamisme économique, politique, intellectuel et spirituel, l'axe Rhin-Rhône-Italie du Nord que redécouvre l'Europe du vingtième siècle.

Dans ces deux siècles également se précisent la théorie et la pratique du sacre royal qui avait permis l'usurpation des Carolingiens en 751 et allait permettre celle des Capétiens en 987. Et pourtant, on ne sait pas grand-chose du pouvoir effectif d'un roi. Charles le Chauve (840-878) apparaît comme le plus souvent démuni, confronté à de très ordinaires et très contraignants problèmes d'intendance.

Quand Dominique Barthélemy aborde l'ordre seigneurial (onzième-douzième siècle), la France existe. Pourtant, l'essentiel n'est pas la royauté ni la seigneurie, comme on le croit trop souvent, mais bien la principauté, unité politique et sociale de base entre l'empire carolingien et l'Etat moderne. En fait, le jeu des pouvoirs est alors à trois partenaires : le roi, les princes et les seigneurs. Et de ce jeu résulte un certain ordre.

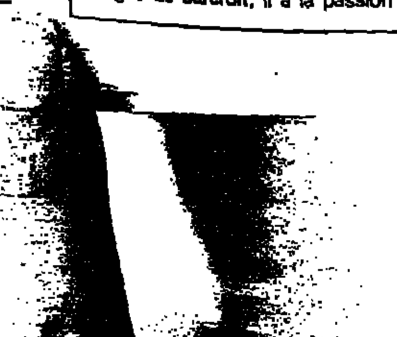
D'où le titre du livre qui prend le contre-pied du vieux cliché de l'anarchie féodale, fondé sur des écrits de clercs persécutés et privilégié par l'historiographie moderne. Sans doute la violence existe ! Partout ! Mais sans crainte du paradoxe, l'auteur avance qu'elle est consubstantielle à l'ordre féodal et qu'elle y a sa fonction. Contrairement aux guerres actuelles ou récentes, la guerre féodale qui dure ne s'étend pas. Elle se dilue, trouve des médiateurs et l'ordre est ainsi maintenu.

L'ordre ? Voilà bien, et ce n'est sans doute pas concerté, le thème récurrent de ces trois volumes : ordre romain des royaumes barbares ; ordre dans l'empire carolingien ; ordre dans la société féodale naissante puis triomphante. Mais de cette constatation naît une inquiétude. Où est-il, cet ordre ? Dans la société que l'historien décrit ou dans la construction intellectuelle qu'il élabore ?

Les intellectuels de l'an mil cherchaient à plaquer sur la société de leur temps, qui ne s'y prêtait guère, un schéma des trois ordres « *voulus par Dieu* ». Leurs successeurs à l'approche de l'an deux mille dégagent de la connaissance qu'ils peuvent acquérir des sociétés de la France médiévale les principes qui les organisaient et en proposent une lecture soigneusement ordonnée. Ils réussissent brillamment dans l'entreprise, et c'est cet ordre, « *voulu par la raison* », qui doit assurer le succès de leurs très bons livres.

Michel Sot

(1) Trois autres volumes sont annoncés : 4) *Temps d'équilibre, temps de rupture (1200-1350)*, de Monique Bourin ; 5) *Temps de crise, temps d'espoir (1350-1500)*, d'Alain Demurger ; 6) *La France et l'Occident médiéval (de Charlemagne à Charles VIII)*, de Robert Delort.



HISTOIRE

La justice hors des lois

L'avocat Paul Lombard se fait historien pour évoquer la Terreur révolutionnaire



MUSÉE CARNAVALET/JEAN-LOUP CHARMET

Le procès de Charlotte Corday par les caricaturistes anglais

HISTOIRE DE LA RÉPRESSION POLITIQUE
tome I, les Insurgés 1670-1799
de Paul Lombard
Flammarion, 431 p., 159 F.

Depuis de nombreuses années déjà, Paul Lombard s'emploie à conforter sa renommée d'avocat par l'élaboration, au fil des ans, de livres qui, pour la plupart, touchent à la justice, à son fonctionnement, à ses défaillances. Il suit en cela l'exemple de plus d'un de ses contemporains confrères. Après *Mon intime conviction, Le médecin devant ses juges* et aussi un très original *Plaidoyer pour Marseille*, la ville chère à son cœur, voici que l'avocat s'est fait historien. *Par le sang d'un prince* racontait la tragédie du duc d'Enghien et, sans avoir le souffle et le soufre des chapitres que Chateaubriand réserva au même sujet, le livre montrait de beaux élans, et l'avocat, en l'affaire, pouvait dire qu'il avait gagné sa cause.

Mais voici aujourd'hui la première pierre d'un travail qui se veut d'une autre dimension et d'une autre ambition. C'est avec le sous-titre Les insurgés 1670-1799 le premier volume d'une *Histoire de la répression politique* qui doit en compter trois. S'il est vrai que Paul Lombard a rarement plaidé devant des juridictions politiques, s'il doit sa réputation bien plus à des affaires de droit commun qu'à des causes militantes, il n'en reste pas moins que la justice d'exception a toujours fasciné à la fois et épouvanté cet apôtre des droits de l'homme.

En fixant de 1670 à 1799 le champ des investigations de ce premier volume, notre auteur trompe un peu son monde. En fait, la justice de l'Ancien Régime n'occupera dans l'affaire que soixante-dix pages sur plus de quatre cent vingt-cinq. Mais ces pages étaient nécessaires. Car le dessein de Paul Lombard en ce premier tome est évident. Il entend rechercher comment la justice mise en place par les législateurs de 1789-révolution considérable conduite par des hommes comme Duport et Sieyès, rompant avec les ancestrales et terribles coutumes de la justice du roi – a pu en si peu d'années, au seul motif de craintes politiques, devenir la Terreur.

La garde à vue permanente

La Terreur, assurément, ne rétablira ni la roue, ni l'écartèlement, ni les tourments affreux qu'eurent à subir un Damien, un Callas, un chevalier de la Barre. Mais les hommes de la Terreur comme ceux de l'Ancien Régime trouveront naturel, en tout cas indispensable que soient éliminés, et par le biais des procédures les plus sommaires, ceux qui d'une manière ou d'une autre ont lésé un ordre ou un souverain, qu'il soit roi ou peuple.

C'est bien ce qui laisse pantois l'avocat Paul Lombard. Patiemment, il entreprend de montrer comment *« une réforme sans précédent qui justifie à elle seule les fastes du Bicentenaire »* a pu si vite aboutir à une France en garde à vue permamente. Cette réforme sans précédent à laquelle il applaudit, l'inquiète tout de même un peu. L'avocat d'assises qu'il demeure figure d'emblée à la notion d'« intime conviction ». Elle exige, à son avis, des serviteurs sans rancune, indifférents aux passions comme à la panique qui secoue parfois les audiences de la cour d'assises. Elle demanderait des saints... Cependant, voici, dès octobre 1791, l'apparition des exceptions.

Déjà sont réservés à une Haute Cour installée à Orléans certains délits et certaines personnes, quand l'affaire intéresse essentiellement le salut de l'Etat. La dérive ira s'amplifiant. Au fur et à mesure que se prolonge la Révolution, la justice sera mise à l'épreuve. Dans les clubs, pour commencer, s'affiche un totalitarisme des officieux. Les débordements, les massacres condamnent bientôt cette justice dans la tourmente à se mettre au service de l'horreur sous prétexte d'éviter des excès plus meurtriers encore. Ce fut là l'alibi constant la justification de certaines manières expéditives.

Ainsi seront codifiés les massacres tandis que Danton proclamera de sa voix de tonnerre : *« Soyons terrible pour éviter au peuple de l'être. »* Ils seront rares ceux qui, tel Thuriot, oseront dire : *« J'aime la liberté, j'aime la Révolution, mais s'il fallait un crime pour l'assumer j'aimerais mieux me poignarder. »*

D'étape en étape, de juridiction en juridiction extraordinaire, de lois en décrets, les caporaux du fanatisme feront tomber les unes après les autres les garanties données par le législateur de 1789 au citoyen accusé. Saint-Just avait d'ailleurs, lui aussi, annoncé le programme : *« Il faut gouverner par le fer aux ceux qui ne peuvent l'être par la justice. »* La délation s'en est mêlée. Et, comme on le redira du côté de Vichy en 1940 mais aussi dans les excitations contraires de la Libération en 1944, le salut de la France passe par un peuple d'accusateurs...

A ce train-là, on va de la loi des suspects à celle de prairial. Si l'exécutif ou le législatif se plaignent que Marie-Antoinette ait pu tant parler à son procès, comme plus tard Danton, Fouquier-Tinville répond : *« C'est à la Convention de faire disparaître toutes les formalités qui entravent la marche du procès. »* Voilà installée une « justice hors des lois » et, ma foi, fière de l'être.

Thermidor ne changera rien. Ce qu'ont mis en place Robespierre et ses amis, et dont ils se retrouvent victimes, convient fort bien à leurs successeurs, qui ont aussi des comptes à régler. Après quoi on apportera, par pudeur, les amodiations nécessaires. Il y aura des « commissions militaires », une Haute Cour à Vendôme pour Babeuf et ses compagnons de la Conspiration des égaux.

Paul Lombard, tout au long de son chemin, se montre didactique, clair, précis, documenté, moraliste et anecdotique à la fois. Le voilà arrivé aux portiques de l'Empire. C'est assez dire qu'il a encore du pain sur la planche. Si la suite est portée par le même souffle, la même ardeur, la même passion, qui ne la souhaiterait prochaine ?

Jean-Marc Théolleyre

SCIENCES

Les enjeux de la recherche

Quand les savants prennent le temps de « penser la science »...

PENSER LA SCIENCE
de Bernard d'Espagnat.
Dunod, 294 p., 145 F.

LA TENSION ESSENTIELLE
de Thomas S. Kuhn.
Gallimard, 492 p., 230 F.

LA QUERELLE DU DÉTERMINISME
ouvrage collectif sous la direction de Krzysztof Pomian.
Gallimard, 300 p., 110 F.

Trois livres viennent nous rappeler la difficulté que les scientifiques eux-mêmes – pris entre les exigences de la pensée et les contraintes extérieures – éprouvent à penser le statut et les enjeux de leur propre recherche. Le premier est dû à Bernard d'Espagnat, éminent spécialiste de physique quantique. L'auteur y passe en revue les principales questions que ses confrères se posent sur les implications de leur travail, tant du point de vue philosophique que pour la société qui les nourrit. S'il n'apporte rien de vraiment nouveau, l'ouvrage constitue une excellente introduction à ce que pourrait être, aujourd'hui, une épistémologie critique.

Lui aussi physicien de formation, Thomas Kuhn est toutefois plus connu comme historien des sciences. Après s'être intéressé, dans la lignée d'Alexandre Koyré, à la révolution copernicienne (1957), il publia en 1962 un livre fameux, *Structure des révolutions scientifiques* (1). Au cœur de ce dernier ouvrage, la notion de paradigme : c'est, pour Kuhn, un ensemble structuré de concepts, de théories et de techniques instrumentales qui, à une époque donnée, indique à quoi ressemble le monde et définit les problèmes que les chercheurs peuvent se poser. A long terme, cependant, des faits surgissent, qui ne peuvent trouver place dans le cadre du paradigme existant. Après une période de flottement, un individu ou un groupe *« à l'imagination particulièrement fertile »* finit donc par fabriquer, pour rendre compte de ces intrus, un nouveau paradigme appelé à remplacer le précédent, jusqu'à ce qu'une nouvelle révolution vienne à son tour le détrôner.

Même si elle dérive du concept bachelardien de « rupture épistémologique », la notion de paradigme soulève évidemment bien des problèmes. On a reproché, entre autres, à Kuhn de s'enfermer dans une vision subjective ou « psychologisante » de la démarche scientifique, de sous-estimer l'influence des facteurs sociaux sur la recherche, d'abolir l'idée même de progrès. C'est pour répondre à ces objections que Kuhn écrivit, après 1962, de nombreux articles destinés à expliciter sa propre pensée. Et c'est un choix de ces articles, regroupés pour la première fois en 1977, que publie aujourd'hui Gallimard.

Le même éditeur offre simultanément, dans une nouvelle collection placée sous le patronage de la revue *le Débat*, un volume consacré à *la Querelle du déterminisme*. Celui-ci s'organise autour d'un article du mathématicien René Thom, datant de 1984, et des réactions – d'hostilité ou de sympathie – provoquées par ce texte polémique. Agacé par la mode des théories sur l'auto-organisation et *« la production d'ordre à partir du désordre »*, Thom présente le hasard comme une illusion mystique et fait de l'obligation de croire en un déterminisme absolu (2) le postulat fondamental de toute démarche scientifique, un postulat tellement évident qu'il n'est même pas besoin de longs discours pour le justifier. Ses adversaires – Edgar Morin, Henri Atlan, Ilya Prigogine – font à juste titre remarquer qu'aucune décision philosophique ne peut prétendre arrêter le cours de la recherche, et que des découvertes récentes annoncent peut-être la nécessité d'abandonner le paradigme déterministe.

Les partisans de Thom (Jean Petitot, Jean Largeault) rétorquent que le déterminisme n'est pas un paradigme parmi d'autres mais, comme le pensait Einstein, le seul cadre théorique à l'intérieur duquel la science puisse respirer. Débat fondamental, on le voit. Et qui n'est pas près d'être résolu puisque, si l'on en discutait déjà à la fin de l'Antiquité, on en discutera encore, selon toute vraisemblance, au début du troisième millénaire...

Christian Delacampagne

(1) Traduction française, Flammarion (1983).

(2) René Thom a également préfacé la réédition par Ch. Bourgois, en 1986, de l'*Essai philosophique sur les probabilités* de Laplace, l'un des grands classiques de la pensée déterministe.

La santé de la planète

La Terre est plutôt mal en point. Deux spécialistes s'interrogent sur son avenir

LE DEVENIR DES CLIMATS
de Robert Kandel.
Hachette, collection « Questions de science » : 125 p., 69 F.

LA TERRE BRULE-T-ELLE ?
L'effet de serre et le réchauffement de la planète
de Cédric Philibert.
Calmann-Lévy, 240 p., 98 F.

Un an après *Ozone, équilibre rompu*, de Gérard Mégie (1), un autre scientifique, Robert Kandel, et un journaliste, Cédric Philibert, publient chacun un livre consacré à l'avenir climatique de notre planète. Ces deux ouvrages *(le Devenir des climats* et *la Terre brûle-t-elle)* sont excellents : Robert Kandel sait se mettre à la portée du grand public ; Cédric Philibert sait être rigoureux et clair...

L'un et l'autre évitent le catastrophisme en soulignant qu'une ou deux années chaudes et sèches sur l'Europe ne prouvent nullement que le climat global a déjà changé. Mais les deux auteurs présentent les données du problème : l'activité humaine – essentiellement l'utilisation des combustibles fossiles – fait augmenter le taux du gaz carbonique (CO_2) dans l'atmosphère ; le développement des rizières et de l'élevage des bovins celui du méthane (CH_4). Or gaz carbonique et méthane (plus quelques autres gaz) piègent le rayonnement infrarouge émis par la Terre. Cet « effet de serre » menace donc notre planète d'un réchauffement global. Ce qui bouleversera – mais on ne sait ni quand, ni où, ni comment – les activités agricoles et donc l'alimentation de l'humanité. Ce qui fera inexorablement monter le niveau des mers, ne serait-ce que par dilatation thermique. Or une grande partie des zones industrielles et des régions agricoles les plus riches ainsi que des dizaines ou même des centaines de millions d'êtres humains sont installés dans des régions déjà « au ras de l'eau » ...

Robert Kandel et Cédric Philibert exposent aussi, bien entendu, le danger que l'usage croissant des chlorofluorocarbones fait courir à l'ozone stratosphérique, protecteur essentiel de la matière vivante contre le rayonnement ultraviolet. Robert Kandel présente simplement les progrès techniques qui permettent de surveiller de mieux en mieux la santé de notre planète. Cédric Philibert s'étend sur l'inconséquence des comportements humains et expose les remèdes envisageables sans, pour autant, verser dans l'utopie.

Les deux auteurs se retrouvent sur l'évocation des gigantesques problèmes humains et économiques que pose l'adaptation nécessaire des techniques et pour en appeler aux politiques qui, seuls, détiennent les pouvoirs de décisions.

Il faut aussi signaler la parution récente de tous les exposés et interventions qui ont fait du colloque de Lassay (11 mars 1989) une réunion scientifique – et un peu politique – de très haut niveau (2).

Yvonne Rebeyrol

(1) Gérard Mégie, *Ozone, équilibre rompu*, Éditions du CNRS, 256 pages, 150 F.

(2) Colloque de Lassay (ouvrage collectif), *Pollution, atmosphère et climat*, Larousse « Essentiels », 168 pages, 120 F.

AU FIL DES LECTURES

Anciens et modernes

• *L'Imprévu ou la science des objets trouvés*, de Jean Jacques (Odile Jacob, 216 p., 120 F.). – Jean Jacques est un chimiste comme on n'en fait plus. Amoureux des belles choses comme de la science, jamais assouvi de cette *« soif d'errer à la rencontre de tout »* qui inspirait André Breton, il a étudié de longues années durant, dans son laboratoire du Collège de France, les interactions moléculaires et la stéréochimie. En n'oubliant jamais de rester disponible à l'imprévu, cet indispensable ami de la recherche par qui arrivent les hasards heureux et les trouvailles expérimentales. Cet état d'esprit pétillant et sagace a un nom : la sérendipité. Ou comment se sont faites quelques découvertes « imprévues », telles celles de l'Amérique, du néoprène, du cœlacanthe ou de notre sacro-sainte aspirine... Un savoureux plaidoyer pour une science libre, et pour les *« heureuses défaillances des théories »*.

• *Le Dictionnaire des sciences*, sous la direction de Lionel Salem (Hachette, 480 p., 199 F.). – De A comme acoustique à Z comme zoologie, nos vingt-six lettres suffisent à décliner l'essentiel des connaissances scientifiques actuelles. Surtout lorsque rigueur et schémas sont au rendez-vous, et que s'y retrouvent les derniers concepts – supraconducteurs à haute température, fractales ou quasi-cristaux – issus des laboratoires de recherche. Rédigées par une trentaine de scientifiques sous la direction de Lionel Salem, chimiste théoricien au CNRS, les 1 025 définitions réunies constituent un excellent modèle de vulgarisation scientifique, médicale et technique.

• *L'Harmonie des sphères*, de Dominique Proust (Ed. Dervy-Livres, 292 p., 150 F.). – Ondes, harmonie, espace-temps : l'ordre cosmique, comme l'ordre musical, possède son architecture propre, dont les aspects peuvent évoluer en fonction du contexte historique et culturel. Partant de ce constat, Dominique Proust, ingénieur CNRS à l'Observatoire de Meudon, organiste et spécialiste de facture instrumentale, développe les relations fructueuses qui, depuis Pythagore et la gamme qui porte son nom, se sont établies entre musique et astronomie. La progression de ce premier ouvrage est un peu chaotique, et l'on se fatigue parfois de trop aller et venir entre la science des Anciens et celle du vingtième siècle, entre compositeurs et astronomes. Mais l'idée est originale, l'ensemble se lit aisément et ne manque pas de charme.

• A signaler également, pour tester ses connaissances sur l'univers, sa structure et son histoire : *Enquête sur l'univers*, de Jean Audouze et Jean-Pierre Chieze (Nathan, 226 p., 198 F.).

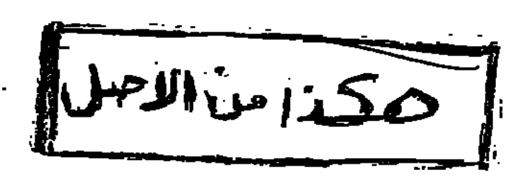
• *Les Moissons de l'intelligence*, d'Isaac Asimov (L'Horizon chimérique, 196 p., 138 F.). Touche-à-tout génial, Isaac Asimov n'en est pas à son coup d'essai en matière de vulgarisation scientifique, puisque l'auteur de *Fondation* a consacré à cette activité une large part des quelque... quatre cents titres qu'il a publiés à ce jour. Célèbres aux Etats-Unis, les analyses décapantes de ce « grand expliqueur », comme le qualifie l'astronome Carl Sagan, restent pourtant relativement méconnues en France. Il faut donc saluer la collection « Zénétique » pour la traduction de ce recueil de textes, publiés outre-Atlantique par Prometheus Books en 1983 (1). Dans ce style brillant et ironique qui n'appartient qu'à lui, l'ancien professeur de biochimie y aborde, de manière parfaitement accessible aux non-initiés, des sujets aussi divers que le créationnisme et les pseudosciences, les banques de sperme, l'étude du cosmos, les extraterrestres ou les inquiétantes perspectives de la surpopulation. Et remet, au passage, bien des pendules à l'heure.

• *Magie, raison et expérience, origines et développement de la science grecque*, de G. E. R. Lloyd (Flammarion, 490 p., 220 F.). – Pourquoi et comment les Grecs anciens ont-ils « inventé » la science ? Quels furent, dans ce cas précis du monde antique, les rapports entre la magie et la science, dont on croit trop souvent que l'une a supplanté l'autre ? S'appuyant sur la littérature grecque conservée depuis Homère jusqu'à la fin de l'Antiquité, G. E. R. Lloyd, historien des sciences et de la philosophie grecques à l'université de Cambridge, démontre combien l'« irrationnel » était en fait présent, sous une forme ou une autre, au cours de l'évolution de la science positive. Du développement de la rhétorique à celui de la recherche empirique en médecine, en astronomie et dans le corpus aristotélicien, une remarquable analyse des facteurs socio-économiques, politiques et idéologiques en jeu durant cette période, cruciale entre toutes pour l'histoire de l'humanité.

• Signalons aussi : *les Sciences exactes dans l'Antiquité*, d'Otto Neugebauer, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Souffrin (Actes Sud, 320 p., 185 F.).

Catherine Vincent

(1) Le tome 2, *Homo obsoletus*, paraîtra dans les prochains mois.





D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Des remords pour l'été

Avant de faire place à la saison d'été qui vient, à la grande marée de septembre, le remords nous vient de ces livres écrits, traduits, publiés, porteurs de tant d'espoir de leurs auteurs, de leurs éditeurs, et qui, parce qu'ils n'ont pas trouvé de lecteurs, sont condamnés à l'oubli, au pilon. Ou, mieux, aux éventaires de soldeurs qui leur assurent parfois une seconde chance.

Que l'été nous soit donc un temps de rattrapage ! Un moment de curiosité pour des textes qui en valent d'autres, et qui pour des raisons diverses, de mauvaises raisons – la mode, l'actualité, le manque d'espace dans le journal, le relâchement ou au contraire le harcèlement de la part des services de presse, le copinage – risquent de mourir sans laisser de traces. Attention, vous ne trouverez là que des notes sur des livres que j'ai aimés ; pour vous donner l'envie d'aller y voir. Vous ne le regretterez pas.

• ***Paysage peint avec du thé***, de Milorad Pavic, traduit du serbe par Harita et Francis Wybrands (Belfond, 352 p., 130 F).

Avec *le Dictionnaire khazar*, une encyclopédie érudite et délirante à la fois, découverte pour nous par Pierre Belfond, le Serbe Milorad Pavic avait remporté il y a deux ans un beau succès de curiosité. Mérité. Cet anticonformiste à l'esprit plein d'imagination et de folie raisonnante, docte professeur de littérature serbe à l'Université, a récidivé avec l'histoire d'Athanas, l'architecte méconnu de Belgrade qui, grâce à ce que lui enseignèrent les moines du mont Athos sur les idiorythmiciens et les cénobites (!), change de nom, devient riche et célèbre en Californie et reconstruit à l'identique, sur le bord du Potomac, la résidence d'été de Iosip, Broz Tito, tandis que Vitacha, sa femme, tombe amoureuse du lecteur (s'il poursuit jusqu'à la page 317...).

Un roman fou, fou, fou qui dynamite situations et personnages. A lire horizontalement et verticalement. Et jamais à tête reposée.

∴

• ***Séduit et abandonné***, de Jan Trefulka. Traduit du tchèque par Barbora Faure (Gallimard, 184 p., 90 F).

Ne vous fiez pas au titre. Ce n'est pas un roman de gare, mais l'aventure de Jindrich Dvorak, l'homme « séduit » par de mauvais anges que l'auteur pince-sans-rire met aux prises avec les curés, les femmes, les marxistes. Pour son malheur. Originaire de Brno comme son ami Kundera, Trefulka compose froidement, sarcastiquement, un destin, enchevêtrement amorphe de souvenirs, de pensées, de péripéties sans importance et de choix décisifs. D'illusions en expulsions et en démissions, c'est l'itinéraire d'un homme roulé, lâché, éjecté par l'Histoire qui lui fait fabriquer la croix pour le crucifier. Une mécanique glacée où *« tout est logique et insensé à la fois* [dans] *un ensemble aussi indéfinissable que la silhouette d'un homme errant dans un labyrinthe de miroirs »*.

∴

• ***Le Joueur de tango***, de Christoph Hein. Traduit de l'allemand par François Mathieu (Alinéa, 202 p., 85 F).

Leipzig, RDA... Autre fable des temps d'hier par l'un des meilleurs écrivains de son pays : celle de l'historien Dallow condamné à deux ans de prison pour avoir joué au piano dans un cabaret d'étudiants un tango dont les paroles brocardaient le sénilité du chef de l'Etat. Libéré, mais privé du droit d'enseigner, sans emploi, multipliant à l'envi les relations féminines, il tente, malgré les silences, d'appréhender l'histoire contemporaine, ne pouvant pas douter par exemple que l'entrée dans Prague des troupes du pacte de Varsovie soit autre chose qu'une *« nouvelle provocation des Occidentaux »*.

Quand les temps vont changer, le joueur de tango saura-t-il changer sa vie ? Christoph Hein le met au pied du Mur.

∴

• ***Splendeur et décadence du camarade Zulo***, de Dritëro Agolli. Traduit de l'albanais par Christian Gut (Gallimard, 286 p., 116 F).

Voici un livre qui retiendra les curieux d'Albanie. Sous forme de rapports, de chronique de la vie de Zulo, rédigée par son adjoint, son « nègre », son souffre-douleur, l'auteur conte avec un certain humour, mais sans véritable impertinence, l'ascension et la chute d'un haut fonctionnaire directeur du « Bureau des affaires culturelles » du pays : relations maître-esclave dans une bureaucratie bornée et musclée. Publié en 1972 dans un hebdomadaire satirique albanais, le livre valut à son auteur l'année suivante d'être nommé ... Zulo ; ou plutôt président de l'Union des écrivains et des artistes !

« Le camarade Zulo se distingue lors d'une grande réunion, ne peut vraiment pas prendre de vacances, accueille les rhapsodes, attrape un coup de soleil, est convoqué d'urgence à Tirana, le dernier discours du camarade Zulo. » ... En quatre parties et une vingtaine de chapitres Agolli présente en coupe la vie et les devoirs d'un des apparatchiks les moins connus du monde. Une curiosité réjouissante.

∴

• ***Le Carré circulaire***, de César Lopez. Nouvelles traduites de l'espagnol (Cuba) par François Maspero (Maurice Nadeau éd., 150 p., 85 F).



Dessin de Nicolas Guilbert pour Rue des Italiens (Le Monde-la Découverte)

Des textes dans la lignée de Lewis Carroll et des *Contes froids* de Virgilio Pinera, en moins cruels, écrits entre 1956 et 1986 par un écrivain né en 1933 qui vit à La Havane et qui a choisi une écriture *« de morceaux et de morcellements »*. Une épidémie de morsures de la part de « chiens réactionnaires » qui sèment la terreur chez les gens de gauche (1957), un aperçu sur les principes et la rhétorique de l'espionnage (1958), une civilisation de la « félicitationnite » (1959), des gardiens qui s'évadent et deviennent les gardiens des ex-gardiens devenus leurs prisonniers. (1959), la mort de la prostituée (1964), des miroirs magiques qui délirent (1984).

Une écriture vive qui griffe, amalgame les mots et les idées pour faire un cercle d'un carré. Ou le contraire.

∴

• ***Conflits de famille***, d'Alison Lurie. Traduit de l'anglais par Marie-Claude Peugeot (Rivages, 326 pages, 110 F).

The War Between the Tates, un roman de 1974 de l'auteur de *Liaisons étrangères*, salué en son temps par Philip Roth et Truman Capote, qui est, à sa façon, un document caustique et drôle sur une époque et sur l'évolution des relations « intérieures » des familles. L'Amérique de la guerre du Vietnam où semblent s'effondrer les lignes de vertu, les liens familiaux, la morale puritaine... Chez les Tate, entre intellectuels, on se déchire en famille. Allègrement.

∴

• ***Des nouvelles de l'Empire***, de Fernando del Paso. Traduit de l'espagnol (Mexique) par Claude Fell (Fayard, 650 p., 150 F).

Un opéra à grand spectacle, un mélo baroque en même temps qu'un *« immense château de mots »* pour l'aventure mexicaine de Maximilien de Habsbourg et de Charlotte, le couple impérial imposé – puis abandonné – par Badinguet, dont l'histoire tragique se termine sur l'exécution de Maximilien en 1867 et la folie de l'Impératrice. Charlotte, *« Baronne du Néant, Princesse de l'Ecume, Reine de l'Oubli »*, qui survivra soixante ans à son mari et qui mène de bout en bout cette super-production à grand spectacle. Aux Tuileries, à Vienne, à Venise, au château de Bouchout où on l'a enfermée, au Mexique, *« ce pays où tout peut arriver et où on ne peut rien faire »*, selon le mot de l'auteur qui sait de quoi il parle.

Prix du Meilleur livre étranger 1985 avec *Palinure de Mexico*, Fernando del Paso mêle là encore érudition et écriture pour ce gigantesque délire (maîtrisé) d'histoire et de littérature.

∴

• ***L'Ecureuil***, d'Anatoli Kim. Traduit du russe par Christine Zeytounian-Beloüs (Ed. Jacqueline Chambon, 380 p. 120 F).

Coréen né au Kazakhstan en 1939, ayant vécu à Sakhaline, Anatoli Kim, admirateur de Boulgakov, écrit dans la lignée du réalisme fantastique et des contes bouddhiques. Il nous entraîne dans un monde où les humains « véritables » cohabitent, sans s'en douter, avec des hommes transformés en animaux : quatre peintres de talent qui ne réussiront pas à se réaliser comme artistes.

L'un d'eux, le narrateur, homme-écureuil, sera tué par un chasseur. Il perdra ses pouvoirs de transfiguration et vivra de longues années une existence de garçon de bureau, ayant sans doute oublié ce but qu'Anatoli Kim assigne à l'homme : la métamorphose de la mort en immortalité.

∴

• ***Le Mendiant ou la Mort de Zand***, de Iouri Olecha. Traduit du russe par Luba Jurgenson. Age d'homme. Collection théâtrale « Mobiles », 152 p. 40 F.

Par l'auteur de *l'Envie*, une pièce en train de se faire, qui est une satire de la vie moscovite et qui se moque des malheurs conjugaux de Modest Zand, obsessionnellement jaloux de sa femme Macha.

Y aura-t-il un metteur en scène curieux pour monter *la Mort de Zand*, jouée à Moscou l'an dernier ?

Nicole Zand *reprendra sa chronique* dans « le Monde des Livres » du vendredi 7 septembre

Alice Walker la subversive

Critiquée par les Blancs mais aussi par la communauté noire, Alice Walker tire de ces attaques une force supplémentaire : « Quand on est marginal, quand on est capable d'être seul, on gagne une vitalité prodigieuse »

LE CŒUR NOIR
d'Alice Walker
traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Josette Chicheportiche.
Fayard, 495 p., 130 F.

L'histoire d'Alice Walker, qui parvint à la célébrité au début des années 80 en même temps que d'autres romancières noires américaines, telle Toni Morrison, ressemble à un conte de fées : « *Alice au pays des merveilles* », titrent les journaux, indiquant du même coup la nature ambiguë des merveilles découvertes par cette Alice du vingtième siècle, qui naquit en 1944 sur une plantation de coton à Eatonton, en Georgie, la dernière des huit enfants d'un petit métayer, et passa rapidement de l'étonnement à la colère, puis de la colère à l'action. S'isolant de ses frères et sœurs qui trimaient tout le jour, cueillant le coton, elle commença à écrire.

De 1961 à 1964, elle obtint plusieurs bourses qui lui permirent d'entrer dans des collèges réputés et elle se lança dans l'action politique ; elle écrivait en même temps des poèmes et des essais. En 1983, le prix Pulitzer lui fut décerné pour son roman *la Couleur pourpre* (initialement traduit en français sous le titre *Cher Bon Dieu* (1) ; le livre resta plus de dix-huit mois en tête de la liste des best sellers du *New York Times*, et Alice Walker reçut en outre l'American Book Award for Fiction. Pour parachever ce succès, Spielberg allait, deux ans plus tard, en tirer un film. Quatre millions d'exemplaires se vendirent dans le monde.

« Une nouvelle métaphysique »

Alice Walker possède aujourd'hui une belle maison à San-Francisco et une propriété dans le sud de la Californie ; la Fondation Couleur Pourpre distribue des bourses aux artistes et aux étudiants. Serait-ce là la fin heureuse de l'histoire ? Tout au contraire, Alice Walker prétend que la réussite renforce son action politique et le soutien qu'elle apporte à des causes impopulaires. Non seulement elle dénonce dans des romans, qui firent aux Etats-Unis l'effet de brûlots, la double oppression à laquelle est soumise la femme noire, mais elle est de toutes les batailles.

Après avoir fait campagne en faveur du Mouvement pour les droits civiques dans le Mississippi, elle se joignit récemment à la Marche nationale pour l'égalité de la femme à Washington, où elle prononça un discours virulent intitulé : « *Que peut dire l'homme blanc à la femme noire ?* » L'homme blanc y apparaissait comme le symbole de la mort et de la destruction. Elle proposait cependant « *une nouvelle métaphysique* », une vision neuve à laquelle, surmontant la tentation du racisme et de la haine, elle était parvenue, dit-elle, après une longue lutte intérieure.

Bien entendu, Alice Walker est attaquée de tous côtés, en premier lieu par les Blancs, mais aussi par la communauté noire, qui accepte mal l'image qu'elle donne des Noirs et de leur violence envers les femmes. Mais, de façon typique, elle a tiré de telles accusations une force supplémentaire : « *Je ne peux pas me rappeler une seule période de ma vie où je n'ai pas été exclue par ma propre communauté... Mais lorsque je vois ce qui arrive aux gens qui vivent au sein de leur famille et de leur milieu, au point qu'ils perdent la liberté d'être différents, je me dis que ce n'est finalement pas un mal... Quand on est marginal, quand on est capable d'être seul, on gagne une vitalité prodigieuse.* »

Vitalité est précisément le mot qui caractérise ses romans : une énergie sans pareille est à l'œuvre, qui fait fi, selon les critiques d'Alice Walker, du style et de la construction, mais qui emporte irrésistiblement l'adhésion du lecteur par le déferlement d'images, de visions et de couleurs qu'elle entraîne. Alice Walker est une conteuse née ; dans *le Cœur noir*, qui s'appuie sur une tradition orale, à la façon des *Enfants de minuit*, de Salman Rushdie, les histoires prolifèrent et s'imbriquent les unes dans les autres, à l'infini dirait-on, car aucun être ne saurait se contenter d'une seule vie, pas plus que l'esprit ne saurait s'en tenir à une seule forme de réalité.

La magie du monde

A travers le récit d'un personnage qui décrit ses visions et ses souvenirs, c'est toute l'histoire de l'humanité qui est évoquée, de l'Afrique à l'Amérique, c'est la suite des temps qui se trouve dûment revue et corrigée du point de vue de la femme noire. Aussi bien Alice Walker décrit-elle *le Cœur noir* comme « *l'histoire romanesque des cinq cent mille dernières années* », au centre de laquelle se tient Lissie, l'héroïne aux multiples incarnations qui voyage au gré de sa mémoire dans le temps et l'espace, tandis que Fanny, en proie à des esprits divers, se déplace sans cesse dans de nouvelles régions d'elle-même.

Si certains demeurent prisonniers de leur bref passé, il est des personnages qui, dépassant leurs limites individuelles, entrent en contact avec la magie du monde, comme Zedé, l'artiste dont les capes de plumes révèlent la beauté de ceux qui les portent. Les images que livrent le rêve et l'imagination ne sont pas moins réelles que la réalité appréhendée par nos sens, et nos facultés de perception sont moins restreintes qu'il n'y paraît : « *La mémoire, comme l'esprit, a la capacité de rêver, et, tout comme la mémoire existe à un niveau plus profond de la conscience que la pensée, le monde rêvé de la mémoire est à un niveau plus profond encore.* » Tandis qu'elle écrivait *le Cœur noir*, Alice Walker se laissait guider par des rêves, des pressentiments, des intuitions, qui allaient bientôt rencontrer, dit-elle, un écho dans le monde extérieur.

Le Cœur noir plonge directement, mais pour le subvertir, dans l'univers des mythes devenus des épisodes dans la succession des vies des personnages. Ainsi Eve ne fut pas tirée d'une côte d'Adam : la femme produisit un jour un « *être un peu différent d'elle* » ; elle en fut effrayée, mais le garda quelque temps avec elle. Quant à Persée décapitant Méduse, il représente l'acte par lequel « *le monde des hommes blancs de la Grèce a décapité et détruit la tradition et la culture de la Déesse-Mère noire de l'Afrique* ».

Ainsi, par cette subversion de mythes qui font partie intégrante de la vie, se rejoignent les préoccupations spirituelles et politiques d'Alice Walker. Lorsqu'on lui reproche de sacrifier les réalités sociales et économiques à des considérations d'ordre spirituel, Alice Walker répond : « *Ce genre de remarque me rappelle un révolutionnaire dans les années 60 qui prétendait que les Noirs ne devraient pas peindre leurs maisons, ni planter de fleurs, ni écrire de poèmes d'amour, et qu'il fallait se consacrer à la lutte. Eh bien, moi, je crois que c'est parce que je peins et m'occupe de mes fleurs que je suis capable de lutter. Je ne peux lutter sans mon âme... Pendant des siècles, on a voulu nous empêcher d'aimer la couleur rouge et de danser. Mais si vous enlevez aux gens ces besoins spirituels fondamentaux, ils ne sont plus que des automates.* »

Christine Jordis

(1) Laffont 1984.

AGENDA

JEUDI 26 JUILLET

EXPOSITIONS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

39-40. L'ANNÉE TRAGIQUE.
Grand foyer.
Jusqu'au 3 septembre.

MARINA ABRAMOVIC & ULAY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 août.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. 2 volet : 1940-1964. Salle d'art graphique (4 étage). Jusqu'au 23 septembre.

LES CONCOURS D'ARCHITECTURES PUBLIQUES. Forum. Jusqu'au 27 août.

RAYMOND HAINS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 août.

IMAGE, IMAGES. Atelier des enfants. Jusqu'au 1 septembre.

RAYMOND LOEWY, UN PIONNIER DU DESIGN. Petit foyer. Jusqu'au 24 septembre.

NOUVEAU DESIGN A LONDRES. Galerie des brèves CCI. Jusqu'au 27 août.

PAYSAGES : MESURES ET DÉMESURES. Centre d'information CCI. Jusqu'au 9 septembre.

ALVARO SIZA. Galerie des dessins d'architecture. Jusqu'au 3 septembre.

TERRE ÉLUE - TERRE RÊVÉE. Else Lasker-Schüler, Mania Cho'Hat. Galerie de la BPI 2e étage. Jusqu'au 3 septembre.

ANDY WARHOL. Grande galerie, 5e étage. Jusqu'au 10 septembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

RODOLPHE BRESDIN (1822-1885) UN GRAVEUR SOLITAIRE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F. Jusqu'au 7 octobre.

JAMES GORDON BENNETT ET LE NEW YORK HERALD. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 30 septembre.

JOSEPH HORNECKER, ARCHITECTE - ART NOUVEAU A NANCY. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 octobre.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Visites-conférences les samedis à 15 h 30.

LE GUERCHIN EN FRANCE. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 12 novembre.

LES NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES ARTS GRAPHIQUES (1984-1989). Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 27 août.

SCULPTURES FRANÇAISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle Mollien. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 31 décembre.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

UN CHOIX D'ART MINIMAL DANS LA COLLECTION PANZA. Entrée : 28 F. Jusqu'au 4 novembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

ART PRÉCOLOMBIEN DU MEXIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 30 juillet.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Rivages - cent photographies en noir et blanc, huit autochromes. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 19 août.

MUSÉES

ANIMAUX ET PAYSANS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 septembre.

LES ANNÉES V.I.A. Valorisation de l'innovation dans l'ameublement. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 26 août.

L'ART DU PAYSAGE DE AU HONIEN. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et le 15 août de 10 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 septembre.

BANG & OLUFSEN. Design et technologie. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 septembre.

GLEN BAXTER. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 août.

ENRIQUE BRYANT. Jardin du Luxembourg, orangerie, rue de Vaugirard. T.l.j. de 10 h 30 à 20 h. Du 30 juillet au 1 août.

COULEURS DE LA VIE. Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h, mercredi jusqu'à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 octobre.

EDWARD S. CURTIS, IMAGES DE L'OUEST AMÉRICAIN. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

DES ARTISTES A LA COUPOLE, MONTPARNASSE 1918-1940. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 septembre.

DUMONT D'URVILLE. Navigateur, savant et découvreur. Musée de la marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 12 août.

GO WEST. Photographies de l'Ouest américain à la fin du XIXe siècle. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 15 septembre.

HOMMAGE AUX TILLEULS ET A RODIN PAR FRANÇOIS MORELLET. Musée Rodin, hôtel Biron, parc, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

IMAGINAIRE POSTAL 1990. Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 juillet.

ANDRÉ KERTESZ. Ma France. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 20 août.

MALI-MAAO BOGOLAN, ARTS GRAPHIQUES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 23 F (13 F dim.). Jusqu'au 3 septembre.

JULES ET PAUL MARMOTTAN COLLECTIONNEURS PRESTIGIEUX AU MUSÉE. Marmottan. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 octobre.

PARIS D'HOSPITALITÉ. Pavillon de l'Arsenal, 2e étage mezzanines Sud et Nord, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 9 septembre.

PARIS RACONTÉ PAR L'IMAGE D'EPINAL. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : histoire générale de Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. Entrée : 28 F. Jusqu'au 14 août.

PATRIMOINE ROUMAIN. Histoire et actualité. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre.

PIÈCES D'ÉCHECS. Bibliothèque nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

PLUMES & EN-TÊTES. Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

PRIX NIEPCE 1990, PHOTOGRAPHIES DE HUGUES DE WURSTEMBERGER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

ROBES DU SOIR. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 octobre.

RODIN ET LA CARICATURE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

ROUGEMONT - ESPACES PUBLICS ET ART DÉCORATIF. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 août.

SCULPTURES CONTEMPORAINES DU ZIMBABWE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 30 juillet.

LE THÉATRE DE LA MODE. Musée des arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 9 septembre.

TREMPLIN POUR DES IMAGES No 8. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

TROIS CONCOURS LANCÉS PAR LA VILLE DE PARIS. Pavillon de l'Arsenal, galeries d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1er octobre.

CENTRES CULTURERLS

AUX SOURCES DU MONDE ARABE, L'ARABIE AVANT L'ISLAM. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre 1993.

BAYA, CHAIBIA, FAHRELNISSA, TROIS FEMMES PEINTRES. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 août.

BÉNIN, TRÉSOR ROYAL. Collection du Museum für Völkerkunde, Vienne. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Visites guidées jeudi à 15 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 23 septembre.

NEMOURS. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 juillet.

NOUVEAUX REGARDS MEXICAINS. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h; sam. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 juillet.

KRYN TACONIS. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 8 septembre.

TIRE LA LANGUE, OU LES IRRÉGULIERS DU LANGAGE. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 août.

VIENNE 1815-1848. Un nouvel art de vivre à l'époque de Biedermeier. Château et trianon de Bagatelle, domaine de Bagatelle, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F, entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 15 août.

GALERIES

CHRISTA DICHGANS. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 28 juillet.

HOREA FLAMAND. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 28 juillet.

PAOLO GIOLI. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 28 juillet.

KEYS FOR A BUILDING. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 4 août.

MIRO. journal d'un graveur. Galerie Maeght Editeur, 36, av. Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 31 juillet.

MIRO, RIPOLLES. Miromesnil Fine Art, 12, rue de Miromesnil (47-42-70-00). Jusqu'au 30 septembre.

JOAN MIRO, L'ATELIER DE LA GRAVURE. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 30 septembre.

MIMMO PALADINO. Galerie Daniel Gervis, 14, rue de Grenelle (45-44-41-90). Jusqu'au 29 septembre.

MAN RAY, ASSEMBLAGES. Galerie Marion Meyer, 15, rue Guénégaud (46-33-04-38). Jusqu'au 31 juillet.

LARRY RIVERS. Dernières œuvres. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 30 juillet.

RÉTABLE FLAMAND DU XVe SIÈCLE. Reflets de l'art sacré. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 15 septembre.

RÉTROSPECTIVE ERTÉ. Galerie Damien, 5, rue Bonaparte (43-25-05-22). Jusqu'au 30 juillet.

NIKI DE SAINT PHALLE. Tirs... et autres révoltes. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 28 juillet. / Tirs... et autres révoltes. JGM Galerie, 8 *bis*, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 28 juillet.

PÉRIPHÉRIE

LA DÉFENSE. Cent ans d'art belge. Grande Arche, foyer, socle de l'Arche. T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 26 août. César à la Défense. Espace art Défense - Art 4, 15, place de la Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 5 septembre.

IVRY-SUR-SEINE. Situation(s) Ivry. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Fermé le sam. et dim. pendant le mois d'août. Jusqu'au 23 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Andy Warhol. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 9 septembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Hommage à Raphaël Lonné (1910 - 1989). L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-08-82-35). Sam. et dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Jusqu'au 1er septembre.

PONTOISE. Autour d'Otto Freundlich, œuvres du XXe siècle des collections du musée. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre. Œuvres impressionnistes et post-impressionnistes des collections du musée. Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 JUILLET

« Le Père-Lachaise méconnu, hors des parcours traditionnels », 10 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Un cimetière et ses mystères : rites étonnants au Père-Lachaise », 14 h 45, métro Père-Lachaise sortie escalator (V. de Langlade).

« Notre-Dame de Paris : naissance de l'architecture gothique », 14 heures, portail central.

« Art précolombien du Mexique », 16 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (V. de Langlade).

« Excursion : l'Institut Pasteur à Marnes-la-Coquette », 14 heures, place de la Concorde, côté ministère de la marine (Paris et son histoire).

« Le quartier de la Bastille et le faubourg Saint-Antoine. Les passages, les artisans et les rénovations », 14 h 15, sortie métro Bastille, près de La Tour d'argent (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le sud du Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (D. Bouchard).

« Le thé en l'hôtel Rambouillet, ou la vie raffinée des femmes du Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« La Défense, un lieu à la mode : tours, Arche, CNIT, etc. », 14 h 30, RER La Défense, sortie L (D. Fleuriot).

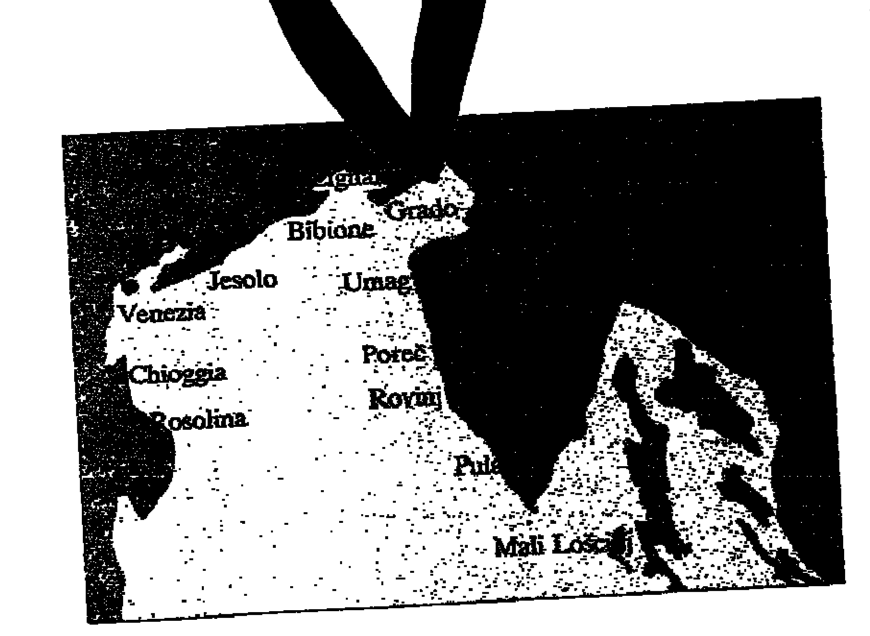
« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Quinze passages insoupçonnés au cœur de Paris », 14 h 45, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (M. Banassat).

QUI ECOUTE LA VOIX DE LA MER ENTEND LA VOIX DE LA VERITE.

Communiqué de presse relatif à la 5e croisière (du 11 au 26 juin 1990) consacrée à l'étude de la formation et de la répartition des agrégats gélatineux (mucilage).

La partie strictement occidentale et septentrionale du bassin a subi une influence d'eaux douces réduite au minimum entraînant des valeurs de salinité supérieures à la moyenne (37 p.s.u.). En ce qui concerne les conditions atmosphériques qui étaient variables, les températures de surface ont évolué d'un minimum de 10 °C dans le golfe de Trieste à un maximum de 20 °C au large, et de 22 à 23 °C dans les zones strictement côtières ou dans les eaux influencées par des apports terrigènes. Dans le golfe de Venise, on a relevé la présence en surface d'une couche plus chaude, donc moins dense, d'environ 10 mètres d'épaisseur, avec des caractéristiques relativement homogènes et une pointe à une profondeur comprise entre 15 et 20 mètres et s'étendant sur 2 à 5 mètres. Sur le fond il y avait encore des volumes d'eau dense avec des températures inférieures à 12 °C. L'oxygène était présent de manière saturé et sursaturé sauf dans les eaux plus profondes septentrionales et occidentales du bassin, où l'on a relevé des valeurs minimum d'environ 60 % (par ailleurs largement suffisantes aux nécessités d'oxydation de l'écosystème). La biomasse phytoplanctonique était généralement rare. Toujours dans le golfe de Venise, on a noté des flocons (« neige marine ») dans les couches superficielles. Par ailleurs, des flocons et agrégats filamenteux, d'une longueur allant jusqu'à 40 cm, ont été relevés dans les couches intermédiaires et au niveau du fond des filaments seuls. En particulier, entre 25 et 45 km à l'est et au sud-est du delta du Pô, on a remarqué une abondance de petits flocons, dans des eaux se situant sous une couche superficielle de 3 mètres à turbidité élevée. Alors qu'à une profondeur supérieure on a observé des agrégats en forme de bandes de 30 cm de long moins nombreux. Des agrégats en forme de bandes, d'une longueur allant jusqu'à 60 cm, ont également été observés plus au large dans des eaux d'une limpidité exceptionnelle. Dans le golfe de Rijeka, dans le canal de Velebit et dans les zones d'apports fluviaux, on a relevé une imposante floraison de l'algue diatomea Chaetoceros Insignia, limitée à la couche superficielle. Dans les mêmes zones on a signalé des agrégats gélatineux (mucilage) de surface, avec une couverture toujours inférieure à 10 %. Dans la colonne d'eau, et en particulier dans la couche comprise entre 4 et 11 mètres, il y avait des flocons, des bandes et des agrégats filamenteux d'une longueur allant jusqu'à 2 mètres. 80 à 90 % du fond étaient couverts d'une fine couche gélatineuse d'une épaisseur allant jusqu'à 4 mm. La présence des agrégats diminuait vers le golfe Kvarner proprement dit et la côte méridionale de l'Istrie. Par contre, les eaux strictement côtières istriennes jusqu'à l'intérieur du golfe de Trieste se caractérisent par des eaux limpides sans agrégats. La présence de mucilage dans certaines parties des secteurs étudiés pousse à continuer et à intensifier la recherche sur d'autres zones éventuelles de production des agrégats, sur leur répartition et sur l'hydrodynamisme, afin de déterminer les mécanismes qui entraînent l'apparition de ce phénomène.



L'Observatoire de l'Adriatique Septentrionale et Palomar informent la communauté internationale sur la situation de cette mer, en diffusant les informations rassemblées par leurs scientifiques.

L'OSSERVATORIO DELL'ALTO ADRIATICO. LA VOIX OFFICIELLE DE LA MER

Région de la Vénétie - Région Autonome du Frioul-Vénétie Julienne - République de Slovénie - République Socialiste de Croatie.

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film a éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 26 juillet

TF 1

20.35 Feuilleton :
Orages d'été, avis de tempête.
(4e épisode).
22.10 Série noire :
Le funiculaire des anges.
23.45 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Jeux sans frontières.
Equipes : Amedo (Espagne), Faetano (San-Marin), Bor (Yougoslavie), Caldas da Rainha (Portugal), Brebbia (Italie), Granville (France).
22.00 Série :
Profession comique.
D'André Halimi. Françis Perrin.
22.55 Informations :
24 heures sur la 2.
23.05 Météo.
23.10 Série :
Les brigades du Tigre.
0.05 Documentaire :
L'histoire de l'aviation.
1. Voler ! Des origines à 1909.

FR 3

20.35 Cinéma :
Etes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne ? □
Film français de Jean Aurel (1970).
22.10 Journal et Météo.

22.35 Série :
Cinéastes de notre temps.
23.30 Documentaire :
Histoire de l'art.
4. Le tombeau, de Philippe Pot.
23.45 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma :
La femme de mes amours. ■
Film franco-italien de Gianfranco Mingozzi.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Bird. ■■■
Film américain de Clint Eastwood (1988) (v.o.).

LA 5

20.40 Téléfilm : La cavale infernale.
22.20 Série : Deux flics à Miami.
23.20 Magazine : Désir.
23.50 Vengeance tardive (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Faits divers à la une.
22.05 Série :
La malédiction du loup-garou.
22.30 Cinéma : Le spectre du professeur Hichcock. ■■
Film italien de Robert Hampton (1962).

0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Magazine : Mégamix.
De Martin Meissonnier.
22.00 Documentaire : Opéra et musique
Carlo Maria Giulini. De Pierre Jourdan.
22.50 Scott Ross à la Villa Médicis.
23.00 Danse portraits : Mark Morris.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatiques. Souvenirs de guerre.
21.30 Profils perdus. Léonce Petitot.
22.40 Nuits magnétiques.
Quatre villes : Le Havre.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Mémoires croisées. Le Festival d'Aix-en-Provence hier et aujourd'hui.
21.30 Concert (en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier) : Concerto pour piano et orchestre en mi majeur (transcription du Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 61), de Beethoven ; Orphée et Eurydice, de Fomine, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Howard Williams.
0.00 Jazz. En direct de Montpellier : le trio du pianiste Christian Lavigne.

Vendredi 27 juillet

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.25 Série : Tribunal.
14.55 Club Dorothée vacances.
17.05 Série : Chips.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.35 Jeu : Une famille en or.
19.05 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.30 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.30 Jeux : Intervilles.
Martigues – Gap.
22.30 ▶ Magazine : Sirocco.
De Denis Chegaray, présenté par Carlos, au Sri-Lanka. Sommaire : Plongée boréale ; La fabuleuse équipée de Mrs Thew ; La caravane du lac Assal ; La danse des masques sri-lankais.
23.30 Série : Tous en boîte.
0.20 Journal, Météo et Bourse.
0.40 Feuilleton : Mont Royal.
1.30 Info revue.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.05 Magazine : Eté show.
Présenté par Michel Le-Rosa, au Portugal. Invitée : Amanda Lear.
14.10 Série : Larry et Balki.
14.35 Magazine : Eté show (suite).
14.40 Feuilleton :
Au plaisir de Dieu (5e épisode).
16.10 Magazine : Eté show (suite).
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.00 Magazine : Giga. Alf ; Throb.
19.05 Série : Mac Gyver
20.00 Journal et Météo.
20.40 Divertissement : Grosses bêtises.
Le bêtisier 1989.
Les erreurs, les fous rires des uns et des autres recensés sans méchanceté.
21.35 Série : Héritage oblige.
Le parfum, de Daniel Losset, avec Sophie Desmarets, Robert Rimbaud.
Vol d'essences : l'agence Confiance enquête.
22.30 Journal et Météo.
22.45 Cinéma :
Good morning Babilonia. ■
Film américano-italo-français de Paolo et Vittorio Taviani (1986). Avec Vincent Spano, Joaquim de Almeida, Greta Scacchi (v.o.).

FR 3

13.30 Magazine :
Regards de femme (rediff.).
Invitée : Madame Blanca, résistante chilienne.
14.00 Chut, les parents se reposent.
Les entrechats : Molierissimo ; Petit ours brun ; Les p'tits malins.
15.00 Série : Mission casse-cou.
15.40 Magazine : 40e à l'ombre de la 3.
Présenté par Vincent Perrot, en direct de Biarritz.
18.00 Feuilleton : Sixième gauche.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : Thalassa.
Grandeur nature, sur les traces de Jean-Jacques Audubon, d'Yves Bourgeois et Patrick Boileau.
Portrait du peintre animalier.
21.30 Journal et Météo.
21.50 Téléfilm : Plus folle que reine.
D'André Castelot et Bernard Toublanc-Michel, avec Hester Wilcox, Paule Noëlle.
Vaudeville à la cour, en 1514.
23.25 Cinéma d'animation :
De l'autre côté.
Cinq films de Jean-François Laguionie, présentés par René Laloux.
0.00 Musique : Carnet de notes.
Symphonie nº 94, de Haydn, par la Sinfonietta de Picardie, dir. Christian Bardon.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Air force-Bat 21. ■
Film américain de Peter Markle (1988). Avec Gene Hackman, Danny Glover, Jerry Reed.
15.16 Surprises spéciales.
Marie cherchait l'amour.
15.30 Cinéma : Thank you Satan. ■
Film franco-canadien d'André Farwagi (1989). Avec Carole Laure, Patrick Chesnais, Marie Fugain.
17.00 Série : Allô ! Allô !
17.25 Documentaire : Sur la piste de l'animal le plus secret.
8. Amérique du Sud.
17.50 Contes à dormir debout.
Contes et légendes racontés par Romain Bouteille.
17.55 Cabou cadin.
Je veux savoir ; Babar.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Cabou cadin.
Le plein de super ; Police Académie.
19.20 Top album.
Présenté par Valérie Payet.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Sport : Football.
Les coulisses.
20.30 Sport football.
Championnat de France : Metz-Marseille.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Documentaire : Les allumés...
Gaba, Gaba, chasseurs de venins, de Martin Figere.
23.00 Cinéma : Boire et déboires ■■
Film américain de Blake Edwards (1987). Avec Kim Basinger, Bruce Willis, John Larroquette.
0.30 Cinéma : La barbare. ■
Film français de Mireille Darc (1987). Avec Murray Head, Angela Molina, Aurélie Gilbert.
2.00 Sport : Les Goodwill Games
Basket, finale de handball.

LA 5

13.30 Téléfilm :
Un flic gastronome.
De Hans-Reinhard Muller.
15.05 Les enquêtes du commissaire Maigret.
16.30 Docteurs en folie (rediff.).
17.00 Papa et moi (rediff.).
17.30 Dessins animés.
Soulierville ; Cathy la petite fermière ; Max et compagnie ; Olive et Tom champions de foot.
18.50 Journal images.
19.00 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime.
SOS otages, de Lou Antonio, avec Lee Remick, Tony Musante.
Un bébé, puis une jeune femme aux mains d'un psychopathe.
22.20 Spécial Tour de France à la voile.
23.25 Un flic gastronome (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.50 Série : Docteur Marcus Welby.
14.40 Documentaire :
Mort d'une terroriste.
17.15 Informations : M 6 info.
17.20 Série : Laredo.
18.10 Série : Cher oncle Bill.
18.35 Feuilleton :
Paul et Virginie (3e épisode).
19.00 Série : Chacun chez soi.
19.25 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm :
La mort sous contrat.
De Dominic Ismio, avec Jeff Weston, Evas Hudson.
Profession, tueur à gages.
22.00 Série : Clair de lune.
22.50 Série :
Les années coup de cœur.
23.15 Magazine : Avec ou sans rock.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Capital.
0.10 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (introduction).
15.00 Documentaire : Du pôle à l'équateur.
De Yervant Gianikian.
16.40 Documentaire :
Les galets gravés aziliens.
De H. Lièvre.
17.00 Cinéma d'animation : Images.
17.20 Documentaire : Ateliers contemporains (Richard Long). De Philip Hass.
18.00 Feuilleton : L'or du diable (2e épisode).
De Jean-Louis Fournier.
19.00 Série : C'est notre univers
(2. En Ecosse). De Ken Howard.
19.30 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.
20.00 Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir (4).
21.00 Téléfilm : Daniya (1re partie).
De Carlos Mira Franco.
22.00 Court métrage : Sur les talus.
De Laurence Ferreira Barbosa.
22.35 Danse portraits :
Dancing for Mister B. D'Anne Belle.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Cami.
21.30 Musique : Black and blue. Le souvenir d'Hubert Rostaing.
22.40 Nuits magnétiques. Quatre villes : Paris.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Mémoires croisées. Le Festival d'Aix-en-Provence, hier et aujourd'hui.
21.30 Concert (donné le 21 juillet lors du Festival de Radio-France et de Montpellier) : Nocturne pour orchestre op. 70 nº 1, Les chants du souvenir pour mezzo-soprano et orchestre, de Martucci ; Daphnis et Chloé, de Ravel, par l'Orchestre national de Lyon, dir. Emmanuel Krivine ; sol. : Jennifer Larmore (mezzo-soprano).
0.00 Jazz. En direct de Montpellier : le Big Band 31 ; dir. Philippe Leoge.

Audience TV du 25 juillet 1990 — Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	37,8	Santa-Barbara 15,9	Mac Gyver 5,4	Actual. rég. 11,2	Top 50 1,0	Enfer devoir 2,8	Chacun chez.. 1,3
19 h 45	38,6	Roue fortune 17,3	Mac Gyver 7,7	19-20 infos 8,5	Top 50 1,6	Journal 1,6	Dis papa 1,8
20 h 16	45,3	Journal 18,5	Journal 11,0	La classe 8,2	Scrupules 0,8	Journal 2,6	Mme est servie 3,7
20 h 55	47,4	Condorcet 9,8	Carte... 17,1	40 ans TV 1,8	Ciné salles 2,9	Hist. vraies 11,8	Silences... 3,6
22 h 08	41,2	Le Gerfaut 4,5	Carte... 19,4	Bande ann. 2,2	Périgord... 3,0	Débat 7,3	Silences... 5,2
22 h 44	25,0	Le Gerfaut 5,0	Carte... 8,3	Miles Davis 1,2	2 solistes... 1,5	Débat 6,0	Jupons... 2,2

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5312

HORIZONTALEMENT

I. Magasins où il y a toujours beaucoup d'issues. – II. Ville de Norvège. Il en faut quatre pour faire un cent. – III. Adjectif souvent utilisé quand on a la cote. – IV. Utile pour celui qui veut faire son fromage. – V. Peut se faire tirer par les oreilles. Qui a fait son apparition. Possessif. – VI. Bande de marins. Placé. – VII. Cultivées par ceux qui veulent faire du commerce. – VIII. « Siège » de la justice. Mot qu'on adresse souvent à un ami. – IX. Comme des plantes dont on peut dire qu'elles sont aux poils. – X. Fruit. Tempête poétique. – XI. Fleuve côtier. Pas du tout innocents.

VERTICALEMENT

1. Mauvais quand il y a une grande précipitation. Distribués avant de jouer. – 2. Quand il est dans l'air, on peut s'attendre à des éclats. A beaucoup à apprendre. – 3. Caractérise de jolies cruches. – 4. Pas chiches quand ils sont petits. Un philosophe et historien. – 5. Peuvent être chaussées par celui qui veut suivre le guide. – 6. Crier comme un porteur de bois. – 7. Orateur grec. Qui ont donc trop attendu. – 8. Qui ne fait pas de cinéma. – 9. Devient très coulant. Fondements d'académies.

Solution du problème nº 5311

Horizontalement

I. Etonner. – II. Céréalier. – III. Lin. Si. Pi. – IV. Onirisme. – V. Steele. – VI. Râleurs. – VII. Rée. Sec. – VIII. Insérés. – IX. Es. Père. – X. Sommeil. – XI. Riens. Ut.

Verticalement

1. Ecloseries. – 2. Teint. Ensor. – 3. Ornières. Mi. – 4. Ne. Réa. Elme. – 5. Nasiller. En. – 6. Elisée. Epis. – 7. Ri. Ussel. – 8. Epeire. – 9. Cri. Scient.

GUY BROUTY

AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– M. Samuel Abramovitsch, professeur, son mari,
Françoise Meyer Abramovitsch, sa nièce et fille adoptive,
Annette et Jocelyne Séjourné,
Irène Abramovitsch et Régina Kuhn, ses nièces,
Coline et Cédric Klapisch,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Odette ABRAMOVITSCH,

survenu le 25 juillet 1990.

35, rue Lacepède,
75005 Paris.

– Mme veuve Albert Alalof,
M. Marcel Alalof,
M. et Mme Philippe Alalof et Emilie,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Edouard Frantz ALALOF,

survenu le 24 juillet 1990, dans sa trente-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 26 juillet 1990, dans l'intimité familiale, au cimetière parisien de Bagneux.

16, rue Chappe,
75018 Paris.

– Pornichet.

M. et Mme Jacques Bouynot, ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Liron, Laurent, Pouilloux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves BOUYNOT,
docteur d'Etat ès lettres,
professeur honoraire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
ancien prisonnier Oflag II B, II D,

entré dans la vie éternelle, le 24 juillet 1990, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 28 juillet, à 9 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Dunes de Pornichet.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Sébastien de Pornichet.

Quelques fleurs ou dons aux œuvres caritatives.

6, avenue de la Chapelle,
44380 Pornichet.

– Jacqueline Emeriau, sa fille,
a la douleur de faire part du décès de

M. Fernand EMERIAU,
professeur honoraire de philosophie,

survenu le 15 juillet 1990, à Paris, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation a eu lieu en Poitou, dans l'intimité familiale.

6, boulevard d'Indochine,
75019 Paris.
8, rue Scheffer,
75116 Paris.

– Lyon, Veyrier-du-Lac, Paris.

Mme Pierre Fraisse, son épouse,
M. et Mme Michel Fraisse,
Pauline et Timothée,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Henri Fraisse, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Charles Dietsch, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Fraisse, Dietsch, Cauchie, Morel, Gachon, Colcombet,
Tous leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre FRAISSE,
ancien interne des Hôpitaux de Lyon,
croix de guerre 1939-1945,

survenu subitement, à Veyrier-du-Lac, le 24 juillet 1990, dans sa soixante-quatorzième année.

Ses funérailles seront célébrées le vendredi 27 juillet, à 16 heures, en l'église de Veyrier-du-Lac.

Condoléances sur registre.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Isidore Frankforter,
M. et Mme Jean Frankforter et leurs enfants,
M. et Mme Claude Frankforter et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Léa FRANKFORTER,

leur épouse, mère, grand-mère,

survenu, en son domicile, le 24 juillet 1990.

L'inhumation aura lieu à Jérusalem, le 27 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

86, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. François Terrioux,
Antoine et Thomas, ses fils,
M. et Mme Georges Gentil, ses parents,
Mme Jean Terrioux,
Mme Armand Salacrou,
ses sœurs, frère, beaux-frères, belles-sœurs,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marina GENTIL,

survenu le 22 juillet 1990, à l'âge de trente-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 juillet, à 11 h 30, au cimetière nouveau de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Fontaine,
75009 Paris.
17, rue Fréville-le-Vingt,
92310 Sèvres.

– **Alain LELUC,**
journaliste,

nous a quittés le 14 juillet 1990.

Une pensée pour lui est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Mme Christian de Linares,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Christian de LINARES,

survenu à Niort, le 25 juillet 1990, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La messe de sépulture aura lieu en l'église Saint-Etienne de Niort, le samedi 28 juillet, à 10 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

196, rue de la Burgonce,
79000 Niort.

– Les amis de

Denis MEYER

ont le regret de faire part de son décès, survenu à Paris, le lundi 23 juillet, à l'âge de trente-six ans.

Ses funérailles ont été célébrées le jeudi 26 juillet, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

32, rue de Cléry,
75002 Paris.

– Mme Anne-Marie Trendel,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond TRENDEL,

survenu le 24 juillet 1990, dans sa soixante-quinzième année, à Montpellier.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 27 juillet, à 15 heures, en l'église du Domaine-de-Gramont, 34000 Montpellier.

Communications diverses

– Vous êtes invités au vernissage de l'exposition de Marlies Andréa Funke, peintures néo-expressionnistes, le samedi 28 juillet 1990, à partir de 16 heures. Tour Philippe le Bel, Villeneuve-lès-Avignon. Exposition du 27 juillet au 2 août. Heures d'ouverture : tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 15 heures à 19 h 30. Tél. : 90-27-49-68.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre *le jeudi 26 juillet à 0 heure et le dimanche* 29 juillet à 24 heures.

Le temps se dégradera en cette fin de semaine. En effet, de violents orages éclateront. Démarrant vendredi dans le sud-ouest du pays, *les orages toucheront* progressivement tout le pays.

Vendredi : orages débutant par l'Ouest ; peu nuageux ailleurs.

De la Bretagne au Poitou-Charentes, le ciel sera très nuageux et des orages pourront éclater en cours de journée. Ces orages pourront être localement violents et accompagnés de grêle et de *rafales* de vent.

Sur le nord et le nord-est du pays, on pourra encore profiter d'une belle journée ensoleillée mais le temps deviendra lourd et orageux en soirée.

Sur le Sud-Ouest et le Massif Central, après un début de journée ensoleillé, le *ciel se fera plus menaçant* et des orages localement violents pourront éclater.

Sur le Sud-Est et les Alpes, quelques résidus orageux subsisteront le matin et l'activité orageuse reprendra l'après-midi avec des *orages parfois violents. La Corse bénéficiera* d'un ciel peu nuageux avec toutefois un risque d'orages en soirée.

Les températures minimales seront comprises entre 13 et 15 degrés sur la moitié nord et entre 17 et 20 degrés *sur la moitité sud*. L'*après-midi*, les températures seront élevées : elles atteindront 24 à 26 degrés près des côtes de la Manche, 28 à 33 degrés sur la moitié nord et 29 à 34 degrés *sur la moitié sud*.

Samedi : très nuageux sur l'ensemble du pays avec des orages.

Sur la Bretagne, le ciel deviendra rapidement très nuageux avec des averses pluvio-orageuses, puis *des éclaircies apparaîtront l'après-midi*. De la Normandie aux Pyrénées, la journée sera maussade avec un temps pluvio-orageux, et de nombreuses averses se produiront sur ces régions. Le *nord-est du pays bénéficiera le matin d'un temps ensoleillé*, puis l'après-midi le ciel deviendra lourd et menaçant. *Du Nord-Pas-de-Calais au Centre,* au *Massif Central* et aux *Alpes, le ciel sera* très nuageux et de *nombreux* orages pourront éclater et être localement violents. Ils seront accompagnés de grêle et de rafales de vent. Sur la Corse, le ciel sera nuageux avec des orages *locaux*.

Les températures *minimales seront* sans grand *changement par rapport* à *vendredi*. Les températures maximales seront en baisse sur la moitié ouest du pays et seront comprises entre 20 et 25 degrés sur la Bretagne, atteignant 26 à 31 degrés sur le Sud-Ouest. Sur toute la moitié est du pays, les températures *l'après-midi seront sans grand changement* et atteindront 28 à 33 degrés.

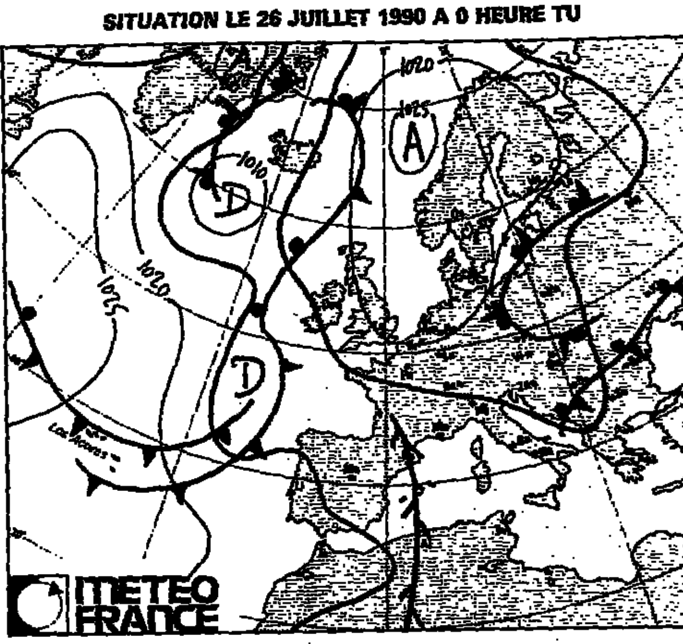
Dimanche : oreges à l'Est, retour du soleil à l'Ouest.

En début de journée, toute une moitié est du pays sera concernée par un temps lourd et orageux. Les orages pourront être localement violents, en particulier sur le relief. En cours de journée, les orages s'évacureont vers l'Est, et le soir, seul l'extrême *Sud-Est sera* encore *concerné par des développements orageux.*

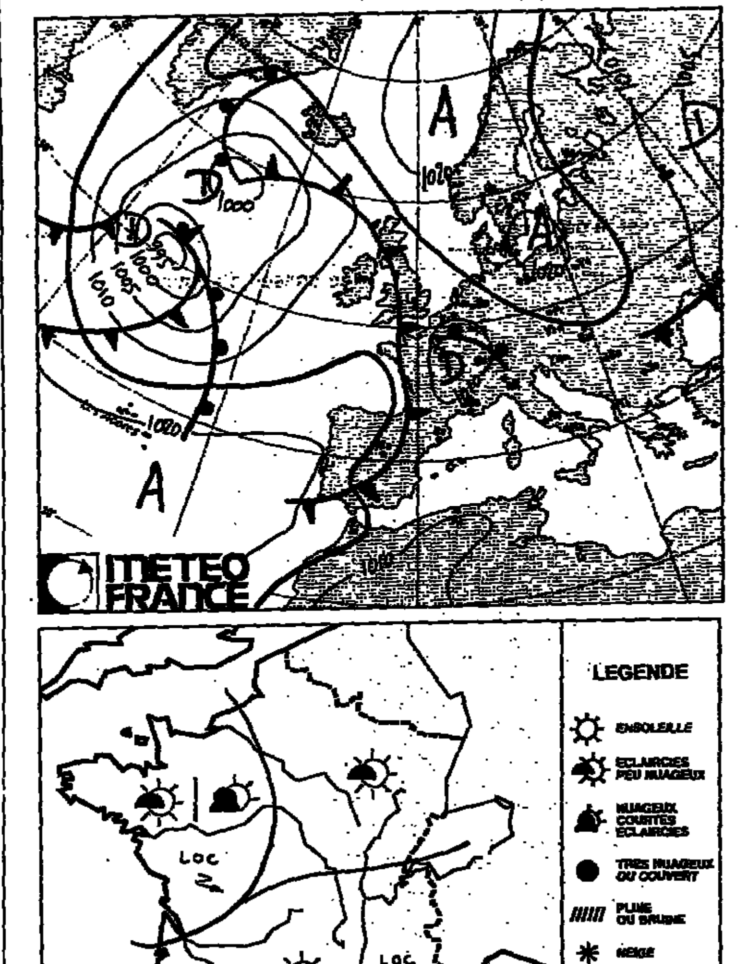
A *l'arrière*, les *éclaircies* se feront de plus en plus larges. En soirée, le soleil sera à nouveau prédominant sur quasiment toutes les régions.

Les températures minimales seront encore élevées dans l'Est mais accuseront une baisse de 2 à 4 degrés sur l'Ouest. Les températures maximales oscilleront entre 21 et 25 degrés *sur* la moitié nord et *entre 24 et 27 degrés sur la moitié sud*, avec localement 30 degrés près de la Méditerranée.

SITUATION LE 26 JUILLET 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 JUILLET A 12 HEURES TU



LEGENDE: ENSOLEILLE · ECLAIRCIES PEU NUAGEUX · NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES · TRES NUAGEUX OU COUVERT · PLUIE OU BRUINE · NEIGE · AVERSES · ORAGES · BRUMES ET BROUILLARDS · SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE — TEMPS PREVU LE 27 07 90 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 26-7-90
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-7-90 à 6 heures TU et le 26-7-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	28	18	D
BIARRITZ	35	21	N
BORDEAUX	35	19	D
BOURGES	29	14	D
BREST	31	15	D
CAEN	23	9	D
CHERBOURG	20	13	N
CLERMONT-FER.	29	12	D
DIJON	26	13	D
GRENOBLE-SM-H	30	12	N
LILLE	22	11	D
LIMOGES	28	18	D
LYON	29	14	-
MARSEILLE-MAR.	32	21	D
NANCY	24	11	D
NANTES	30	17	D
NICE	28	21	D
PARIS-MONTS	27	14	D
PAU	34	19	N
PERPIGNAN	30	21	D
RENNES	30	15	D
ST-ETIENNE	29	11	D
STRASBOURG	26	11	D
TOURS	29	13	D
TOULOUSE	37	23	N
POINTE-A-PITRE	32	25	A

ÉTRANGER			
ALGER	36	25	C
AMSTERDAM	18	11	N
ATHÈNES	35	25	D
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	31	22	D
BELGRADE	36	12	D
BERLIN	20	13	N
BRUXELLES	21	8	D
LE CAIRE	33	23	D
COPENHAGUE	22	15	D
DAKAR	31	28	P
DELHI	36	28	N
DJERBA	36	23	D
GENÈVE	28	11	D
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	31	21	D
JERUSALEM	29	16	D
LISBONNE	26	21	C
LONDRES	26	12	C
LOS ANGELES	26	19	D
LUXEMBOURG	22	12	D
MADRID	24	19	D
MARRAKECH	32	22	D
MEXICO	24	12	B
MILAN	30	18	O
MONTRÉAL	27	17	D
MOSCOU	17	12	C
NAIROBI	22	12	C
NEW-YORK	31	22	D
OSLO	26	12	D
PALMA-DE-MAJ.	32	19	N
PÉKIN	26	22	C
RIO-DE-JANEIRO	27	22	C
ROME	29	20	D
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	21	9	N
SYDNEY	21	6	N
TOKYO	31	26	C
TUNIS	35	22	D
VARSOVIE	22	9	D
VENISE	28	19	N
VIENNE	25	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉCONOMIE

BILLET

Fusions sous contrôle

En France, les autorités et les hommes d'affaires ne prêtent en général guère d'importance aux décisions d'ordre juridique dans le domaine économique. A l'inverse du monde anglo-saxon, la tradition, ici, veut que la politique prime. Pourtant l'Europe se construit sur le modèle juridique et le règlement sur les concentrations d'entreprises, dont Bruxelles a publié les modalités d'application le mercredi 25 juillet, *va se révéler à cet égard lourd de conséquences.*

Après plusieurs mois de bataille, la Commission européenne a obtenu en décembre dernier le droit de contrôler les fusions et les rapprochements d'entreprises à partir d'un certain seuil. Les détails publiés précisent que seront soumises à l'approbation du commissaire à la concurrence les opérations atteignant un chiffre d'affaires global, par toutes les firmes concernées, de 5 milliards d'écus (35 milliards de francs) et si deux d'entre elles ont un chiffre d'affaires dans la Communauté dépassant 250 millions d'écus chacune. Les sociétés prenant part à l'opération doivent la notifier obligatoirement à la Commission. Cette dernière a un délai d'un mois pour prendre position.

Selon les experts européens, la Commission pourrait étudier chaque année entre vingt-cinq à trente cas de concentration entre entreprises des Douze. Les opérations intéressant des groupes originaires de pays tiers (Japon, Etats-Unis) pourraient gonfler ce chiffre jusqu'à deux cents.

Ce règlement marque le basculement, à partir des capitales des divers pays vers Bruxelles, du pouvoir essentiel dans un monde libéral qu'est celui du droit. Certes les Etats conservent un pouvoir de contrôle sur leur propre territoire considéré comme *« un marché distinct ».* Mais déjà l'accord de décembre prévoit que le seuil de 5 milliards d'écus soit révisé dans quatre ans. La commission espère qu'il sera alors abaissé à 2 milliards.

De nombreuses questions se posent sur l'application que fera la commission de ce nouveau droit. *Mais il en est une fondamentale.* Les intérêts du consommateur et ceux d'une industrie européenne sont souvent contradictoires en matière de fusion : *la concurrence favorise une baisse des prix, mais une industrie forte a besoin d'entreprises de grande taille .* Quel sera l'arbitrage de Bruxelles entre ces deux impératifs ? *Un* début de réponse est donné par le fait que c'est la direction générale de la concurrence (DGC) – tenue traditionnellement par les Britanniques, actuellement par Sir Leon Brittan – qui sera chargée d'instruire les dossiers. *Un choix a priori* déjà libéral.

E. L. B

Obtenant un crédit d'un milliard de dollars

L'URSS concède au groupe sud-africain De Beers la commercialisation de sa production de diamants

La filiale suisse du groupe sud-africain De Beers et l'Union soviétique ont annoncé, mercredi 25 juillet, la signature d'un accord historique dans le secteur du diamant. L'URSS concède à la De Beers la commercialisation, pour les cinq ans à venir, de sa production sur les marchés mondiaux (environ 5 milliards de dollars). De Beers renforce ainsi sa position très largement dominante. Elle accorde en contrepartie une avance financière à Moscou d'un milliard de dollars.

De Beers Centenary AG (la filiale suisse du groupe sud-africain De Beers rassemblant tous les intérêts hors Afrique du Sud) a annoncé, mercredi 25 juillet, à Genève, la signature d'un accord avec la Glavalmazzoloto, l'administration *soviétique en charge des métaux précieux et des diamants.*

La filiale suisse obtient un contrat *exclusif pour l'exportation et* la *vente, pendant cinq ans, des diamants* bruts extraits des mines de l'Union soviétique, un des plus gros producteurs au monde. La commercialisation de ces pierres, dont la valeur pour la durée du contrat est évaluée à 5 milliards de dollars (27,5 milliards de francs), aura *lieu à intervalles réguliers à Londres et à Lucerne.*

Simultanément, Centenary Holdings, *la filiale luxembourgeoise de la De Beers Centenary, consent à l'URSS une avance de* 1 milliard de dollars (5,5 milliards de francs) à *valoir sur les futures livraisons de gemmes.* Le remboursement de ce prêt s'échelonnera sur la période couverte par le contrat de commercialisation.

L'accord, historique, a été officiellement signé mercredi 25 juillet en *fin d'après-midi, à Genève, par* M. Valéry Roudakov, président de la Glavalmazzoloto, et M. Nicholas Oppenheimer, vice-président de la De Beers et descendant de la famille fondatrice du groupe.

Un quasi-monopole

La De Beers est *un véritable* empire dans le secteur des pierres précieuses. Née le 12 mars 1888 du rassemblement de toutes les mines sud-africaines, la De Beers a en effet toujours exercé un monopole de fait et parfaitement *incontournable* sur le marché mondial du diamant. Et surtout depuis 1934, date à laquelle la CSO (Central Selling Organization), son propre organisme de vente, fut porté sur les fonts baptismaux.

Sa création avait été décidée pour canaliser les ventes de pierres provenant *de nouveaux gisements et* éviter ainsi le retour aux terribles convulsions qui avaient plusieurs fois, depuis le début du siècle, ébranlé les marchés internationaux. Elle devait aussi permettre à la De Beers d'asseoir une fois pour toutes son hégémonie.

Pour la production, un peu plus de 40 % des *diamants extraits sur la planète proviennent de ses mines.* Elle possède une part avouée de marché *supérieure à 80 %, mais probablement au moins égale à 85 %,* un quasi-monopole. La plupart des pays miniers – ils sont dix-sept au total (1) – lui confient le soin de vendre les pierres provenant de leur production. Même l'URSS *avait eu* parfois dans le passé discrètement recours à ses services.

Avec le ralliement de l'URSS, qui se classe, avec une production estimée entre 10 et 14 millions de carats, aux premières places mondiales derrière l'Afrique du Sud et le Botswana, *la De Beers renforce* encore sa position. Elle va désormais contrôler plus de 90 % de la production mondiale (50 à 55 millions de carats).

M. Nicolas Oppenheimer n'a pas caché son immense satisfaction : *« Il s'agit d'une transaction d'importance cruciale tant pour l'Union soviétique que pour De Beers Centenary. Alors qu'elle est en butte à des contraintes financières considérables, l'URSS se garantit des rentrées de fonds régulières pendant cinq ans. Ce contrat sert manifestement les intérêts de l'ensemble de la profession. »*

L'année 1990 s'annonce en définitive particulièrement bien pour la De Beers. *Pour le premier semestre,* la CSO a réalisé un chiffre d'affaires de 2,47 milliards de dollars, en hausse de 40 % par rapport au second semestre 1989. Grossi des ventes de l'URSS...

ANDRÉ DESSOT

(1) Afrique du Sud, Botswana, URSS, Zaïre, Angola, Brésil, Namibie, Ghana, Australie, Venezuela, Sierra Leone, Centrafrique, Liberia, Côte-d'Ivoire, Tanzanie, Lesotho, Inde.

La fin de deux voitures symboles

Adieu la Deux-Pattes !

La production de la 2 CV de Citroën,qui à travers sa longue vie s'est vu donner des surnoms familiers aussi variés et populaires qu'attendris – Deuche, Deux-Pattes, Dodoche – sera définitivement interrompue le 27 *juillet* à *Mangalde,* au Portugal. Après *la fermeture* des usines de Levallois, près de Paris, en février 1988, Mangalde était la dernière usine à en continuer la fabrication. Ainsi sera tournée une page de l'histoire de l'automobile.

Depuis sa première mise en production, il y a quarante-cinq ans, 3 860 000 exemplaires de cette voiture, à l'époque révolutionnaire, auront été fabriqués et distribués dans le monde entier. Ces derniers temps, quatre-vingt-cinq exemplaires du modèle sortaient *encore des chaînes chaque jour, un chiffre* évidemment insuffisant pour une prolongation de carrière commerciale.

Si les premières études de la 2 CV remontent à 1936, la petite « traction avant » ne sera présentée au public qu'en 1948, lors du Salon de l'automobile *de Paris qu'inaugura Vincent Auriol, alors président* de la République.

Patience et compréhension

« C'est une vraie voiture avec quatre vraies places et quatre portes », pouvait-on lire sur le stand de Citroën pris d'assaut par les visiteurs. De fait, ce modèle de véhicule d'apparence rustique répondait à une demande qui correspondait autant à l'état du réseau routier de l'après-guerre qu'aux moyens financiers susceptibles d'être consacrés à l'achat d'un moyen de *déplacement* à moteur.

A *l'époque,* la 2 CV *était* livrable avec un moteur de 375 cm³ à deux cylindres opposés. Le refroidissement était à air, les soupapes étaient en tête et le groupe développait... 9 chevaux à 3 500 tours. Inutile de dire que la montée des côtes réclamait patience et compréhension quand la voiture était par trop chargée. Au cours des diverses évolutions que connut la 2 CV, puissance et donc motricité devaient donner à cette délicieuse grand-mère le nerf – relatif – que réclame la conduite moderne.

L'apparition de la 2 CV *allait* techniquement bouleverser *bien* des idées *reçues. On ne s'étonnera donc pas d'apprendre par le Monde* du 7 septembre 1949 que des inconnus, traités par le journal du soir de *« gangsters »,* avaient réussi à intercepter une 2 CV d'usine en essai routier du côté de La Ferté-Vidame en Eure-et-Loir, où la marque *aux* chevrons avait installé *un centre de mise au point de prototypes.*

« Frappé par les gangsters violemment à l'estomac et au bas ventre, écrivait le journal du soir, *M. Grammont, l'essayeur de Citroën, a été contraint d'ouvrir son capot, ce qui permit aux agresseurs d'examiner avec soin le moteur... »* Par la même occasion, les lecteurs du *Monde* apprirent que la 2 CV présentée au Salon de Paris, en 1948 avait été exposée *« par précaution »* sans moteur sous le capot...

De fait, à l'époque aucun engagement sur les délais de livraison *de la* 2 CV *à la clientèle n'était donné par* Citroën et *l'on est en droit de penser que certaines difficultés étaient* apparues au cours de la montée en puissance des chaînes...

Interrogée sur la destination des derniers exemplaires fabriqués au Portugal, la direction de Citroën à Paris nous a indiqué que les deux dernières 2 CV produites étaient réservées au futur musée de la marque. Des bruits courent néanmoins sur le fait qu'une trentaine de ces toujours merveilleuses voitures auraient été mises de côté pour quelques amateurs de collection. Sans modification de tarif : *39 800 F* pour le modèle *« spécial »* et *44 800 F pour la « Charleston »* ...

CLAUDE LAMOTTE

« Auf wiedersehen », la « Trabi » !

La dernière Trabant à moteur deux temps est sortie des chaînes mercredi 25 juillet dans l'usine de Zwickau, près de Dresde. *Petite, une allure des années 50, avec un arrière en* angle rentrant, *crachant une* considérable fumée, *cette* voiture *restera dans l'Histoire le* symbole de *l'écroulement du* mur de Berlin. *Dès les premières ouvertures, on avait vu* en effet les Allemands de l'Est pétaradant patienter à *leur* volant, se dirigeant vers l'Ouest en longues files.

Nées en 1957, construites en 3 millions d'exemplaires depuis, mais n'ayant guère évolué, les « Trabis », comme on les nomme familièrement, sont victimes de l'immense différentiel technologique entre l'Est et l'Ouest. Les Allemands de l'Est leur préfèrent, sans hésiter, les voitures d'occasion de l'Ouest comme les Golf et les Polo de Volkswagen. La loi du marché n'accorde que peu de place à la nostalgie, même si quelques derniers exemplaires ont été fabriqués pour des collectionneurs.

Alors qu'il y a encore un an, les délais d'attente atteignaient des années, la demande s'est effondrée brutalement. Les prix avec, passant de 13 000 marks en mai dernier, avant l'union monétaire, à 4 500 marks (15 000 F) ces dernières semaines.

L'usine de Zwickau a commencé à construire des Polo à titre d'essai (une construction d'ailleurs déterminante pour la survie d'une industrie à l'Est) et elle monte encore chaque jour une trentaine de Trabant dotées d'un moteur quatre temps importé de VW. Mais ce ne sont *déjà plus* des « Trabis »...

E. L. B.

Bataille dans le tourisme et la restauration collective

Accor et Sodexho parviennent à un compromis autour des Wagons-Lits

Le conseil d'administration du groupe Wagons-Lits (tourisme, restauration; hôtellerie), réuni mercredi 25 juillet à Paris, s'est achevé sur un compromis entre les deux camps opposés au sein du conseil : celui de M. Pierre Bellon, président de la Sodexho, administrateur délégué depuis 1989, et celui de MM. Paul Dubrule et Gérard Pélisson, présidents du groupe hôtelier Accor, allié à Suez et à la Générale de Belgique.

La vente des parts (26,75 %) du groupe Bruxelles-Lambert à la Société générale de Belgique, le 26 juin, avec l'accord de la Caisse des dépôts, premier actionnaire des Wagons-Lits, avait changé les rapports de pouvoir au sein de la société. *Elle* avait été accompagnée par l'entrée au *conseil d'administration, à côté des représentants* de la SGB et de son actionnaire principal Suez, des dirigeants d'Accor.

Ceux-ci s'étaient opposés dès 1982 à M. Bellon pour la reprise de la restauration de Jacques Borel International et voulaient, avec leur société, la Générale de restauration, lui disputer la première place dans le domaine de la restauration *collective en* France (*le Monde* des 28 et 29 juin).

Les dirigeants d'Accor n'avaient pas hésité à revendiquer le leadership au sein des Wagons-Lits : *« Il faudra faire comprendre à Pierre Bellon que nous sommes meilleurs que lui »,* déclarait récemment M. Paul Dubrule. Depuis, on avait pu penser que M. Bellon, détenteur directement ou indirectement de 18,6 % du capital des Wagons-Lits, achetait des titres à Bruxelles pour renforcer sa main, voire atteindre la minorité de blocage de 25 %.

En effet, la semaine dernière, 68 000 actions de la Compagnie, représentant 1,5 % environ de son capital, avaient été achetées à la Bourse de Bruxelles – faisant monter le titre de *9 900 à 12 500* francs belges – et *plus* encore *hors* Bourse, le total des titres échangés étant évalué à 3,5 % ou 4 % du capital.

Remotiver les cadres

Le conseil d'administration, réuni mercredi 25 juillet pour renouveler le comité permanent de *la Compagnie à la suite des modifications* du capital, a abouti en fait à un compromis entre les deux parties, tandis que se calmait la vague spéculative : mardi 24 mai, à la reprise de la Bourse de Bruxelles, les échanges avaient été peu nombreux, et le *cours de l'action était* redescendu à 10 500 francs belges.

M. Bellon, qui a affirmé ne pas être l'auteur des achats, a été élu à ce comité avec M. Patrice Douce, directeur général de la Sodexho, tandis que M. Robert Zoladz, jusqu'ici président de Générale de restauration (du groupe Accor), a *été nommé* administrateur délégué comme prévu. Ce dernier va abandonner son secteur et le groupe Accor pour le tourisme et les activités ferroviaires sous la conduite des deux autres administrateurs délégués, Pierre Bellon et François Boyaux : en fait, il prendrait la succession de ce dernier qui doit quitter son poste en mai 1991.

Parallèlement et surtout, la situation de la restauration collective du groupe – réunie dans une holding à *50/50* avec la *Sodexho* – *devrait* être clarifiée dans les prochaines semaines, avec un partage équitable des postes de direction et des tâches selon les secteurs. Sur le même terrain et dans le même esprit devraient être précisées les relations avec la Générale de restauration, du groupe Accor.

« Il n'est pas concevable de créer un mastodonte qui détiendrait près de 60 % du marché français de la restauration collective », déclare M. Jean-Marc Simon, président de C3D (groupe Caisse des dépôts) et le nouveau président des Wagons-Lits. *« Mais ils peuvent s'associer pour le développement, leurs forces n'étant pas dans les mêmes pays. »* Ainsi la *« concurrence »* remplacerait la *« guerre ».*

Pour sa part, M. Jean-Marc Simon n'entend pas être un président *« neutre » – « Le conseil d'administration,* dit-il, *n'est pas un ring et je ne me sens aucune vocation d'arbitre »* – et veut s'attacher à relancer le dynamisme de la Compagnie et à en remotiver les cadres. Celle-ci est confrontée à plusieurs défis.

Le « ferroviaire », dont la rentabilité s'érode, va être transformé par le développement des réseaux à grande vitesse, et la restauration y est déjà concurrencée par le *« catering »*, sur le modèle des transports aériens. La location automobile, où Wagons-Lits est associé à 50/50 avec Volkswagen, est en situation difficile en Grande-Bretagne. Enfin, il va falloir poursuivre le développement du secteur tourisme entamé par M. Bellon.

Pour ces tâches, les Wagons-Lits, qui *« ont manqué de direction industrielle, n'ont pas aujourd'hui trop de dirigeants »,* selon M. Simon. *Celui-ci veut voir un* signe dans le fait que le conseil ait à l'unanimité approuvé la proposition de M. Bellon de céder le tour-opérateur Planète à un groupe italien.

GUY HERZLICH

M. Gourgeon remplace M. Tenenbaum à la direction de l'aviation civile

Au conseil des ministres du mercredi 25 juillet, M. Pierre-Henri Gourgeon, conseiller auprès de M. Delebarre, ministre de l'équipement et des transports, a été nommé directeur général de l'aviation *civile, en remplacement de* M. Daniel Tenenbaum, qui avait été nommé à ce poste en 1982.

La DGAC contrôle l'ensemble de la « chaîne » aéronautique, depuis les normes en matière d'avions, la sécurité des appareils, la formation des pilotes, la circulation, jusqu'aux autorisations d'exploitation – comme, tout récemment, les droits de trafic des charters (*le Monde* du 21 juillet) .

Cette nomination intervient au moment d'une certaine agitation dans le transport aérien, avec les grèves d'Air Inter et dans le contrôle aérien – dont la DGAC a la tutelle *(lire nos informations page 26).* Mais elle traduit surtout le souci de M. Delebarre, au moment où se prépare la libéralisation du transport aérien, source de discussions épineuses dans le cadre bruxellois, d'avoir un proche à la tête de la DGAC. *Depuis deux ans, M. Gourgeon était chargé de l'ensemble des problèmes aéronautiques à son cabinet.*

[Né le 15 août 1946, M. Pierre-Henri Gourgeon, *ingénieur en chef de l'armement,* ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace, master of science du *California Institute of technology, a fait partie* du cabinet – militaire puis technique – de M. Pierre Mauroy à Matignon, avant de suivre M. Michel Delebarre lorsque celui-ci devint ministre du *travail,* et de le rejoindre à nouveau en juillet 1988 au ministère de l'équipement et des transports, après un passage par la SNECMA (à la direction des programmes *militaires)* de 1985 à 1988.]

Après le diagnostic alarmiste de l'INSEE

Vives réactions sur le dossier des retraites

Le *diagnostic alarmiste de l'INSEE sur l'avenir des retraites (le Monde* du 25 juillet) continue de provoquer des réactions. Les syndicats CGT et CFDT de l'INSEE estiment, dans un communiqué commun, que *« le dossier sur les retraites représente un pas supplémentaire dans la dégradation de l'indépendance et de la crédibilité de l'INSEE ».* Notant qu'aucun article ne vient de l'institut national, et que le coordinateur, M. Denis Kessler, est le futur président de la fédération française des sociétés d'assurance, les deux syndicats affirment que l'INSEE accorde sa *« caution scientifique »* à *« des prises de position politiques venant de l'extérieur », « en l'absence de pluralisme méthodologique »,* qui ne pouvaient qu'aboutir à *« l'apologie des régimes par capitalisation ».* La confédération CGC parle, elle aussi, d'une *« attaque orientée et intéressée »* et considère que *« la volonté de dramatisation est évidente ».* L'ARRCO, qui regroupe les caisses de retraite complémentaire des salariés, réplique qu'il *« n'est pas nécessaire d'alarmer à ce sujet les retraités et les futurs retraités »* et ajoute que *« les facteurs économiques sont au moins aussi importants »* que les projections démographiques.

D'autre part, le bureau exécutif du Parti socialiste a vivement réagi, mercredi 25 juillet : *« Face aux conclusions d'un rapport attribué à l'INSEE, mais en réalité rédigé par un professionnel de l'assurance-capitalisation, le PS rappelle son attachement au principe de répartition. » « On essaye d'inquiéter la population pour vendre de l'assurance-vie avec une présentation pseudo-économiste. Cette tentative n'est pas nouvelle »,* a commenté Jean-Claude Boulard, secrétaire national aux affaires sociales.

Selon un expert-comptable

Les suppressions d'emplois chez Michelin sont contestables

Demandé le 4 juillet par les syndicats lors du comité central d'entreprise du groupe Michelin à Clermont-Ferrand, après l'annonce du quatrième plan social de réduction des effectifs, le rapport d'expertise a été examiné le 25 juillet.

Selon la CGT et la CFDT, les analyses de l'expert-comptable montrent que la *nécessité* de supprimer 2 260 emplois est due au rachat de Uniroyal-Goodrich et que la situation du marché n'est pas si inquiétante. *« Il n'y a pas de perspective de récession »,* a déclaré M. Daniel Mathieu (CGT). *« Le sureffectif n'est pas lié à la conjoncture mais à une stratégie structurelle et financière du groupe »,* a expliqué M. Alain Martinet (CFDT). Les deux syndicats demandent à entendre les commissaires aux comptes de Michelin lors de la prochaine séance du comité d'entreprise, fixée au 12 septembre.

هكذا من الاجهل

Pour être aussi écoutés que RTL, nos concurrents doivent se mettre à trois.

RTL

22,6 %

9,2 + 8,5 + 4,9 = 22,6 %

Voici les résultats de l'étude Médiamétrie avril-juin 1990. Part du volume de l'écoute radio (jour moyen de semaine lundi-vendredi). Europe 1 : 9,2 . France Inter : 8,5 . RMC : 4,9. RTL : 22,6 . Faisons une petite addition toute simple : 9,2 + 8,5 + 4,9 = 22,6. Exactement comme RTL. Un égale trois. C'est beau les chiffres.



BELIER RIVE GAUCHE

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La fin de la réunion des cent cinq pays du GATT

Aucun progrès n'a été réalisé lors des négociations commerciales de Genève

Le Comité des négociations commerciales (CNC), la principale instance de l'Uruguay Round, qui était réuni cette semaine à Genève, a terminé ses travaux jeudi 26 juillet en adoptant un programme de travail pour les quatre derniers mois de la négociation, mais sans avoir eu le moindre débat sur le fond, ni aucun résultat.

GENEVE

de notre envoyé spécial

Cette réunion du CNC avait été prévue non seulement pour faire le point des travaux sur l'Uruguay Round et les relancer, mais aussi avec l'objectif plus ambitieux de tracer les lignes directrices (« *profils* ») des différents accords auxquels on souhaite parvenir. On est loin du compte.

Les pays en voie de développement (PVD), qui n'ont pas vu les dossiers les intéressant, telle la libéralisation des échanges textiles, progresser d'un demi-pas et pour qui ces grand-messes genevoises représentent à tous égards, y compris sur le plan de la logistique, un effort important, manifestaient leur mauvaise humeur.

« *C'est très décevant. Tout le monde est venu préparé. On espérait un niveau minimum de négociations sur les dossiers bloqués* », observait M. Ahmal Kamal, un des principaux plénipotentiaires pakistanais. M. David de Puri, le représentant suisse, tenait le même langage, constatant : « *Les deux grands n'étaient pas prêts à négocier.* »

Simple raté ou enlisement du « *Round* », préludant à une crise sérieuse en octobre ou novembre ? Les représentants de la Communauté, tout en estimant l'affrontement inévitable, semblent convaincus que les négociations vont pouvoir enfin se nouer, notamment en matière agricole, à partir du mois d'octobre. « *Le CNC aide à sensibiliser les esprits. La passe d'armes agricole a pu paraître superficielle, mais cependant les autres ont perçu, pour la première fois, que les Douze, souvent considérés sur ce terrain comme des tricheurs, veulent effectivement négocier* », estime M. Tran Van Thinh, le délégué de la Commission européenne à Genève.

A l'issue du CNC, le sentiment largement partagé était qu'en octobre « *ce serait pour de bon* », qu'il ne serait plus possible de se dérober, que le marchandage final pourrait enfin débuter. Il est clair que la Communauté n'était pas vraiment préparée à ce moment de vérité et c'est bien cette insuffisance que MM. Jacques Delors et Renato Ruggiero ont dénoncée au cours des dernières semaines.

Les Etats-Unis, qui disposent de menaces efficaces (le *trade act* et sa section 301), n'étaient pas prêts non plus à souscrire à un règlement équilibré. La dynamique de la négociation les conduira-t-elle à envisager de vraies concessions, telle la réduction des *deficiency paiements* (aides directes) qu'ils accordent à leurs producteurs ? Rien pour l'instant ne permet de l'affirmer.

Au-delà de l'agriculture, leur attitude dans ces négociations est vivement critiquée. « *Les Américains proclament des ambitions élevées, veulent tout et tout de suite mais, ensuite, font marche arrière parce qu'ils se sont trouvés en porte-à-faux par rapport à leur propre législation. C'est frappant dans le débat sur le renforcement de la propriété intellectuelle* », déplore un diplomate d'un pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange).

Leur position sur la libéralisation des échanges de textiles (instauration de quotas globaux s'appliquant aux pays industrialisés comme aux PVD) est universellement considérée comme absurde. Cependant, maintenue aujourd'hui afin de ne pas provoquer le Congrès au moment où il vote une législation nationale très protectionniste (à laquelle le président Bush a l'intention d'opposer son veto), elle retarde par sa simple existence l'ouverture d'un marchandage entre la Communauté et les pays à bas coût de revient sur les modalités de démantèlement de l'AMF (accord multi-fibres) (1).

PHILIPPE LEMAITRE

(1) L'AMF est une dérogation aux règles du GATT qui permet aux pays industrialisés de limiter leurs importations de produits textiles et d'habillement sensibles en provenance des pays à bas coût de revient.

AGRICULTURE

Les conséquences du manque d'eau

M. Nallet demande « des efforts à tout le monde » face à la sécheresse

Evoquant la sécheresse qui affecte les régions du sud-ouest et du sud-est de la France, le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, a déclaré mercredi 25 juillet que la situation était sérieuse mais pas catastrophique. « *Il y a dix jours, nous étions plutôt soulagés, mais avec la récente canicule et les faibles précipitations de juillet, tout se gâte* », a-t-il ajouté. Il est vrai que le débit de plusieurs rivières est réduit à sa plus simple expression, tandis que les feux de forêt (dans les Landes par exemple) ou les récoltes (dans l'Oise notamment) préoccupent les autorités. Dans de nombreux départements, y compris de l'Ouest, les préfets, par précaution, ont pris des arrêtés restreignant l'utilisation de l'eau pour les usages domestiques et parfois pour des activités agricoles, provoquant la colère des paysans. Ainsi, dans les Deux-Sèvres, la fédération des exploitants a engagé un recours contre une décision préfectorale limitant les prélèvements d'eau dans les rivières et dans les nappes souterraines. Les restrictions d'arrosage risquent de faire baisser considérablement le rendement, pour le tournesol notamment, estiment les cultivateurs.

Selon M. Nallet, seules la Bretagne, l'Alsace et la Lorraine ont connu, du 1er au 21 juillet, des « *précipitations pas trop déficitaires* ». A supposer qu'il ne pleuve pas d'ici la fin juillet, les régions du Nord, de la Normandie, du Centre et du Sud seront dans une situation délicate.

A propos des récoltes, M. Nallet a expliqué qu'il n'y avait pas d'inquiétude à avoir pour la plupart des céréales car presque tout avait déjà été moissonné, et les chiffres de production devraient, cette année encore, être bons. La situation, en revanche, est plus préoccupante pour les fourrages et aussi pour les maïs, qui demandent de l'irrigation. « *Il faut que tout le monde, y compris les agriculteurs, acceptent les efforts et la discipline qui sont demandés aux Français* », a conclu M. Nallet.

□ **Salomon : reprise du travail.** – Les cadres et les agents de maîtrise de la société Salomon, à Annecy (Haute-Savoie), ont repris le travail mercredi 25 juillet, après deux jours de grève (*le Monde* du 25 juillet). Un accord est intervenu entre la direction et les syndicats sur le plan d'accompagnement social des 261 suppressions d'emploi, dont 240 licenciements « secs » de cadres et agents de maîtrise. Les partants recevront 700 F par année de présence et une prime de départ de 50 000 F. A l'origine, la direction proposait 21 000 F.

FINANCES

Dans le rachat d'Adidas

Le Crédit lyonnais donne le détail du plan de financement de M. Bernard Tapie

La SDBO, filiale du Crédit lyonnais, a arrêté la participation respective des sept banques qui vont avancer dans un premier temps 1,6 milliard de francs nécessaire au groupe Bernard Tapie Finance (BTF) pour racheter 80 % d'Adidas. La SDBO et le Crédit lyonnais devraient s'engager pour 550 millions de francs, soit un peu moins de 35 % de la facture totale. Le groupe AGF, principal actionnaire de BTF, doit contribuer à hauteur de 250 millions de francs. La BNP fournirait 200 millions de francs, la Bank of Tokyo 200 millions, la Long Term Credit Bank of Japan 150 millions et les deux banques allemandes d'Adidas, la Bayerische Vereinsbank et l'Hypobank, 100 millions de francs chacune. Le Crédit agricole ne figure pas sur cette liste. Toutefois la banque verte assure qu'elle interviendra ultérieurement en participant à l'augmentation de capital indispensable à BTF pour assumer son endettement.

INDUSTRIE

La crise mondiale de l'informatique

Le groupe américain Digital Equipment enregistre des pertes

Le numéro deux mondial de l'informatique, Digital Equipment (DEC), a annoncé le 25 juillet à Maynard (Massachusetts) une perte nette de 256,7 millions de dollars (1,4 milliard de francs) pour le deuxième trimestre 1990.

Dans le même temps, le chiffre d'affaires a reculé de près de 4 % pour tomber à 3,37 milliards de dollars (18,3 milliards de francs), contre 3,49 milliards de dollars précédemment. Pour faire face à la crise mondiale de l'informatique qui le touche comme les autres constructeurs, DEC avait notamment mis en place un plan de restructuration prévoyant la suppression de plusieurs milliers d'emplois.

D'après les dirigeants de DEC, une charge exceptionnelle de 400 millions de dollars (2,18 milliards de francs) liée à ce plan explique les mauvais résultats du quatrième trimestre. – *(AFP.)*

REPÈRES

CONCURRENCE

Bruxelles attaque la Grande-Bretagne à propos de Toyota

La Commission européenne a engagé, mercredi 25 juillet, une procédure d'infraction aux règles de concurrence de la CEE contre les autorités britanniques, à propos de l'installation de Toyota en Grande-Bretagne. L'exécutif des Douze considère que le constructeur automobile japonais bénéficie d'une aide d'Etat sous la forme de cession de terrains à prix réduit. Le comité de Derbyshire (Midlands) a vendu au Japonais un emplacement de cent treize hectares à Barnaston, pour un montant de 13,8 millions d'écus (un écu vaut 6,90 francs), alors que la valeur estimée par l'administration britannique atteint 17,5 millions d'écus. La Commission a en outre ouvert une enquête sur la vente à Toyota d'un deuxième site, afin de déterminer si cette opération fait aussi l'objet d'une aide de l'Etat. – *(Corresp.)*

CHANTIERS NAVALS

La banque Worms propose de louer le matériel du site de La Ciotat

Le conseil général des Bouches-du-Rhône a reçu le 25 juillet de la part de la banque Worms une « *proposition de location* » des outillages lourds des chantiers de La Ciotat, dont le blocage empêchait la reprise des activités de construction navale par la société américano-suédoise Lexmar. Par l'intermédiaire de sa filiale Unifal, la banque Worms, agissant au nom de l'Etat, est en effet propriétaire des matériels tels que les grues ou les ponts roulants. Lexmar a obtenu du conseil général, le 18 juillet, et pour trente ans, l'autorisation d'exploitation des 29 hectares du domaine public maritime.

BIENS DURABLES

Chute des commandes aux Etats-Unis en juin

En juin, les commandes de biens durables passées aux entreprises américaines ont accusé une baisse de 3,2 %, alors qu'elles avaient progressé de 4,2 % en mai, a indiqué mercredi 25 juillet le département du commerce. Ce recul est attribuable en particulier à *une chute de 20,7 % des commandes de matériel militaire*. Au premier semestre, les commandes de biens durables ont enregistré une diminution de 1,5 % par rapport à la même période, l'année précédente.

MARCHÉS FINANCIERS

Après le dépôt de bilan de Tuffier

Deux sociétés de Bourse, Du Bouzet et Pinatton, présentent des comptes semestriels bénéficiaires

Depuis la chute de la société de Bourse Tuffier à la mi-juillet, les rumeurs vont bon train sur les difficultés financières que rencontreraient certaines des quarante-quatre ex-firmes d'agents de change parisiennes. Pour couper court à d'éventuels bruits, deux sociétés aux caractéristiques totalement opposées, l'une étant soutenue par une banque (Du Bouzet) et l'autre ayant choisi l'indépendance (Pinatton), ont décidé de publier leurs résultats semestriels. Une initiative rare dans une profession généralement très discrète.

La primeur en revient à Patrick du Bouzet SA, filiale à 53,8 % de la BNP. Cette firme de 244 salariés a annoncé un bénéfice net semestriel de 9 millions de francs, contre près de 12 millions de francs pour le premier semestre 1989, et un chiffre d'affaires de 122 millions. Le résultat annuel sera selon toute vraisemblance inférieur aux 24 millions enregistrés l'an dernier.

Pour montrer que le choix de l'indépendance était possible, M. Jean-Pierre Pinatton, s'est basé sur les bénéfices de son groupe Argos Finance, dont le résultat semestriel après impôt devrait se situer entre 4 et 4,5 millions de francs, contre 3,4 millions lors des six premiers mois l'an dernier. Créé en 1989, ce holding est possédé à 85 % par un tiers du personnel, dont M. Pinatton, détenteur avec sa femme de 56 % des titres. Les 15 % restants sont entre les mains d'actionnaires « historiques » de l'ancienne charge. Argos Finance regroupe 200 salariés dans une dizaine de filiales tournées vers la gestion, l'ingénierie financière et l'intermédiation. Cette dernière activité, réalisée par la société de Bourse Pinatton, a vu son chiffre d'affaires se réduire de 4 % au cours des six premiers mois, revenant de 88 millions à 84 millions de francs. Dans le même temps, le résultat avant impôt a plus que triplé, atteignant 4,673 millions de francs, contre 1,338 million au premier semestre 1989. Cette amélioration notable est due à la baisse de 8,5 % des frais de personnel. Jusqu'à l'année dernière, la firme avait embauché de nombreux intérimaires pour apurer les suspens, ces fameuses transactions non dénouées. Elle a consacré à cet effort 24 millions de francs en trois ans pour revenir à une situation jugée aujourd'hui assainie.

D. G.

La Commerzbank veut renforcer sa coopération avec le Crédit lyonnais et le Banco di Roma

« J'ai bon espoir de vous parler de coopération intensifiée avec le Crédit lyonnais et le Banco di Roma avant la fin de l'année. Nous n'excluons pas de prendre des participations croisées », a déclaré à Francfort M. Walter Seipp, président de la Commerzbank, qui fait partie d'Europartners, groupement de banques créé en avril 1970 avec les deux établissements précités, auxquels s'est joint, plus tard, le Banco hispano-americano de Madrid.

« Il est temps que nous cessions de parler et que nous passions aux choses concrètes en matière bancaire, a-t-il affirmé. *Nos liens étroits avec Hispano-Americano* [dont la Commerzbank détient 10 %] *et notre introduction en Bourses de Madrid et de Barcelons montrent que nous voulons réellement prendre part au processus d'intégration européenne. »* Cette intégration pourrait néanmoins être rendue difficile par le fait que le Crédit lyonnais et le Banco di Roma sont nationalisés et que, pour l'instant, tout au moins en France, l'ouverture à l'étranger du capital d'une banque contrôlée par l'Etat n'est pas autorisée, ou doit l'être au cas par cas, par voie législative.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 40-65-25-25

Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Tél : (1) 40-65-25-25

Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

NEW-YORK, 25 juillet ↑

Remontée prudente

Wall Street a continué mercredi sa prudente remontée, *l'hésitation des investisseurs se reflétant* dans les fluctuations erratiques du Dow Jones. Ce dernier a clôturé à 2 930,94, en hausse de 8,42 points. En deux séances, le baromètre *new-yorkais s'est réapprécié de* 26,24 points, un redressement prudent après la dégringolade de 56,44 points en début de semaine. Quelque 164 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des valeurs *en hausse a nettement dépassé* celui des baisses : 895 contre 572. 498 titres sont restés inchangés.

L'annonce par le département américain du Commerce d'un recul de 3,2 % des commandes de biens durables (plus de trois ans) *en juin aux Etats-Unis a surpris* les experts, qui tablaient généralement sur une augmentation de 1 % le mois dernier après une progression de 4,2 % en mai.

Cette dernière statistique, qui montre que l'activité dans l'industrie américaine *reste assez faible, entretient* les espoirs de baisse des taux d'intérêt à long terme. Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence, ont *légèrement baissé* à 8,55 % *mercredi après-midi contre* 8,57 % *mardi soir*.

Parmi les principales hausses figuraient Upjohn, Motorola et Warner Lambert. Parmi les baisses, on notait Lockheed, Walt Disney et Tenneco.

VALEURS	Cours du 24 juillet	Cours du 25 juillet
Alcoa	67 5/8	68 1/8
ATT	37 1/4	37 3/8
Boeing	58 7/8	58 1/8
Chase Manhattan Bank	19 5/8	20 3/8
Du Pont de Nemours	38 7/8	39 5/8
Eastman Kodak	38 7/8	39 1/2
Exxon	50	49 1/4
Ford	42 3/8	42 1/4
General Electric	73	73 3/8
General Motors	47 7/8	47 5/8
Goodyear	27 5/8	28 1/8
IBM	114 1/2	114 3/4
ITT	57 3/8	58
Mobil Oil	67	66
Pfizer	71 7/8	73 1/4
Schlumberger	65 1/8	65
Texaco	62 1/4	62 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	159 1/4	159 5/8
Union Carbide	19 1/4	19 3/4
USX	34 3/8	34 1/2
Westinghouse	37 1/4	37 1/4
Xerox Corp.	45 3/8	45 5/8

LONDRES, 25 juillet =

Surplace

Après un début de séance bien orienté, *la Bourse de Londres a terminé la journée de mercredi sur une note indécise* (+ 0,16 %). L'indice Footsie des cent valeurs vedettes a progressé en clôture de 3,8 points à 2364,7.

La tendance avait pourtant été soutenue dès l'ouverture, l'indice Footsie affichant un gain de 21 points dans *la matinée, en réaction à la reprise de Wall Street la veille. Mais de nouvelles* craintes inflationnistes après les déclarations pessimistes faites par le chancelier de l'Echiquier, M. John Major, la réduction du budget britannique de la *défense et l'ouverture de la Bourse de New-York à la baisse ont* pratiquement réduit à néant les bonnes dispositions dont le marché voulait, semble-t-il, faire preuve.

Une réduction des gains enregistrés par les valeurs pétrolières en début de journée a aussi déprimé la cote. *British Petroleum et Enterprise Oil ont cependant* terminé à la hausse mais avec des progressions réduites. Dixons et Storehouse, deux titres de distribution, ont bénéficié des recommandations d'achat.

PARIS, 26 juillet ↓

Petite baisse

Vivement ébranlée par la chute de Wall Street, en début de semaine, la Bourse de Paris n'a pas réussi à se ressaisir. L'indice CAC 40 virait au rouge, jeudi matin, après deux séances de très légère progression (+ 0,15 % mercredi et + 0,28 % mardi). Après avoir débuté sur une note positive (+ 0,11 %) à l'ouverture des échanges, le baromètre de la place française devenait négatif une heure après. Il se dépréciait de 0,40 % *en* début d'après-midi. Les *raisons de ce nouvel* accès de *faiblesse sont* la prudence de la Bourse *new-yorkaise, la faiblesse de son* homologue japonaise, *qui redoute* une hausse des *taux et l'attente d'une détente des taux d'intérêt*, en France, qui permettrait de reprendre des positions. Les intervenants ont, pour la plupart, opté pour la prudence, s'interrogeant sur les modalités de la taxation des placements financiers pour les entreprises, annoncées mardi soir sur TF1 par le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy.

Dans un marché extrêmement calme, les principales hausses *étaient emmenées par la Financière Robur*, l'Institut Mérieux, le GAN et *la CPR. Du côté des baisses, on notait la Navigation mixte, Poliet*, Salvépar et Epeda. Le titre Bolloré Technologie s'appréciait très modestement au lendemain de son acquisition de Copigraph permettant de conforter sa position dans le secteur des papiers autocopiants chimiques. L'annonce de la progression du marché automobile français au premier semestre (+ 5,4 %), malgré *un mauvais mois de juin, n'a pas eu d'effet sur les valeurs du secteur, et Peugeot s'inscrivait même en légère baisse.*

TOKYO, 26 juillet ↓

Repli

La Bourse de Tokyo a terminé la journée en baisse pour la sixième séance consécutive. L'indice Nikkei a perdu 331,52 points (1,06 %) à 31 639,75, après une *baisse* insignifiante de 1,19 point la veille.

Le marché était encore déprimé, toujours affecté par la crainte de la hausse des taux *d'intérêt japonais. Dans ce contexte, il convenait d'ajouter* les rumeurs selon lesquelles d'importantes maisons de courtage nippones, dont Daiwa et Yamaichi, seraient soupçonnées de fraude fiscale. *« Personne n'est disposé à faire quoi que ce soit au vu de l'incertitude qui règne sur le marché »*, soulignait *un opérateur*. Le volume d'affaires a totalisé 330 millions de titres contre 350 millions mercredi.

VALEURS	Cours du 25 juillet	Cours du 26 juillet
Akai	1 000	1 010
Bridgestone	1 510	1 460
Canon	1 840	1 830
Fuji Bank	2 430	2 370
Honda Motors	1 700	1 690
Matsushita Electric	2 050	2 060
Mitsubishi Heavy	941	920
Sony Corp.	6 930	6 800
Toyota Motors	2 200	2 220

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Asahi Diamond réussit la première OPA hostile japonaise en Europe.** – Succès complet pour la première OPA hostile lancée par une entreprise japonaise sur une firme européenne. *Le groupe nippon Asahi Diamond Industrial* Company a annoncé, mardi 24 juillet à Londres, qu'il contrôlait désormais 95,5 % du capital du fabricant britannique d'outils pour diamantaires Triefus PLC, sur le capital duquel il avait lancé une offre de 19 millions de livres (192,5 millions de francs) en juin dernier. *L'annonce, qui intervient au moment où Fujitsu s'apprête à mettre la main sur* le constructeur informatique britannique ICL, confirme – si besoin était – que la Grande-Bretagne est de loin le terrain de chasse privilégié des entreprises japonaises à la recherche de fusions et d'acquisitions en Europe. Selon les derniers chiffres publiés par le magazine spécialisé *Mand A Japan*, sur les 119 firmes européennes *rachetées par des Japonais en 1989, 47 d'entre elles étaient* britanniques.

□ **Novalliance reprend Garonor.** – Le groupe Novalliance de M. Alain Mallart a révélé les moyens d'acquisition de Garonor. *Pour reprendre ces entrepôts situés dans la région parisienne et estimés à 1,2 milliard de francs*, M. Mallart débourse seulement 300 millions de francs qui lui permettent de prendre 66 % de la SIPE, maison mère de Garonor. Par ailleurs, le Crédit lyonnais et le groupe immobilier Stéphane Andrieu complètent son tour de table.

□ **Quelle : vers un exercice record.** – Le président du directoire, M. Herbert Bittlinger a annoncé le 24 juillet à Nuremberg que le chiffre d'affaires de ce groupe allemand de vente par correspondance a progressé de 13 % au cours des cinq premiers mois de l'exercice en cours. Il devrait pour la première fois dépasser la barre des 11 milliards de marks (36,85 milliards de francs). *En 1989, le chiffre d'affaires s'était élevé* à 10,63 milliards de marks (35,6 milliards de francs) et le résultat avant impôt à 122 millions de marks (408 millions de francs). Les dirigeants du groupe ont par ailleurs indiqué leurs perpectives de développement notamment en RDA où *ils pensent créer 2 000 emplois d'ici* à la fin 1991.

□ **Bolloré prend le contrôle de Copigraph.** – Bolloré *Technologies* va prendre le contrôle de Copigraph afin de conforter sa position de leader français dans le secteur des papiers autocopiants chimiques, a annoncé mercredi 25 juillet le groupe. Copigraph réalise un chiffre d'affaires de 400 millions de francs, *dont 50 % à l'exportation* et possède *quatre filiales à l'étranger* (Allemagne, Angleterre, Italie, Portugal). La société, qui emploie 340 personnes et dispose de deux usines à Malesherbes (Loiret) et Apprieu (Isère), a dégagé l'an dernier un bénéfice net de 13,2 millions de francs. Bolloré devient ainsi le quatrième producteur européen d'autocopiants et réalise désormais dans l'activité papier 1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires.

□ **Ercros rachète la participation minière de RTZ.** – La firme chimique espagnole Ercros rachète la participation (49 %) que la multinationale britannique RTZ possède dans la société espagnole Rio Tinto Minera. *Un accord a été conclu à* ce sujet en début de semaine. Ercros *deviendra ainsi le seul actionnaire* de RTM, *dont elle détenait déjà* 51 % du capital. RTM a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 600 millions de dollars (3,24 milliards de francs).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	429	425
Asystel	105	....
B.A.C.	213 50	212
B. Demachy Ass.	575	....
Bque Tarneaud	175	175
B.I.C.M.	850	849
Boiron (Ly)	396	398
Boisset (Lyon)	252	252
Câbles de Lyon	3515	3500
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1280	1320
Calberson	516	512
Cardif	645	645
C.E.E.	367	367
C.E.G.E.P.	275	275
C.F.P.I.	246	255
Ciments d'Origny	737	737
C.N.I.M.	1220	1240
Codetour	282	284
Comareg	354 50	353
Conforama	1113	1113
Creeks	365	368
Défsa	210 50	....
Dauphin	718	713
Desquenne et Giral	277	284 50
Devanlay	1279	1250
Deville	499	499
Dolisos	180	175
Editions Belfond	278	278
Elysée Invest.	15 05	15 05
Europ. Propulsion	422	415
Finacor	197 50	196 50
Garonor	865	865
GFF (group.fon.f.)	468	467 90
Grand Livre	470	480
Gravograph	239 90	243
Guintoli	1165	1170
I.C.C.	252 40	259
IDIA	363	360
Idianova	160	159
I.M.S.	1300	1270
IN2	300	300
I.P.B.M.	135	135
Loca investis.	325	318
Locamic	129	125
Mass Comm.	181	175 80
Métall. Minière	214 20	219
Molex	230	....
Navale-Delmas	1205	1198
Olivetti Logabax	590	599
Om. Gest. Fin.	615	615
Presbourg	92	92
Présence Assur.	550	424
Publ.Filipacchi	870	869
Razel	680	680
Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
St-H. Matignon	259 50	260
S.C.G.P.M.	620	620
Segin (LI)	323	....
Select Invest (Ly)	103	100
Serbo	500	502
S.M.T. Goupil	230	224
Sopra	198 60	205
Supra	205	....
TF1	301 50	299 90
Thermador H. (Ly)	297	294
Unilog	193	194
Union Fin. de Fr.	485	470
Viel et Cie	171	170
Y. St-Laurent Groupe	1073	1073

Marché des options négociables le 25 juillet 1990

Nombre de contrats : 13 793

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	640	–	–	30	–
CGE	600	49	–	8	–
Elf-Aquitaine	760	9,30	28,20	40	48
Eurotunnel SA-PLC	50	7,20	9,30	1,20	2,90
Euro Disneyland SC	100	4	–	–	–
Havas	600	–	–	10	–
Lafarge-Coppée	480	28	–	17	22
Michelin	100	3,50	7	9	10
Midi	1 200	28	–	–	–
Paribas	640	14	–	–	–
Pernod-Ricard	1 167	57	–	–	–
Peugeot SA	720	36	–	21,50	27
Rhône-Poulenc CI	440	20	–	20	–
Saint-Gobain	560	10	–	27	–
Source Perrier	1 600	12	44,90	–	–
Société générale	560	19	–	22	–
Suez Financière	440	10,50	25	19	20
Thomson-CSF	110	5,60	10	6,50	9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 juillet 1990

Nombre de contrats : 39 332

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	102,72	102,86	102,70
Précédent	102,62	102,78	102,68

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
104	0,19	0,68	1,51	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,44 F →

Le dollar était toujours stable à Paris le jeudi 26 juillet *s'échangeant* à 5,4405 francs contre (5,4450 francs mercredi à la cotatin officielle. La devise américaine se redressait légèrement contre mark, et *nettement contre yen, dépassant* la barre des 150. A Paris, le mark s'échangeait à 3,3512 francs contre 3,3523 francs mercredi au fixing.

FRANCFORT	25 juillet	26 juillet
Dollar (en DM)	1,6220	1,6260
TOKYO	**25 juillet**	**26 juillet**
Dollar (en yens)	149,13	150,11

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 juillet) .... 10 1/16-10 3/16 %
New-York (25 juillet) .... 10 1/8-10 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	24 juillet	25 juillet
Valeurs françaises	95,60	96
Valeurs étrangères	95	95,70
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	530,98	533,78
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 995,61	1 998,58

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	24 juillet	25 juillet
Industrielles	2 922,28	2 930,94

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	24 juillet	25 juillet
Industrielles	1 866,70	1 865,70
Mines d'or	184,70	188,20
Fonds d'Etat	79,53	–

TOKYO

	25 juillet	26 juillet
Nikkei Dow Jones	31 701,27	31 369,75
Indice général	2 307,31	2 281,20

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,4435	5,4455	+ 84	+ 94	+ 155	+ 180	+ 485	+ 530
$ can.	4,7191	4,7249	– 168	– 119	– 321	– 252	– 755	– 640
Yen (100)	3,6242	3,6279	+ 70	+ 84	+ 130	+ 156	+ 369	+ 412
DM	3,3488	3,3521	+ 39	+ 58	+ 77	+ 109	+ 232	+ 289
Florin	2,9730	2,9757	+ 39	+ 51	+ 72	+ 95	+ 214	+ 255
FB (100)	16,2784	16,2941	– 17	+ 184	+ 58	+ 343	+ 377	+ 948
FS	3,9397	3,9426	+ 24	+ 48	+ 49	+ 85	+ 182	+ 252
L (1 000)	4,5782	4,5838	– 74	– 33	– 135	– 76	– 356	– 275
£	9,8391	9,8482	– 426	– 392	– 823	– 756	– 2303	– 2187

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8
Yen	7 3/8	7 1/2	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 11/16	7 13/16
DM	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16
Florin	8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16
F.B. (100)	9 5/16	9 1/2	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 1/2	9 1/8	9 3/8
F.S.	8 3/4	8 7/8	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 3/4	8 7/8
L (1000)	11 13/16	12 13/16	11	11 1/2	11	11 1/2	11 1/4	11 3/4
£	14 7/8	15	16 7/8	15	14 7/8	15	14 7/8	15
F franç.	10 1/16	10 3/16	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 13 h 47

BOURSE DU 26 JUILLET

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

SICAV (sélection) 25/7

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 445	5 440	5 300	5 650
Ecu	6 939	6 942	....	....
Allemagne (100 dm)	335 230	335 160	324 500	344 500
Belgique (100 F)	16 288	16 283	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	297 550	297 400	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 580	4 580	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 130	88 080	84 500	92 500
Gde-Bretagne (1 L)	9 844	....	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 422	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	394 020	....	381 500	400 500
Suède (100 krs)	92 180	....	89	97
Norvège (100 k)	87 020	....	84	92
Autriche (100 sch)	47 640	....	48 200	49 500
Espagne (100 pes)	5 475	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 814	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 712	....	4 550	4 950
Japon (100 yens)	3 682	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/7
Or fin (kilo en barre)	64800	65150
Or fin (en lingot)	64850	65250
Napoléon (20f)	390	390
Pièce Fr (10 f)	377	368
Pièce Suisse (20 f)	420	427
Pièce Latine (20 f)	374	375
Souverain	487	490
Pièce 20 dollars	2150	2170
Pièce 10 dollars	1300	1295
Pièce 5 dollars	845	855
Pièce 50 pesos	2480	2465
Pièce 10 florins	391	385

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

Une grève des NMPP paralyse la distribution des journaux à Paris

Un mouvement de grève dans les centres parisiens des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMMP) a paralysé la distribution des journaux dans la capitale le jeudi 26 juillet. La veille, la FILPAC (Fédération intersyndicale du livre, du papier et de la communication) (CGT) avait appelé à une *« mobilisation de l'ensemble des travailleurs de la profession »* pour s'opposer au plan de restructuration des NMPP.

A Paris, de nombreux petits kiosques sont restés fermés. La distribution des magazines paraissant le jeudi a été totalement bloquée.

Ce plan, décidé dans la foulée des accords signés le 22 décembre 1989 après la longue grève des NMPP, doit toucher la vente à Paris, la transmission par fac-similé, la diffusion internationale, l'harmonisation des réseaux de diffuseurs et la réorganisation du traitement des invendus. *Les détails n'en seront connus qu'au mois de septembre.*

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 26 juillet 1990 a été tiré à 483 230 exemplaires.

La préparation de la loi de finances de 1991

Le budget de l'environnement n'atteindra pas 1 % des dépenses de l'Etat

Pour améliorer le cadre de vie des Français, protéger la nature et faire barrage aux pollutions, les services de l'environnement disposeraient en 1991, selon le projet de budget, de cent vingt-cinq fonctionnaires et de 120 millions de francs de plus que cette année. Résultat des premiers arbitrages prononcés par M. Michel Rocard, cette augmentation est loin de satisfaire les écologistes.

Les associations, que la croissance accélérée et ses retombées font foisonner de nouveau à travers le territoire, les observateurs qui voient la politique de l'environnement s'essouffler depuis vingt ans devant les dégradations et les nuisances, les Verts attentifs à tout faux pas du gouvernement vont estimer que la montagne a accouché d'une souris.

Quoi, les professions de foi écologistes du chef de l'Etat et de son premier ministre, le « plan vert » de M. Lalonde se traduiraient finalement par des dotations supplémentaires s'apparentant à une aumône? La préparation du budget était l'épreuve de vérité : elle sera d'autant plus difficile à passer que les « bavures », comme les coups de canif à la loi Montagne, le défrichage de la forêt du Rhin ou la Légion d'honneur attribuée à un chasseur contesté, se sont multipliées ces temps derniers.

Pourtant, après dix années de lente érosion, les moyens de l'environnement étaient parvenus à un tel étiage que le moindre supplément les fait gonfler de manière spectaculaire. M. Lalonde peut ainsi annoncer que, passant de 803 à 923 millions de francs en 1991, ses crédits de paiement et dépenses ordinaires augmenteraient de 15 %. Il viendrait juste après M. Jack Lang (+ 17 %), mais devant MM. Pierre Arpaillange, Lionel Jospin et Roland Dumas (+ 9 % chacun). Les priorités annoncées sont donc officiellement respectées, même si elles ne constituent qu'un début de rattrapage.

Les efforts porteront sur l'amélioration de la qualité des eaux de rivière, sur la surveillance des nappes profondes et, ironie des saisons, sur les réseaux d'annonce des crues. La mise en fiches du patrimoine naturel, entamée sur une grande échelle cette année, sera poursuivie. Cet « état des lieux », qui n'avait jamais été dressé, est urgent, en effet, si l'on veut savoir ce que le pays est menacé de perdre. Mais la création du parc national du Mont-Blanc, qui avait été annoncée pour cette année, est encore retardée.

Renfort contre les nuisances industrielles

C'est sur le front des nuisances industrielles que l'environnement remporte ses plus notables succès. Cent inspecteurs des établissements classés seront recrutés en 1991. Ils viendront renforcer les cinq cent trente-sept ingénieurs qui déjà surveillent les usines à risques. Tous ces « vigilants », qui dépendaient jusqu'ici du ministère de l'industrie, passent sous la houlette de M. Lalonde.

Ce transfert n'est pas le seul. Le secrétariat d'Etat hérite aussi des deux cents chercheurs des laboratoires du CERCHAR qui devient l'Institut national de l'environnement industriel et des risques. M. Lalonde récupère encore, ce qui est la moindre des choses, la gestion de son propre personnel (moins de mille fonctionnaires) qui était confiée depuis des années au ministère de l'équipement.

Il en profite pour engager vingt-cinq directeurs régionaux de l'environnement qui seront à la tête des services régionaux regroupant, espère-t-il, les effectifs des directions régionales de l'architecture et de l'environnement (DRAE), des services régionaux d'aménagement des eaux (dépendant de l'agriculture) et des services hydrauliques centralisés (appartenant à la navigation).

L'environnement disposerait ainsi dans chaque région d'équipes expérimentées fortes de vingt à soixante fonctionnaires capables de faire contrepoids à leurs collègues des autres ministères. Mais ces transferts, qui chagrinent les administrations concernées, sont encore en discussion à Matignon. Ils concrétiseraient la volonté politique affichée de doter le ministère de l'environnement des services locaux qui lui ont tant manqué jusqu'à présent.

Ces décisions devraient être annoncées à la rentrée avant que ne s'engage devant le Parlement le débat sur le « plan vert » de M. Lalonde, autrement dit sur les grandes orientations d'une nouvelle politique de l'environnement. Celles-ci trouveraient leur traduction dans le budget de 1992, celui de 1991 n'étant en somme qu'un budget de transition et comme la promesse d'efforts réellement significatifs. En effet, on ne manquera pas de remarquer que si les dotations du secrétariat d'Etat, toutes augmentations et transferts additionnés, sont en définitive de 1 218 millions de francs, elles n'atteignent toujours pas 1 % des dépenses de l'Etat.

MARC AMBROISE-RENDU

CARTES POSTALES

Le presbytère vide d'Ambricourt

Monsieur le curé peut revenir à Ambricourt, la paroisse est fleurie. Partout, on a planté des fleurs. Des delphiniums, en grappes bleues. Des fuchsias à clochettes, des bégonias, roses, rouges, orange. Des dahlias tuyautés. Des hortensias, c'est la saison. Des pétunias, bien qu'ils craignent le soleil.

Monsieur le curé peut revenir, il ne se torturera plus à écrire son *Journal*. Il n'aura plus de crampes d'estomac, comme lorsqu'il est parti à Lille, *« plus maigre qu'un chat perdu »*, voir le docteur Lavigne. Jusqu'au pied des panneaux indicateurs, on a planté des œillets d'Inde. Des bouquets bien soignés, comme le sont désormais les invités.

Monsieur le curé peut revenir, le presbytère l'attend. Quand le remplaçant a annoncé sa mort, d'un cancer de l'estomac, la paroisse a été très frappée, si peu de temps après la disparition de Madame la comtesse. Un successeur a été nommé, puis un autre. Mais maintenant, l'église est le plus souvent fermée, comme l'école et le café. Il y a quelques ronces derrière les tombes, il faudra désherber.

Mais que monsieur le curé ne revienne pas en novembre, quand il pleut, c'est vrai, sur la côte de Saint-Vaast, que la paroisse est *« misérable »* et le ciel *« hideux »*. L'été, il faudrait arriver l'été, quand les fleurs sont gaies, qu'on oublie de douter, de se haïr et de s'humilier. Quand le poulain piaffe et que le chat bondit dans un fourré, encore une fois pour rien, mais le poney garde espoir. Quand les tracteurs sont garés le long de la grand-rue et des deux autres, qui portent le nom des hameaux d'à-côté car on aime la simplicité.

L'été de préférence, monsieur le curé, quand les échelles attendent dans les cerisiers et les tracteurs, ceux des enfants, dans les cours au carré. Quand le ciel est trop beau pour se pencher sur le *« secret de l'enfer »*. Quand les nuits sont si courtes que les prêtres, eux-mêmes, en oublient *« la paix, terrible, des âmes refusées »*. Toutes choses qu'on a lues avec peine dans le *Journal d'un curé de campagne* de M. Bernanos, dont la famille, soit dit en passant, était pourtant bien connue à Fressin. Toutes choses qu'on a comprises trop tard.

L'été, il faudra revenir l'été, quand les femmes frottent le matin le carrelage qu'elles ont déjà briqué hier, à genoux, avec les tabliers sans manche qu'elles garderont tant qu'il restera de la poussière, c'est-à-dire la journée entière. L'été, et on s'assiéra le soir sur les seuils bien frottés, mais après seulement en avoir terminé avec le bois, les haies et les outils qu'on ne cesse d'aller ranger puis rechercher. L'été, et monsieur le curé ne dira plus que la paroisse s'agite de trop d'ennui et que l'ennui est *« une espèce de poussière »* qu'on n'a jamais fini de frotter. L'été, et en regardant les fleurs, on oubliera l'enfer.

D'Ambricourt (Pas-de-Calais)

CORINE LESNES

A la suite du préavis de grève

La direction d'Air Inter fait appel au tribunal

Y aura-t-il grève à Air Inter ? A la suite des préavis déposés par plusieurs syndicats pour le vendredi 27 et le samedi 28 juillet et de l'échec des dernières négociations, la direction de la compagnie aérienne a demandé en référé au président du tribunal d'Evry de *« suspendre les effets de la grève afin de préserver les intérêts des usagers »* : 90 000 passagers sont attendus sur les 690 vols prévus ces deux jours-là – un week-end de départ et de retour de vacances.

Deux syndicats du personnel au sol, CGT et SNPIT, ainsi que les cadres de l'UGICT-CGT, avaient déposé un préavis de grève. L'Union syndicale du personnel navigant technique (USPNT, autonome), représentant environ 30 % des navigants s'y est associé.

Les réunions de mercredi entre la direction et les syndicats n'ont pas abouti. Les syndicats ont notamment maintenu leur revendication d'une augmentation de salaire de 1 500 francs par mois, et parlent de *« fin de non-recevoir »* opposée à leurs demandes sur les salaires, les effectifs, les conditions de travail – par suite de la croissance du trafic – et les carrières. La direction fait valoir qu'elle a embauché 600 personnes sur contrats à durée indéterminée en un an ; elle ne peut aller au-delà de l'augmentation de 2,5 % prévue par l'accord salarial, mais accepte de discuter de primes pour les jours de pointe ; elle a proposé un accord-cadre sur les carrières, qui semblait bien accueilli. Elle a convié cependant les organisations syndicales à une nouvelle réunion vendredi après-midi.

La fermeté de la direction est soutenue par le ministre des transports : *« Il faut être deux pour dialoguer »*, a déclaré M. Michel Delebarre, mettant en cause *« certains syndicats qui refusent tout mouvement et toute évolution. »*

Lire page 21 : le changement à la direction de l'aviation civile.

Pour la première fois en France

Clarion va lancer un navigateur électronique pour l'automobile

L'automobiliste ne devrait bientôt plus avoir à consulter les cartes routières incommodes et encombrantes pour trouver son chemin. Clarion France, filiale du groupe japonais Clarion, numéro un mondial de l'autoradio (6 millions d'appareils par an pour un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs), lancera au début de l'été 1991 sur le marché français un système embarqué de navigation électronique, appelé « C. Navi ».

Le nouvel appareil, commercialisé autour de 5 000 F, permettra, grâce à sa carte à mémoire, de pré-enregistrer un très grand nombre d'itinéraires et, en fonction de la position de la voiture définie par un gyrocompas, indiquera au conducteur les routes à emprunter. Le procédé mis en œuvre est en soi assez rustique. Mais son avantage est qu'il simplifiera au moindre coût la vie des automobilistes, en attendant l'apparition d'aides à la navigation plus sophistiqué, mais onéreuses, s'appuyant pour se positionner, par exemple, sur des balises au sol (Clarion y travaille aussi) ou sur un réseau de satellites GPS (Global Position System)

Pour l'instant, le groupe allemand Bosch est seul à commercialiser un procédé original de repérage (Travel Pilot), fonctionnant sur le magnétisme terrestre avec un stock d'informations routières enregistrées sur disque compact. Toutefois, cet appareil est pour l'instant réservé au marché allemand. Il ne devrait pas être lancé en France avant la deuxième moitié de 1991 à un prix (15 000 francs environ) qui ne le classera pas d'emblée dans la liste des articles de grande diffusion.

Philips, de son côté, travaille à des applications de son sytème expérimental CARIN (Car Information and Navigation), qui marie l'informatique et le disque compact avec une boussole électronique *(le Monde* du 5 novembre 1985), cela en association avec les constructeurs automobiles. Mais la firme d'Eindhoven ne prévoit aucun lancement de produit nouveau avant 1993 ou 1994. Là encore, les prix feront la différence.

A. D.

LIBAN

Les Israéliens pilonnent les positions du Hezbollah

Les Israéliens sont intervenus massivement, mercredi 25 juillet, au Liban-sud. L'artillerie a bombardé, durant plusieurs heures, une douzaine de villages tenus par les intégristes pro-iraniens du Hezbollah.

Les localités visées se trouvent au sud de la plaine de la Békaa, fief du Hezbollah. Mais, plus à l'ouest, le village stratégique de Jarjouh, que le Hezbollah a enlevé il y a dix jours au mouvement pro-syrien Amal, a lui aussi été pilonné. Les deux formations chiites se battent depuis le 16 juillet dans ce secteur où le Fath de M. Yasser Arafat s'est déployé en force tampon, se rapprochant à moins de 10 kilomètres du QG israélien au Liban-Sud.

Mercredi matin, une unité blindée israélienne a pris position hors de la *« zone de sécurité »*, créée et occupée par Israël avec ses alliés libanais de la milice de l'Armée du Liban-sud (ALS). Cette unité, comprenant plusieurs batteries de canons, se trouve à moins de 5 kilomètres de la force d'interposition palestinienne *(le Monde* daté 15-16 juillet). – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Réunion des ministres des affaires étrangères de la CSCE en octobre à New-York.** – *Les ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération (CSCE) se réuniront les 1er et 2 octobre à New-York, a annoncé mercredi 25 juillet le département d'Etat américain. Cette réunion destinée à préparer le sommet de la CSCE, prévu pour le 19 novembre à Paris, sera la première à se dérouler au Etats-Unis.* – *(Reuter.)*

□ **M. Bérégovoy : « La dette de l'Etat est éteinte ».** – M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a annoncé, jeudi 26 juillet à l'occasion de son point hebdomadaire avec la presse, que la France allait rembourser, vendredi 27 juillet, 400 millions de dollars, dont 40 millions d'écus à la Communauté. *« La dette de l'Etat est ainsi éteinte »*, a déclaré le ministre. Il restera en fait environ 30 millions d'écus, remboursables en 1991, à la Communauté.

□ **M. Mitterrand à Versailles.** – M. François Mitterrand, accompagné de M. Jack Lang, ministre de la culture, s'est rendu dans la soirée du mercredi 25 juillet, au château de Versailles où il s'est enquis de la restauration des bosquets des jardins royaux. Accueilli par M. Jean-Pierre Babelon, conservateur en chef du château, le président de la République a visité les jardins royaux avant d'assister aux grandes eaux spécialement ouvertes en son honneur.

□ **Sotheby's décroche le record du monde des ventes d'art.** – Le marchand d'art Sotheby's de Londres a battu en 1989-1990 le record mondial des ventes d'art. Avec un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de livres (près de 20 milliards de francs), il affiche une progression de 39 % par rapport à l'année précédente.

□ **Quatre des cinq cadavres de Montauban identifiés.** – L'identité des quatre hommes dont les cadavres avaient été trouvés, samedi 21 juillet, dans un immeuble désaffecté de Montauban (Tarn-et-Garonne) ont été identifiés, a indiqué jeudi 26 juillet, au cours d'une conférence de presse, le commissaire divisionnaire Bernard Conreux, du SRPJ de Toulouse. Ces quatre personnes, tuées à coups de couteau et d'objets contondants (*le Monde* du 26 juillet) seraient Armand Desgrais, vingt-six ans, originaire de Saint-Etienne (Loire), Pascal Gabilly, trente et un ans, né à Château-Thierry (Aisne), Michel Dethan, trente-deux ans, de Rouen, et Marcel Chevillé, trente-neuf ans, de Rennes. Le cinquième cadavre, celui d'une femme, n'a pas encore été identifié.